



ALPIQ

2010

Rapport de gestion



Chiffres clés 2010

Groupe Alpiq	Variation +/- 2009 - 2010 en % (rapportée en CHF)	2009 mio de CHF	2010 mio de CHF	2009 mio EUR	2010 mio EUR
Vente d'énergie (TWh)	7,6	135,248	145,569	135,248	145,569
Chiffre d'affaires net	-4,8	14 822	14 104	9 816	10 205
Energie	-5,8	12 756	12 012	8 448	8 692
Services énergétiques	-0,2	2 127	2 122	1 409	1 535
Résultat avant financement, impôts sur le revenu et amortissements (EBITDA)	-4,7	1 545	1 472	1 023	1 065
Amortissements	-4,4	-481	-502	-319	-363
Résultat avant financement et impôts sur le revenu (EBIT)	-8,8	1 064	970	705	702
en % du chiffre d'affaires net		7,2	6,9	7,2	6,9
Bénéfice consolidé	-4,6	676	645	448	467
en % du chiffre d'affaires net		4,6	4,6	4,6	4,6
Investissements nets	-50,5	1 186	587	785	425
Total des fonds propres	-1,9	7 930	7 779	5 344	6 223
en % du total du bilan		39,5	42,1	39,5	42,1
Total du bilan	-8,1	20 099	18 473	13 544	14 778
Collaborateurs ¹	3,8	10 629	11 033	10 629	11 033
En plus du négoce avec produits standardisés					
en TWh	-19,1	359,760	291,162	359,760	291,162
en mio de CHF ou en mio d'EUR	-9,8	25 896	23 348	17 150	16 894

1 Effectif moyen en postes à plein temps

Chiffre clés par action	Variation +/- 2009 - 2010 en %	2009 CHF	2010 CHF
Valeur nominale	0,0	10	10
Cours boursier au 31.12.	-16,3	430	360
Plus haut	-20,1	567	453
Plus bas	3,4	328	339
Bénéfice net	-8,0	25	23
Dividende ¹	0,0	8,70	8,70

1 Proposition à l'attention de l'assemblée générale ordinaire du 28 avril 2011

L'aperçu des années 2006 - 2010 est visible aux pages 152 et 153.

Parc de centrales 2010

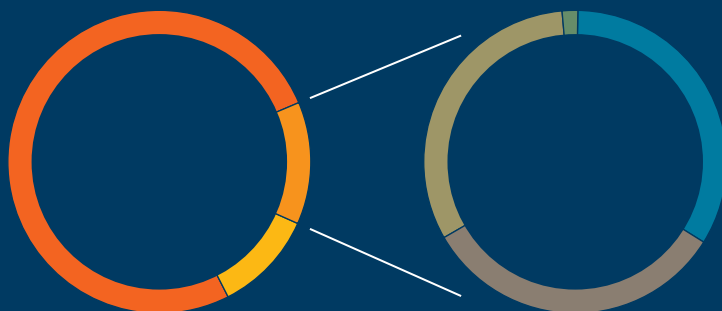
	MWe	MWe	GWhe	GWhe
Centrales hydroélectriques		3 022		6 414
Suisse	2 866		5 895	
Italie	156		519	
Centrales thermiques		3 373		12 187
Suisse	823		6 373	
Allemagne	56		111	
France ¹	N/A		N/A	
Italie ²	1 607		3 116	
République tchèque	484		1 793	
Hongrie	403		794	
Petites centrales hydroélectriques, parcs éoliens, centrales solaires		168		280
Suisse	10		35	
Bulgarie	50		32	
France	18		55	
Italie	87		150	
Norvège	3		8	
Puissance totale installée d'Alpiq³		6 563		18 881

1 3CB non incluse, mise en service début 2011, env. 400 MWe

2 EnPlus incluse, mise en service fin 2010

3 Hors contrats à long terme

Achats d'énergie en 2010 (hors activités spéculatives)



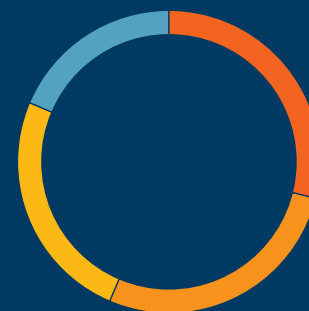
Approvisionnement

Marché	76%	110 867 GWh
Production propre	13%	18 881 GWh
Contrats à long terme	11%	15 821 GWh
Total		145 569 GWh

Production

Hydraulique	34%	6 414 GWh
Thermique conventionnel	33%	6 162 GWh
Nucléaire	32%	6 025 GWh
Nouveau renouvelable	1%	280 GWh
Total		18 881 GWh

Ventes d'énergie en 2010 (hors activités spéculatives)



Europe centrale	29%	41 849 GWh
Suisse	28%	40 226 GWh
Europe de l'Ouest	25%	36 694 GWh
Trading	18%	26 800 GWh
Total		145 569 GWh



Active dans toute l'Europe

Pour satisfaire ses clients, Alpiq est active dans 33 pays européens. Dans les secteurs du négoce et de la distribution, la première entreprise énergétique en Suisse propose des produits et des services dans 26 nations. Dans le secteur des services énergétique, elle opère par le biais de 30 sociétés avec près de 220 sites. Les centrales d'Alpiq produisent de l'électricité dans 9 pays.

- Entreprises de négoce et de distribution d'électricité
- Services énergétiques
- Production d'électricité

Situation: mars 2011. Le marquage de couleur n'indique ni le nombre ni l'emplacement des sites, mais renvoie au domaine d'activités propre à chaque pays.

Rapport annuel 2010

La jeune Alpiq a connu une année riche en événements. Outre la structuration du Groupe, elle a modernisé sa stratégie, conçu un programme d'efficacité énergétique exhaustif et continué d'investir dans l'extension de son parc de centrales. Elle peut ainsi s'appuyer sur une base solide pour assurer son développement.

Sommaire	
Editorial	5
Segment Energie	8
Segment Services énergétiques	28
Corporate Center	34
Corporate Governance	38
Rapport financier	57



Hans E. Schweickardt, Président du
Conseil d'administration (à gauche)
et Giovanni Leonardi, CEO.

Alpiq est bien établie

La jeune Alpiq a dû relever de grands défis en 2010. Pour sa deuxième année d'existence, elle a rempli les objectifs de consolidation et d'intégration. La nouvelle stratégie et les restructurations prévues au sein du groupe lui permettront d'accroître son efficacité et sa flexibilité.

La structuration du jeune Groupe s'est poursuivie en 2010 selon le calendrier. Le nouveau modèle d'entreprise est appliqué depuis début 2010 et a en grande partie déjà fait ses preuves. Le contexte économique, en revanche, a révélé de nombreuses difficultés: la demande n'a pas suivi la tendance haussière de la conjoncture; les taux d'exploitation des installations en Europe et l'évolution des prix ont parfois laissé à désirer; la pression sur les marges n'est pas retombée et la forte dépréciation de l'euro face au franc suisse a produit un impact négatif sur les résultats. Malgré ce contexte, Alpiq a réussi à dégager un résultat encourageant. La nouvelle Stratégie 2020 et la mise en place du programme de réduction des coûts sont également à souligner.

Stratégie 2020

Avec la Stratégie 2020, Alpiq entend se concentrer sur la Suisse et les marchés prioritaires, cibler certains segments de clientèle, réduire le taux d'émissions de CO₂ par MWh et développer la production en Europe. La part des nouvelles énergies jouera un rôle majeur avec pour objet l'atteinte des 10% du total de la capacité de production installée. Des opportunités sont en outre attendues en matière d'efficacité énergétique. Alpiq table sur le potentiel de croissance des activités combinées approvisionnement et services énergétiques. Cette association repose précisément sur la structure du Groupe, avec ses deux segments phares, Energie et Services énergétiques.

Politique et régulation

Les nouvelles directives européennes sur les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la libéralisation des marchés et les émissions de CO₂ ont déterminé la marge de manœuvre des activités commerciales en Europe. Des voix se sont élevées contre le subventionnement massif des énergies alternatives posant ouvertement la

«2010 a été une année complexe. Je suis fier de constater que nous avons su surmonter les facteurs limitatifs et réussi à réaliser un résultat encourageant.»

Giovanni Leonardi

question de son utilité pour l'économie, l'environnement et la sécurité d'approvisionnement. En Suisse, la demande permanente d'arbitrage de la justice a révélé que l'ouverture partielle du marché n'a pas encore produit le succès escompté. La volonté parlementaire d'aligner les futurs prix de l'électricité sur les coûts de production a suscité de nouvelles inquiétudes, une mesure qui affecterait sérieusement les capacités d'investissement dans l'électricité.

Restructuration

La refonte du Groupe a engendré diverses mesures de restructuration, dont la modification de la forme juridique d'Alpiq. Orientée principalement sur les domaines opérationnels, elle est composée de six sous-holdings. Alpiq Trading SA a été créée pour regrouper les activités commerciales d'Alpiq Suisse SA et d'Alpiq SA. La nouvelle société permet, entre autres, d'étendre et d'améliorer les activités de négoce des commodities. Le capital-actions d'Alpiq Holding SA a également changé en 2010: l'italienne A2A S.p.A., actionnaire à 5,16 %, a vendu ses titres, élevant ainsi à près de 10 % le capital flottant.

Nouvelle situation pour les projets de centrales nucléaires en Suisse

Fin 2010, Alpiq a conclu un accord de collaboration avec Axpo et FMB concernant les centrales nucléaires de remplacement en Suisse. Une grande attention a été prêtée en novembre 2010 à la confirmation des trois sites par l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN).

Suite au grave séisme de mars 2011 au Japon et aux accidents de réacteurs, la Conseillère fédérale Doris Leuthard a suspendu les procédures en cours concernant les demandes d'autorisation générale. Alpiq partage son avis selon lequel la sécurité et le bien-être de la population sont primordiaux. Selon la Conseillère fédérale, les autorités doivent commencer par évaluer les événements au Japon et intégrer le retour d'expériences à leurs consignes de sécurité. L'impact sur les procédures d'autorisation générale en Suisse n'est pas encore connu. Ce seront les autorités qui décideront de leur reprise.

Investissements

Conformément à notre nouvelle stratégie, nous avons investi dans nos capacités de production et activement conduit nos projets tout au long de 2010.

«La Stratégie 2020 est une stratégie d'avenir. Sa mise en œuvre nous permet de croître et de développer notre rentabilité en accord avec nos objectifs.»

Hans E. Schweickardt

Nos projets de centrales hydrauliques avancent à grands pas. La construction de la centrale de pompage-turbinage de Nant de Drance près du Mont Blanc est en cours. Alpiq a également remis en service la centrale valaisanne de Bieudron.

Pour nos marchés prioritaires, nous misons sur des centrales modernes et performantes. En juillet, nous avons signé les contrats d'achat d'une centrale à cycle combiné au gaz de 400 MW en Espagne. En Italie et en France, le lancement des activités commerciales pour deux centrales du même type et de même puissance est imminent. En 2010, nous avons érigé notre premier parc éolien en Suisse. Nous avons en outre construit et couplé au réseau le parc bulgare de Vetrocom, d'une puissance de 50 MW. Une extension de neuf éoliennes a reçu l'aval du Conseil d'administration en décembre 2010.

Octobre a été marqué par le percement du tunnel du Saint-Gothard. Tous les yeux étaient rivés sur cet événement qui a placé la large gamme de prestations d'Alpiq sur le devant de la scène internationale. Alpiq InTec (AIT) coordonne le travail du Consortium Transtec Gothard et veille au bon déroulement du montage de la technique ferroviaire dans le tunnel de base. AIT s'est agrandie avec le rachat de la société d'installation aurax electro ag.

Perspectives

Le Conseil d'administration et la Direction générale sont convaincus qu'Alpiq, avec ses deux piliers Energie et Services énergétiques, est bien établie pour l'avenir. Malgré cela, les efforts visant à accroître l'efficacité et à renforcer la flexibilité financière du Groupe seront poursuivis de manière cohérente. Après achèvement de l'étape de consolidation, les quatre domaines de valeur ajoutée – production, négoce, distribution et services énergétiques – promettent une croissance solide et durable à moyen terme. Les conditions sine qua non pour réussir restent le soutien de nos actionnaires, de nos collaborateurs et de nos clients; et pour cela, nous les remercions chaleureusement.

Au nom du Conseil d'administration et de la Direction



Hans E. Schweickardt
Président du Conseil d'administration



Giovanni Leonardi
CEO

Segment Energie

L'économie en Europe n'a connu qu'une stabilisation et une reprise modérées en 2010. La persistance d'une faible consommation associée à des capacités de production supérieures a engendré des prix bas sur les principaux marchés européens de l'électricité avec, toutefois, d'importantes variations d'un pays à l'autre. Les excellents rapports de production des centrales hydrauliques et thermiques ont permis un développement positif des activités en Suisse. La performance du négoce et de la production en Europe centrale a également été respectable. Même sur les marchés difficiles, comme en Europe de l'Ouest, les résultats d'Alpiq ont été supérieurs aux attentes. Les capacités de production ont encore été renforcées: la période de test des nouvelles centrales a démarré en France et en Italie. En Espagne, des contrats seront probablement signés début 2011 pour le rachat d'une centrale à gaz. En Bulgarie, la construction du premier parc éolien est achevée.

Energie Suisse

Marché Suisse

L'unité opérationnelle Marché Suisse a réalisé un exercice positif. Nonobstant les discours et débats très engagés en matière de politique énergétique, les résultats ont en partie été nettement améliorés.

Saisir les opportunités et conclure des contrats ciblés

Alpiq se félicite d'avoir de nouveau pu renouveler des contrats d'approvisionnement en énergie à échéance de fin 2010 avec des partenaires commerciaux stratégiques. Il convient de mentionner en particulier la prolongation du partenariat avec 12 fournisseurs d'énergie actifs dans 18 communes autour d'Oltén. Alpiq continue ainsi de couvrir l'ensemble des besoins en électricité de près de 80 000 habitants de cette agglomération.

Une série d'accords d'approvisionnement fort intéressants prenant effet en 2011 a été par ailleurs conclue et vient étoffer le portefeuille concerné. Parallèlement, l'intérêt croissant des grandes entreprises d'approvisionnement en énergie pour les participations dans la production à l'étranger ainsi que leur volonté de réorienter les activités d'achat d'électricité ont permis d'élargir la gamme des prestations. Dans le secteur tertiaire, orienté vers l'économie énergétique, l'unité Marché Suisse a développé des produits qui répondent concrètement aux nouveaux besoins des clients.

Dans l'ensemble, les observations du marché suisse laissent présager que les concurrents procéderont en 2011 à une augmentation des prix de l'électricité appliqués aux revendeurs et aux consommateurs finaux. Par conséquent, la perspective de réussite sur le marché des clients finaux ayant le choix de leur fournisseur d'électricité – un droit que peu de clients ont fait valoir en 2010, ce qui, au final, n'a pas beaucoup surpris – reste réservée aux régions où les tarifs sont élevés.

Partenariat avec les sociétés de distribution associées au capital

L'unité Marché Suisse a conduit plusieurs projets en 2010. Outre le partenariat avec les sociétés de distribution associées au capital pour garantir à long terme leur approvisionnement en électricité, l'un des projets phares a été le positionnement futur d'Alpiq sur le marché suisse de l'électricité. Entre autres objectifs, il s'agissait de développer et de renforcer les partenariats stratégiques. Sur ce point, Alpiq a développé avec succès ses activités existantes dans le canton du Valais.

Un important travail de préparation a permis de créer les conditions nécessaires à la substitution des deux groupes-bilans actuels (ex-EOS et ex-Atel) par le nouveau modèle d'Alpiq à partir du printemps 2011.

Ouverture du marché freinée

Dans un arrêt rendu à titre d'orientation, le Tribunal administratif fédéral a annulé la décision prise avant le dépôt de recours par l'EiCom, conférant ainsi à tous les consommateurs finaux ayant le choix de leur fournisseur le droit à l'approvisionne-

ment de base inscrit dans la loi, et ce, même si l'achat d'électricité est régi par des contrats précédents négociés à titre individuel. Sauf rejet de la décision par le Tribunal fédéral devant lequel l'affaire a été portée, il est peu probable que des résultats probants puissent être atteints lors de la première phase d'ouverture du marché qui s'étend jusqu'à fin 2013.

De plus, le Conseil fédéral veut réviser la loi sur le marché de l'électricité d'ici 2015. Il faut donc s'attendre à ce que l'autorité de régulation ElCom se voie dotée de compétences supplémentaires pour intervenir sur le marché. Les conséquences en résultant se répercuteront également sur certaines activités de l'unité Marché Suisse.

Production thermique

Les deux centrales nucléaires de Gösgen et de Leibstadt ont pu être exploitées conformément au programme. Le temps nécessaire aux travaux annuels de révision de la centrale de Leibstadt a été écourté de cinq jours du fait du report de la date prévue pour le remplacement du générateur. La centrale de Gösgen a célébré son 20^e anniversaire de service ininterrompu depuis son dernier arrêt d'urgence. Concernant les centrales thermiques conventionnelles, la centrale industrielle à Monthey a connu sa première année de service. En matière d'exploitation, l'installation de cogénération chaleur-force de Monthel, avec une puissance électrique de 55 MW associée à une puissance thermique de 43 MW (sous la forme de vapeur industrielle), a satisfait aux attentes en termes de fonctionnement.

Le nucléaire en Suisse – nouvelle situation pour les demandes d'autorisation générale

En novembre 2010, l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) a publié ses rapports d'expertise concernant les demandes d'autorisation générale déposées par Alpiq, Axpo et FMB. L'IFSN y atteste la pertinence des trois sites proposés pour les nouvelles installations.

En mars 2011, un grave séisme a eu lieu au Japon qui a, entre autres, provoqué plusieurs accidents de réacteurs. La Conseillère fédérale Doris Leuthard a alors suspendu les procédures de demandes d'autorisation générale en cours en Suisse. Selon elle, les autorités devraient analyser de manière détaillée les événements au Japon et adapter les consignes en matière de sécurité sur la base du retour d'expériences. Alpiq partage l'avis de la Conseillère fédérale. On ne connaît pas encore les conséquences de la situation sur les procédures de demandes d'autorisation générale. Ce seront les autorités qui décideront de leur reprise.

Production hydraulique

La production d'énergie hydraulique s'est avérée solide en dépit d'un contexte de marché toujours turbulent. Ainsi, les chiffres de 2010 pour la Suisse ne sont que légèrement inférieurs aux valeurs moyennes enregistrées au cours de nombreuses années passées. Avec la remise en service en janvier 2010 de la centrale à accumulation de Bieudron, d'une capacité de 1 269 MW, le parc hydraulique d'Alpiq en Suisse a atteint en janvier 2010 une puissance de production de près de 3 000 MW.

Si, en 2009, l'unité a investi beaucoup de temps et d'énergie dans la réorientation organisationnelle découlant du rapprochement d'EOS et d'Atel, l'année du rapport a été placée sous le signe de l'uniformisation de la gestion des centrales hydrauliques du parc de production d'Alpiq. Ce travail a été mené à bonne fin et la nouvelle organisation a déjà fait ses preuves dans la pratique. L'objectif pour 2011 consiste à mieux exploiter les synergies ainsi créées.

Afin d'offrir un support technique et administratif optimal, notamment dans le canton du Valais, à la supervision opérationnelle des centrales existantes, des nouvelles constructions en projet ainsi que des travaux d'entretien et d'extension, un centre de compétences fort, baptisé Asset Management, a été créé. En vue d'optimiser toujours les performances sur les marchés, l'unité a déjà mis en œuvre des mesures ciblées afin de garantir la disponibilité de production en fonction des exigences du marché et de renforcer la prise de conscience en matière de coûts, non seulement des centrales propres, mais aussi des sociétés partenaires.

Achèvement des travaux de Cleuson-Dixence, inauguration du chantier de Navizence

Après un arrêt de près de dix ans et quatre années et demie de travaux, les installations de Cleuson-Dixence ont été remises en service début 2010. Le complexe hydroélectrique comprend, outre la prise d'eau dans le barrage de la Grande Dixence, une galerie d'amenée de près de 16 kilomètres, un puits blindé long de 4,3 kilomètres et les quatre centrales Bieudron, Nendaz, Fionnay et Chandoline. Avec une puissance de 1269 MW, l'exploitation de la centrale Bieudron double la flexibilité des installations de la Grande Dixence et accroît la sécurité d'approvisionnement en électricité de la Suisse. Un bassin versant de 420 kilomètres carrés, 35 glaciers, 80 prises d'eau et 400 millions de mètres cubes de retenue font de la Grande Dixence le fleuron de l'électricité hydraulique suisse. Son inauguration, en avril 2010, a été célébrée par de nombreuses attractions mettant également à l'honneur le 60^e anniversaire de Grande Dixence SA et la mise en service de la centrale de Bieudron.

De nombreux projets de modernisation complète, dont les installations des Kraftwerke Hinterrhein AG ainsi que les centrales de Bavona et de Robiei de Maggia Kraftwerke, de Miéville de Salanfe SA et de Martigny-Bourg sont également en cours. De plus, Alpiq a obtenu le permis de construire de la nouvelle centrale de Navizence à Chippis. Celle-ci sera entièrement réhabilitée et son efficacité énergétique améliorée avant sa remise en service progressive d'ici à 2013. Toujours en 2010, la Confédération a renouvelé la concession de la centrale de Ryburg-Schwörstadt pour six nouvelles décennies. Le canton d'Argovie participe désormais au capital-actions de la société d'électricité à hauteur de 23 % pour avoir renoncé à exercer son droit de retour.

Anticiper les besoins en énergie de pointe et de réglage

Les travaux de construction entièrement sous terre de la centrale de pompage-turbinage de Nant de Drance entre les deux lacs de retenue Emosson et Vieux Emosson respectent le calendrier. En parallèle, Nant de Drance SA (détenue à raison de 54 % par Alpiq, 36 % par les Chemins de fer fédéraux CFF et 10 % par la société valaisanne FMV) a mis à l'enquête la modification de la concession ainsi que le permis de cons-

truire du projet Nant de Drance Plus. Le projet élargi prévoit d'une part d'augmenter la puissance de l'installation à 900 MW par l'ajout de deux groupes de 150 MW chacun, et, d'autre part, de rehausser le mur supérieur du barrage du Vieux-Emosson de 15 à 20 mètres. Un tel rehaussement permettrait de doubler le volume utile de la retenue pour atteindre 26 millions de m³. Les centrales de pompage-turbinage représentent un complément indispensable face à la demande en énergie de pointe: leur capacité de stockage de l'énergie permet d'alimenter le réseau en courant à tout moment et de compenser ainsi efficacement tout déficit d'énergie imprévu. Les trois partenaires décideront définitivement de l'extension du projet tout début 2011.

Alpiq poursuit un autre grand projet, conduit en partenariat, sur les rives du lac Léman. Il a pour objet de multiplier par deux la capacité de la centrale de pompage-turbinage des Forces Motrices Hongrin-Léman par l'ajout de deux groupes permettant d'atteindre une capacité de 480 MW. La construction d'une seconde caverne près du château de Chillon est nécessaire. Les cantons de Vaud et de Fribourg ont déjà signé les avenants à la concession relatifs à l'extension de la puissance de pompage. Grâce aux capacités supplémentaires, la centrale contribuera également à répondre à la demande croissante en énergie de réglage et de pointe. La participation d'Alpiq dans la société Forces Motrices Hongrin-Léman s'élève à près de 40%.

Premier parc éolien pour Alpiq en Suisse

En mai 2010, Alpiq a lancé la construction du parc éolien situé près du village du Peuchapatte sur la commune jurassienne de Muriaux. Les trois éoliennes de type Enercon E-82, avec une hauteur de mât de 108 mètres, relèvent de la technologie la plus avancée. La durée de leur exploitation est de 20 à 25 ans. Ensemble, les trois turbines offrent une puissance de 6,9 MW et produisent environ 14 millions de kWh par an. Alpiq a achevé les travaux à l'automne et l'électricité éolienne alimente le réseau depuis fin 2010.

Développement économique et politique

Certaines questions économiques et politiques ont connu une issue peu favorable. Ainsi, les concédants – communes et cantons d'implantation – ont décidé d'augmenter la redevance hydraulique. La hausse prévue dès 2011 est de 25%, élevant le prix du kW à 100 CHF. Une augmentation des débits résiduels et une nouvelle réglementation fiscale des sociétés partenaires sont également en cours de discussion. En revanche, aucune amélioration du cadre général régissant l'hydroélectricité n'a été constatée en 2010. En dépit des promesses des responsables politiques de soutenir le secteur hydraulique, les procédures d'autorisation restent longues et fastidieuses dans la plupart des cantons.

Réseau

D'Alpiq à swissgrid

Pour respecter le calendrier 2011 concernant le transfert du plus important réseau de transport d'énergie en Suisse, celui d'Alpiq, le programme «Transfer» a été lancé. Le processus de cession est axé autour de quatre projets. Le premier concerne

le transfert de la propriété des réseaux à la société nationale swissgrid. Le second vise à organiser le transfert des prestations de réseau à la nouvelle société Alpiq Ener-Trans AG: opérations locales, entretien, modernisation et conception de projets. Le troisième permet de développer les installations du centre de la direction opérationnelle d'Oltén et de procéder à leur transfert à swissgrid, y compris les collaborateurs avec leur savoir-faire. Enfin, le dernier projet a pour but de regrouper la gestion de l'utilisation des centrales d'Alpiq Suisse sous le toit de la direction des réseaux située à Lausanne. En 2011, une attention toute particulière sera accordée à ces deux derniers projets.

Controverse autour d'une ligne à très haute tension

Alpiq avait déposé les plans de la ligne de transport de l'électricité partenaire d'une capacité de 4000 MW dans le Bas-Valais en juin 2002. En juillet 2010, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a communiqué à Alpiq sa décision approuvant les plans concernant la construction de la ligne à haute tension entre Chamoson et Chippis dans le canton du Valais. L'OFEN a ainsi donné son feu vert pour la réalisation aérienne de la ligne de 380 kV, longue de près de 28 kilomètres, qui comblera une lacune existant depuis de nombreuses années dans le réseau à très haute tension. Elle renforcera en outre la sécurité d'approvisionnement en Suisse romande et permettra également de transporter la production d'électricité supplémentaire générée par les nouvelles centrales valaisannes. De plus, quelque 58 km de lignes à haute tension et 190 pylônes pourront être démontés.

Alpiq a examiné en amont les possibilités techniques d'un enterrément de la ligne et lancé un appel d'offres auprès d'entreprises spécialisées. Les coûts de la mise sous terre sont au moins onze fois supérieurs à ceux d'une ligne aérienne. Ces résultats ont été confirmés par une expertise mandatée par l'OFEN. En dépit de ces arguments forts, les adversaires à la ligne aérienne ont multiplié leurs actions; et l'octroi du permis de construire a renforcé l'intérêt politique pour la solution enterrée. Des recours ont été déposés auprès du Tribunal administratif fédéral contre cette autorisation et le canton du Valais a commandé une étude supplémentaire. Les résultats devront être présentés en été 2011.

Le Tribunal s'oppose à la distorsion de concurrence

L'arrêt rendu par le Tribunal administratif fédéral contre la décision de l'ElCom, de faire supporter les charges liées aux services-système (prestations de service indispensables à la sécurité d'exploitation des réseaux électriques) à toutes les centrales de production d'une puissance supérieure à 50 MW, est une décision d'une importance majeure. Elle lève non seulement la crainte de devoir supporter des charges supplémentaires, mais supprime aussi les désavantages en matière de concurrence. Les sociétés ayant déposé un recours contre la décision de l'ElCom se verront rembourser les coûts engendrés en 2009 et 2010. A l'échelle de toute la Suisse, les coûts liés aux services-système se sont élevés en 2009 à plus de 400 millions de CHF. Pour Alpiq, la mesure de l'ElCom aurait représenté des coûts annuels supplémentaires atteignant un montant à deux chiffres exprimé en millions.

Optimisation

Après la constitution de l'organisation chargée de la valorisation du portefeuille Energie Suisse en 2009, les activités en 2010 se sont concentrées sur trois grands projets: l'introduction d'un nouveau système de négoce, les négociations sur la convention de consortium du mois d'octobre 2007 et la création d'une équipe suisse. Si les travaux relatifs au nouveau système de négoce et la gestion des risques seront encore poursuivis en 2011, la mise en place de l'organisation d'une équipe commune couvrant toute la Suisse a été réalisée avec succès au cours de l'année du rapport.

Résultat positif malgré des prix en baisse

Dans l'ensemble, l'année 2010 peut être qualifiée de satisfaisante avec des résultats légèrement supérieurs aux attentes. Ce bilan est d'autant plus valorisant que les prix de l'électricité ont enregistré une baisse générale et que l'écart tarifaire entre les périodes de pics de consommation et les périodes normales s'est nettement rétréci. Ces deux motifs d'effondrement des prix sont à l'origine de la dépréciation des valeurs du portefeuille de production d'Alpiq. L'évolution de l'écart des prix entre les périodes peak et off-peak, entre spark spread et dark spread, ainsi que celle des cours euro/franc suisse joueront un rôle majeur dans les activités pour le nouvel exercice. De même, la forme qu'adoptera la loi sur l'approvisionnement en électricité ne sera pas sans incidence sur le développement des affaires.

Energie Europe de l'Ouest

Marché Europe de l'Ouest

En dépit de la crise économique, les activités de l'unité Marché Europe de l'Ouest ont connu un développement favorable. En France, les effets de la crise, plus modérés que prévus, ont été à peine perceptibles. De manière générale, le niveau de la consommation d'électricité en 2010, après une dégringolade l'année précédente, a retrouvé celui de 2008. L'Espagne a continué d'affronter les difficultés liées à la crise économique qui n'a néanmoins pas affecté de manière notable le secteur de l'énergie. En 2010, l'évolution de la consommation d'électricité du pays a été similaire à celle de l'année précédente.

Pour ces deux pays, l'année du rapport a été marquée par des changements et des interventions de grande portée en matière de régulation: la France a tablé sur une réorganisation complète du marché de l'électricité; l'Espagne a mis en place une nouvelle politique de subventions semant l'inquiétude dans le secteur de l'industrie solaire. En dépit de ce contexte, les filiales d'Alpiq en France et en Espagne ont encore renforcé leur position dominante comme fournisseuses d'énergie alternatives face aux sociétés bien établies dans ces pays. Les ventes d'électricité d'Alpiq Energie France ont augmenté de près de 30% pour atteindre 13 TWh. En Espagne, le nombre des clients a été multiplié par deux avec un total de ventes de 4,5 TWh.

France: nouvelles centrales, nouvelle organisation du marché

Parallèlement à la poursuite des travaux de construction de la centrale à cycle combiné au gaz à Bayet, Alpiq a bien progressé dans le processus de planification d'une deuxième centrale du même type en France. Le délai d'instruction du permis de construire pour la nouvelle installation qui sera implantée dans la région de l'Artois, au nord du pays, échoit début 2011. Alpiq souhaite en outre remettre en adjudication les concessions d'énergie hydraulique et a déjà enclenché la procédure afférente en 2010.

Le gouvernement français a adopté en 2010 de nouvelles réglementations visant à restructurer intégralement le marché de l'électricité du pays. Cette nouvelle loi, appelée NOME (Nouvelle organisation du marché de l'électricité) a été adoptée fin 2010. Elle repose sur un accord entre la Commission européenne (UE) et le gouvernement français en vue de mettre fin au conflit qui oppose la France à l'Union dans le dossier des prix régulés de l'électricité. Dans sa substance, la loi NOME permet aux fournisseurs agréés un accès réglementé à l'électricité produite par les centrales nucléaires existantes appartenant à EDF.

Jusqu'en 2025, les fournisseurs d'énergie alternatifs pourront, grâce au mécanisme ARENH (Accès régulé à l'électricité nucléaire historique), vendre sur le marché jusqu'à 100 TWh par an d'électricité à un tarif réglementé, produite par des centrales nucléaires d'EDF. Les fournisseurs alternatifs couvriront ainsi une large part des besoins de leurs clients. L'électricité ainsi vendue doit être acheminée aux consommateurs finaux français ou servir à compenser les pertes enregistrées par le transport d'électricité. La loi NOME annule les tarifs transitoires actuellement appliqués. A cela

s'ajoute la suppression en 2015 des tarifs réglementés pour les clients professionnels, tandis que ceux pour les ménages seront maintenus.

Il est fort probable qu'avec l'entrée en vigueur de la loi au troisième trimestre 2011, les marges des fournisseurs d'électricité subiront une pression croissante.

Espagne: les interventions régulatrices sèment l'inquiétude

A la suite de la reprise de la société de distribution Hispaelec fin 2009, les efforts en 2010 ont été concentrés sur l'intégration de l'entreprise à la société espagnole d'Alpiq. Alpiq a simultanément signé un contrat de reprise d'une unité de 400 MW de la centrale à gaz de Plana del Vent, près de Tarragone. Intégrer les activités opérationnelles de cette installation au portefeuille du marché espagnol d'Alpiq et mettre en place les équipes et systèmes nécessaires ont constitué des activités prioritaires en 2010.

Les interventions régulatrices ont semé une certaine inquiétude en Espagne. Après plusieurs années de forte croissance dans le secteur des énergies renouvelables, le gouvernement espagnol a annoncé sa volonté de réviser le dispositif de subventions. En parallèle, il a déclaré vouloir encourager la production d'électricité à partir du charbon local. Les conséquences de ces deux approches interventionnistes sur les activités d'Alpiq en Espagne restent toutefois secondaires.

Marché Italie

En dépit des conditions économiques difficiles, l'unité Marché Italie d'Alpiq a réalisé un résultat positif. Cela a été possible grâce aux activités commerciales d'électricité et de gaz à l'échelle locale, associées aux certificats d'émissions de CO₂ et certificats verts, et aux contrats d'importation. La vente d'électricité aux consommateurs finaux a non seulement atténué la volatilité des marchés, mais a aussi apporté une contribution bienvenue au résultat. Ce fait est d'autant plus remarquable que la pression de la concurrence s'est accrue sur tous les segments des consommateurs finaux. La production d'électricité, en revanche, a souffert de chutes des prix provoquées par la surcapacité sur le marché italien de l'électricité.

Cette surcapacité s'est en outre traduite par une offre excédentaire de certificats verts. La perspective d'éventuelles modifications de l'obligation de rachat de tels certificats par Gestore dei Servizi Energetici (GSE) a également provoqué de nouvelles incertitudes. Cette société, contrôlée par le ministère italien de l'Economie et des Finances, joue un rôle central dans l'encouragement et le développement des énergies renouvelables.

Croissance et développement

Vu le contexte, Alpiq Energia Italia a poursuivi une gestion rigoureuse des coûts axée sur l'identification de potentiels de réduction des coûts et de mesures d'optimisation. Elle a parallèlement continué de franchir des étapes en matière d'optimisation des coûts d'achat du gaz. D'autres mesures ont visé l'amélioration des marges. Ces mesures seront maintenues en 2011, complétées par le développement de nouveaux produits et l'amélioration permanente des services relatifs à la gestion des portefeuilles.

Marché Nordique

L'unité Marché Nordique, affaiblie par la baisse de la consommation d'électricité, s'est légèrement redressée en 2010 sans pour autant retrouver le niveau de 2008. Au premier trimestre 2010, les prix de l'électricité ont enregistré des valeurs record. Après un départ agité pendant les premiers mois de l'année, le marché a adopté une position d'attente. En raison de conditions météorologiques extrêmes et de l'arrêt de plusieurs centrales nucléaires dus à des pannes, les prix ont flambé à la mi-novembre. Selon une estimation du tarif annuel moyen, 2010 s'inscrit dans les annales comme l'année la plus chère. En effet, le prix moyen a été estimé à 53 euros par kWh, ce qui représente une hausse de près de 50% par rapport à 2009.

L'année 2010 était en outre placée sous le signe d'un vaste processus de restructuration. Après la création d'une nouvelle équipe de direction au début de l'année, les mois suivants ont été marqués par la mise en place de nouvelles structures et l'intégration fonctionnelle des diverses sociétés. Les premiers signes de réussite de ces processus sont apparus en fin d'année. La performance financière a été améliorée non seulement par la reformulation des processus opérationnels centrés sur la capacité et la qualité, mais aussi par la baisse des coûts, principalement en Norvège. Les sociétés Alpiq Norway et Energiakolmio ont déposé une demande de licence en vertu de la directive relative aux marchés d'instruments financiers (MiFID) auprès des autorités norvégiennes et finlandaises de contrôle des marchés financiers, marquant ainsi une étape supplémentaire vers la professionnalisation.

Les projets qui ont été mis en route au cours de l'année du rapport seront poursuivis en 2011. Associés à des mesures complémentaires, ils offrent des perspectives positives pour 2011.

Production Ouest

La situation économique tendue a fortement affecté la demande en énergie électrique et les activités commerciales s'y rapportant. La production d'électricité, en particulier, avec des valeurs relatives aux spark spreads sous forte pression, a été lourdement touchée. En Italie, il s'est ajouté à cela une surcapacité persistante. Des mesures ciblées pour réduire les coûts et l'achat de gaz à des prix avantageux sur les marchés au comptant ont néanmoins permis le bon fonctionnement du parc de centrales existantes. La reprise de la demande en électricité, notamment en Italie et en Espagne, associée au développement du marché et du prix du gaz jouera un rôle central dans la marche des affaires en 2011.

San Severo et Bayet produisent les premiers MWh

Dans la commune rurale auvergnate de Bayet, Alpiq a poursuivi comme prévu la construction d'une centrale à cycle combiné au gaz d'une puissance de 400 MW. Le processus de mise en service a été lancé au quatrième trimestre, avec les essais qui suivent un plan défini et le recrutement du personnel nécessaire qui est déjà en partie clôturé. La centrale de Bayet renforcera la position d'Alpiq en France dès sa mise en service prévue au cours du premier semestre 2011 et complétera les activités commerciales existantes.

La production d'énergie a également franchi une étape importante en Italie. Après trois années de travaux, la centrale à cycle combiné au gaz de 400 MW à San Severo, dans le sud de l'Italie, est en grande partie construite. Ces travaux concernaient notamment la turbine à gaz, la turbine à vapeur, le générateur électrique et le générateur de vapeur à récupération de chaleur. Le premier allumage et la synchronisation de la turbine à gaz ont été réalisés en août, suivis en octobre par la synchronisation de la turbine à vapeur et les tests de fonctionnement de la centrale, lors desquels les caractéristiques techniques planifiées ont pu être confirmées. Selon les prévisions, la production de l'installation, dans laquelle Alpiq détient une participation de 60 % via sa société EnPlus, pourra être intégrée à l'activité commerciale dès début 2011.

Première grande centrale en Espagne

Pour la première fois, Alpiq s'est dotée de capacités de production en Espagne. En juillet, le producteur d'électricité espagnol Gas Natural Fenosa a signé un contrat avec Alpiq pour la reprise de la centrale à cycle combiné au gaz Plana del Vent, près de Tarragone. Dans le cadre de cet accord, Alpiq a acquis, outre une unité de 400 MW, une licence de deux ans sur une deuxième unité de 400 MW, avec droit de rachat à l'issue de cette période. La puissance de la centrale permet de couvrir la consommation annuelle en électricité de deux millions de foyers. L'installation de Plana del Vent a été mise en service en 2007 et compte parmi les centrales à gaz les plus modernes du pays. Alpiq prévoit de lancer les activités commerciales s'y rapportant début 2011.

Energie Europe centrale

La nouvelle société Alpiq Energy SE a lancé ses activités opérationnelles début 2010. C'est en son sein qu'Alpiq regroupe désormais toutes les activités commerciales avec les distributeurs en Europe centrale et de l'Est. Une telle concentration des activités de négoce de l'électricité permet de simplifier et optimiser de manière notable les procédures opérationnelles et administratives. Un facteur simplificateur supplémentaire résulte du fait que tous les pays membres de l'UE de la région autorisent les sociétés actives dans la région à librement négocier l'électricité, voire, pour certains pays, la distribuer. Par ailleurs, plusieurs pays hors UE ont également remanié leurs instruments de réglementation, apportant plus de transparence et facilitant certaines procédures.

Marché Europe centrale Nord

L'unité opérationnelle Marché Europe centrale Nord a réalisé un exercice 2010 positif. Pour y parvenir, un certain nombre de défis directement liés à la crise économique et financière mondiale ont dû être relevés et accomplis. Le volume des demandes a reculé, générant une pression sur les prix. Les activités sur les marchés établis ont subi l'influence de la baisse des liquidités et des incertitudes croissantes du fait de l'absence de perspective d'une possible relance.

Dans ce contexte, l'unité compétente sur le marché couvrant la région du nord de l'Europe centrale a joué la carte de la flexibilité grâce à un portefeuille composé de nombreuses positions dans sept pays et à un travail intensif dans le négoce et le commerce de gros. Ainsi, les activités sur les segments existants ont pu être étoffées non seulement grâce à la conquête de nouveaux marchés, dont les nouveaux marchés des produits comme les services de gestion de portefeuilles de CO₂ et l'optimisation de l'électricité produite par des installations éoliennes en Pologne, mais également par l'expansion en Ukraine et en Lituanie. Le lancement de produits pour de nouveaux clients de la région a contribué à amortir les conséquences directes de la crise financière. Enfin, l'introduction de la marque Alpiq a produit un effet très positif parce qu'elle a notamment su innover dans le domaine publicitaire et attirer l'attention sur elle.

Marché Europe centrale Sud

Pour la région du sud-est de l'Europe, l'exercice écoulé se définit par des évolutions positives qui ont été systématiquement étranglées par des faits moins favorables. En 2010, la région a enregistré une année record dans la production des centrales hydrauliques. Les centrales thermiques ont également bénéficié d'une disponibilité particulièrement élevée, tandis que la consommation, bien qu'en légère hausse par rapport à l'année précédente, s'est maintenue à un niveau relativement bas. La conjonction de ces facteurs s'est soldée par un excédent d'énergie entraînant des tarifs en baisse et une faible liquidité des marchés.

Nonobstant les quelques moments forts, l'exercice 2010 restera dans les mémoires comme une année difficile sur le plan économique. Après un départ plutôt positif, la situation s'est peu à peu assombrie quand plusieurs gouvernements ont pris

des mesures d'économie draconiennes pour réduire leurs déficits. Si le bilan de l'exercice clôturé est satisfaisant, cela est surtout dû aux excellents résultats des activités de distribution en Roumanie, réalisés par les filiales Alpiq RomEnergie et Alpiq RomIndustries, au développement permanent du commerce de gros, principalement en Bulgarie et en Roumanie, ainsi qu'à l'optimisation des portefeuilles conjointement avec l'unité Europe centrale Nord.

En monnaie locale, la région a atteint tous les objectifs de vente, de chiffre d'affaires et de bénéfice. Toutefois, la forte dépréciation de l'euro par rapport au franc suisse n'a pu être totalement compensée.

Concentration et développement des activités de négoce

Le prestataire d'énergie roumain RomEnergie (ex-EHOL Distribution), acquis en 2009, a été intégré avec succès aux structures d'Alpiq.

Le développement continu des activités avec les grossistes dans le sud de l'Europe de l'Est et le développement de la distribution dans le segment des petits et moyens clients occuperont de nouveau une place importante au sein des activités d'Alpiq prévues au prochain exercice. Avec la signature de contrats d'approvisionnement en électricité à long terme, Alpiq veut encore renforcer sa position dans la région. Une priorité sera également accordée à l'optimisation du portefeuille grâce à l'intégration des marchés des liquidités (principalement en Allemagne et en Italie) et au développement des activités de négoce d'électricité en Turquie. La filiale créée à cet effet, Alpiq Turkey, devrait être opérationnelle au deuxième trimestre 2011.

Marché Allemagne

Deux tendances ont caractérisé le développement en 2010: d'une part, les répercussions de la crise financière entraînant un ralentissement des activités dans tous les secteurs; d'autre part, le redressement plus rapide que prévu de l'économie en Allemagne. Or, en dépit de la crise, du faible niveau des prix de l'énergie et des marchés particulièrement volatils, Alpiq a bien défendu sa position sur les marchés allemands et jouit d'une excellente réputation en tant que partenaire grossiste en énergie. En cette période difficile, les gros clients, industries et distributeurs, sont restés fidèles à Alpiq.

Les prix de l'électricité sous continuelle pression

Les prix de l'énergie ont subi un effet de «yo-yo»; un mouvement qui a été observé tout au long de l'année. Au premier trimestre 2010, les prix ont été marqués par une forte volatilité sur les marchés, ont ensuite suivi la tendance à la baisse, puis sont remontés pour atteindre leur niveau de début d'année au cours de l'été. Au deuxième semestre, le marché de l'électricité s'est doucement remis en mouvement, mais à la baisse. Il est probable que les valeurs moyennes du prix de l'électricité se maintiendront à leur faible niveau, et ce, en dépit du redressement des marchés et des tarifs élevés de certains combustibles. Si l'effervescence dans la construction de capacités éoliennes et solaires se traduit par des prix spot bas, notamment en période de peak, les clients s'approvisionnent de plus en plus souvent sur les marchés spot, ce qui affaiblit les ventes des produits à terme.

Les évolutions en matière de politique, d'économie et de réglementation n'ont pas suffi pour apaiser les inquiétudes. En 2010, le gouvernement fédéral allemand a présenté un nouveau plan énergétique qui prévoit, entre autres, de prolonger la durée de vie des centrales nucléaires de douze ans en moyenne, et d'imposer une taxe sur le combustible nucléaire visant à encourager le recours aux énergies renouvelables. Suite à l'accident des réacteurs au Japon en mars 2011, le débat sur la sûreté de l'énergie nucléaire s'est rallumé en Allemagne. Le gouvernement a été forcé de prononcer un moratoire minimum de trois mois concernant la prolongation de la durée d'exploitation des centrales nucléaires décidée il y a six mois à peine. Il doit en outre arrêter immédiatement les centrales nucléaires mises en service avant 1980 et soumettre toutes les centrales nucléaires à un examen de sûreté spécifique. L'avenir des centrales nucléaires en Allemagne fera l'objet d'une nouvelle décision prise à l'expiration du moratoire. Un retour au concept énergétique appliqué avant l'accident au Japon n'est pas prévu.

Production Centre

Le contexte difficile et une demande réduite en énergie n'ont guère évolué par rapport à l'année précédente; les marchés se sont redressés plus lentement que prévu. A cela se sont ajoutés des prix bas et des tensions politiques en République tchèque et en Hongrie. Néanmoins, la production d'Alpiq en Europe centrale a connu de nouveau une très bonne année 2010: le résultat financier est supérieur aux attentes. Cela est d'autant plus gratifiant que l'unité a dû faire face à une baisse de la demande en Hongrie et à des prix d'achat continuellement bas en République tchèque. Outre une meilleure disponibilité des centrales, ce sont les mesures d'économie des coûts, la réduction des effectifs et la consolidation des processus qui ont contribué de manière décisive à l'excellent résultat.

Parc éolien en Bulgarie et turbine à vapeur en Allemagne

Le programme initial prévoyait pour la fin 2010 le couplage au réseau du parc éolien de 50 MW construit près de Kazanlak par Vetrocom, filiale bulgare d'Alpiq. Or, au printemps déjà, toutes les fondations étaient coulées, les emplacements des 20 éoliennes stabilisés, le câblage de raccordement des turbines à la sous-station posé, la sous-station de 20/110 kV et les voies construites. En avril 2010, les grues ont commencé à dresser les tours et hisser les turbines. Les 20 éoliennes de fabrication allemande, qui surplombent désormais la plaine de Kazanlak, ont pu être mises en service deux mois avant la date prévue. Le développement de ce parc est prévu pour 2011.

La filiale Alpiq a été nommée en décembre 2010 «Investisseur de l'année» par le ministère de l'Economie bulgare pour son parc éolien Vetrocom. La création d'emplois et le recours à de nouvelles technologies de production en Bulgarie ont fait partie des critères retenus pour l'attribution de cette distinction.

La centrale combinée à gaz de 56 MW, Spreetal I, au nord de Dresde, a été équipée en 2010 d'une nouvelle turbine à vapeur pour optimiser la production de l'installation existante. L'exploitation de cette centrale est toutefois restée limitée en raison du faible niveau de la demande et d'un spark spread minimum enregistrés en Allemagne.

Nouvelle situation en Hongrie et en République tchèque

En Hongrie, l'année 2010 a été placée sous le signe des élections législatives. La victoire écrasante de la droite conservatrice a provoqué des troubles et une paralysie qui ont persisté près de six mois. Pour MVM et FOTAV, deux des premières sociétés dans le secteur de l'énergie, le changement de la majorité a entraîné des modifications internes et politiques. Les élections en République tchèque ont également créé un climat politique incertain. En vue d'améliorer la situation financière maussade, les gouvernements des deux pays tablent sur une nouvelle taxation des bénéfices réalisés par les entreprises actives dans le secteur de l'énergie et des certificats de CO₂.

Le cadre économique général reste sous tension en République tchèque, en Hongrie et dans les nouveaux Länder allemands, avec un niveau faible des prix de l'électricité dans toute la région. Seuls le recours à une gestion ciblée des coûts, le maintien de relations étroites avec les clients et partenaires, une excellente disponibilité des centrales et la mise en œuvre cohérente des projets en cours permettront à l'unité Production Centre de maintenir son importante contribution au résultat d'Alpiq.

En dépit de la complexité du contexte, Alpiq bénéficie d'un excellent positionnement en République tchèque et en Hongrie grâce à une solide implantation à l'échelle locale et à sa réputation de partenaire fiable. Le remplacement du plus ancien bloc de la centrale de Kladno par une unité de 135 MW bénéficiant de la technologie la plus moderne avance comme prévu. En Hongrie se prépare l'extension de Csepel par l'ajout d'une centrale combinée à gaz (Csepel III).

Trading & Services

Le négoce en pleine mutation

L'environnement du négoce a connu une importante mutation au cours de l'exercice 2010. Si le climat d'insécurité a continué de régner sur les marchés financiers, la demande en électricité et en gaz a profité de périodes de reprise. Le redressement économique en Europe s'est toutefois opéré à des rythmes très différents. Un phénomène qui s'est traduit par un fort clivage entre les régions situées au nord et celles du sud du continent. La prochaine étape du négoce des émissions de CO₂ au sein de l'UE par exemple a encore accru la complexité du contexte.

Les prix de l'électricité ont subi plusieurs effets de «yo-yo» tout au long de 2010. Le deuxième trimestre a connu une tendance haussière, accentuée par la flambée des prix des combustibles. De meilleures capacités de production associées à un volume modéré de la demande ont résulté en une forte augmentation du volume des réserves. En parallèle, l'intérêt pour les énergies renouvelables s'est notablement accru. Tout cela s'est traduit par une chute des prix en période de peak. Néanmoins, les prix des produits forward base ont récupéré à leur échéance annuelle le niveau de l'année précédente, réduisant considérablement l'écart entre les périodes peak et off-peak. Le spark spread et le dark spread ont chuté à un niveau historique, tandis que les stratégies adoptées par de nombreux acteurs des marchés ont en partie été fortement influencées par le négoce des cross-commodities.

Nord Pool, la bourse scandinave d'électricité, a fait exception à la règle: dès l'été, le déficit en eau a commencé à se creuser. Un hiver particulièrement froid et sec a provoqué une inflation des prix qui sont restés à un niveau particulièrement élevé jusqu'à la fin de l'année.

Le négoce des autres commodities s'est développé de manière plus dynamique: les prix du pétrole, du gaz et du charbon n'ont cessé de grimper au cours de l'année pour atteindre des sommets en fin 2010. Cela est dû à une forte reprise de la production industrielle mondiale et à la dépréciation de l'euro provoquée par la crise des dettes souveraines des pays de l'Union.

Un profond changement a été observé sur le marché continental du gaz: les liquidités s'y sont progressivement accrues, tout comme l'intérêt pour les contrats à court terme reposant exclusivement sur le prix du gaz. Cette évolution a été renforcée par la renégociation des volumes d'achat minimum pour de nombreux contrats de fourniture à long terme, principalement liés au prix du pétrole.

Pour l'exercice 2011, Alpiq table sur un intérêt croissant pour la production d'électricité à partir de sources d'énergies renouvelables. Sur les marchés du gaz, le gaz naturel liquéfié (GNL) jouera un rôle important en matière de mixité et de mondialisation. Par ailleurs, il est fort probable que la crise des dettes des pays de l'UE entraînera une forte volatilité dans les taux de change.

Dans le cadre d'une réorganisation du domaine opérationnel, les missions incombant aux unités Multi Commodities & Fuel Management et Origination & Environmental Markets ont été intégrées d'une part à l'unité restante et, d'autre part, à la nouvelle unité Finance & Regulatory Affairs, créée en 2010.

Proprietary Trading

Sur fond d'un contexte difficile sur les marchés, l'unité opérationnelle Proprietary Trading a su marquer quelques points positifs en 2010, dont l'extension géographique des activités de négoce en Scandinavie, en Italie et en Espagne, ainsi que le développement dans le secteur des cross-commodities. Or, malgré ces succès et les efforts engagés, les difficultés rencontrées sur les marchés ont produit des résultats inférieurs aux attentes.

L'évolution des prix au cours de l'année a connu une forte volatilité et a été marquée par les incertitudes de la part des acteurs du marché. En certaines périodes, le spark spread et le dark spread ont été soumis à de fortes pressions. Si les marges particulièrement faibles des centrales à charbon ont laissé espérer une hausse des prix de l'électricité, celle-ci a été systématiquement déjouée par la grande disponibilité des centrales de production.

Avec l'entrée en vigueur en début d'année de la nouvelle loi allemande sur les énergies renouvelables (EEG), la question des prix de vente à perte a suscité de vifs débats au début de l'année. Contre toute attente, ce phénomène n'a été rencontré que très rarement sur la bourse d'électricité day-ahead. Manifestement, les nouvelles réglementations ont permis d'utiliser la production thermique de manière plus économique pendant les périodes venteuses, ce qui se laisse qualifier de succès. Pour l'année à venir, le développement intensif du photovoltaïque associé à l'application de la loi EEG déterminera les prix de nombreuses heures de consommation d'électricité.

Le lancement réussi du projet de couplage de marchés de la région du centre-ouest de l'Europe (CWE) au quatrième trimestre a réduit le potentiel du négoce transfrontalier de l'électricité. En réponse, les opérations propres de négoce ont été élargies à toutes les sources d'énergie primaires en vue de détecter à temps et d'exploiter positivement les mouvements des marchés, ainsi que d'intégrer l'analyse des effets au marché intérieur de l'électricité.

Asset Trading

L'important recul de la demande ainsi que la crise financière et ses conséquences ont aussi fortement influencé les activités de l'Asset Trading en 2010. Si de nombreuses mesures de lutte astucieuses et concrètes ont permis de stabiliser la valeur des actifs, elles n'ont pas suffi à compenser intégralement les effets négatifs de la dépréciation de l'euro par rapport au franc suisse. L'augmentation accentuée en fin d'année des prix en France associée à la stabilisation des prix en Italie a été adéquatement anticipée par l'acquisition de capacités de transport de l'électricité supplémentaires.

Croissance et simplification

La métamorphose du marché suisse s'est poursuivie. Les nouvelles réglementations des services-système, adoptées avec succès par Alpiq, ont accru les liquidités. La centrale hydraulique de Bieudron s'est nouvellement ajoutée au portefeuille des actifs énergétiques géré par l'unité. La fiabilité de la production depuis la mise en service de la centrale représente un gain notable non seulement en flexibilité, mais aussi en énergie de pointe qui, par ailleurs, a déjà pu être commercialisée avec succès.

Le cadre réglementaire européen, la vente des entreprises allemandes de transport d'électricité et le couplage des marchés français et allemands ont étendu et simplifié les marchés. Ces facteurs ont également modifié la position de la Suisse en matière d'arbitrage des marchés. Dans l'ensemble, l'Asset Trading a su défendre sa position dominante et, en dépit de conditions difficiles sur les marchés, dégager un résultat financier positif.

Intégration et coopération

Du point de vue organisationnel, cette unité opérationnelle avait pour objectif l'introduction de nouveaux processus et structures pour les équipes. Le nouveau modèle d'entreprise a nécessité une grande capacité d'adaptation de la part de différentes équipes chargées du négoce. La grande flexibilité et la forte détermination dont ont fait preuve ces collaborateurs ont permis de réaliser d'importants progrès en ce domaine. Grâce aux partenariats avec les régions, les processus de gestion des centrales ont pu être entièrement redéfinis et mis en œuvre.

Les importantes avancées en matière de coopération se reflètent également dans le développement du nouveau système de négoce commun qui exige, notamment pour l'optimisation des centrales et des opérations transfrontalières, une approche différenciée.

Middle Office & Operations, fonctions régulatrices et autres fonctions d'assistance

L'unité Middle Office a entre autres joué un rôle important dans l'implantation du nouveau modèle d'entreprise d'Alpiq. Ce modèle définit les interfaces et les responsabilités des différents organes (production, optimisation, négoce et distribution) au sein du Groupe depuis le rapprochement d'Atel et d'EOS. Dans ce cadre, les équipes du Middle Office et de l'assistance technique ont contribué activement à la consolidation des systèmes de négoce.

Un autre projet important a visé le regroupement des activités de négoce des deux sociétés Alpiq Suisse SA et Alpiq SA dans la nouvelle Alpiq Trading. Depuis le quatrième trimestre 2010, Alpiq Trading est déjà en train de négocier de nouveaux accords-cadres avec les divers partenaires commerciaux et lancera dès le deuxième semestre 2011 ses activités commerciales. D'ici là, Alpiq Suisse SA et Alpiq SA resteront les interlocuteurs lors des négociations avec leurs partenaires respectifs.

En raison de l'impact considérable des modifications des réglementations sur les activités du Groupe Alpiq, l'équipe Market Regulations a été entièrement reconstituée et remise en place. Outre la supervision en continu et l'intervention auprès des institutions suisses et européennes, la tâche principale a été l'élaboration d'un modèle pour un marché transfrontalier de l'électricité conforme aux normes européennes et qui accorde une large place à l'intégration des énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque). Dans le secteur du gaz, les bourses du gaz et les mécanismes transfrontaliers ont été développés à l'échelle internationale. Le soutien des négociations bilatérales entre la Suisse et l'Europe sur le dossier «électricité» était une autre mission fondamentale de l'unité.

Multi Commodities & Fuel Management

Cette unité opérationnelle a continué de développer le portefeuille du gaz et ses activités. Outre les opérations pour compte propre, les activités basées sur les actifs ont été étoffées et complétées sans relâche, non seulement par des droits de stockage et de transports d'électricité, mais aussi par des modèles et des instruments d'analyse s'y rapportant. Le portefeuille de la nouvelle centrale combinée à gaz à Bayet (France) a été géré avec dynamisme et profit en collaboration avec l'équipe française. L'application de stratégies de couverture astucieuses a en outre permis de protéger les valeurs des actifs dans un contexte de marchés turbulent.

Les opérations commerciales à venir concernant les nouvelles centrales d'Alpiq, dont celle à Bayet, ont exigé de nombreux travaux préparatoires qu'il conviendra d'appliquer à l'organisation, aux processus et aux systèmes, et d'optimiser en 2011.

Origination & Environmental Markets

L'équipe qui constitue l'unité Origination a négocié avec succès de nombreuses transactions d'énergie structurées et normalisées, telles que des contrats de fourniture pour la production de la centrale de Monthel et le portefeuille de Bayet. Elle a également obtenu des capacités de transport et des droits de stockage de l'électricité. C'est notamment l'expérience issue du travail de structuration du gaz pour la centrale à Bayet qui bénéficie à Alpiq. Des solutions à la fois flexibles et compétitives ont en outre été trouvées pour répondre concrètement aux besoins en gaz spécifiques à la centrale à Bayet.

Côté marché, les activités étaient axées sur l'introduction de la nouvelle directive européenne sur les énergies renouvelables et les modifications de la réglementation du marché en Italie, qui ont engendré une certaine inquiétude et une tension sur les prix du marché des certificats verts. Côté finances, les attentes ont été satisfaites dans l'ensemble. Par ailleurs, un projet de gestion centralisée de la position du Groupe Alpiq sur les émissions de CO₂ a été mené à bien. D'autres travaux seront entrepris en ce sens en 2011.

Segment Services énergétiques

Malgré les inquiétudes, la volonté d'investissement dans la construction et les projets d'infrastructure sur les principaux marchés n'a pas faibli en 2010. Les programmes nationaux d'encouragement et de soutien économique ont produit les effets visés et, malgré des tensions persistantes sur les prix, ont stimulé la relance. En Suisse, le Groupe Alpiq Intec a constitué un carnet de commandes encourageant. Les secteurs techniques du bâtiment et des transports ont contribué dans une égale mesure au bon résultat. Les activités en Italie, en revanche, ont souffert d'une forte baisse de l'investissement. En Allemagne, le Groupe Alpiq Anlagentechnik peut tirer un bilan positif de l'année. Si la demande en construction de centrales conventionnelles a diminué sous l'effet des interventions régulatrices, l'investissement dans la technique d'approvisionnement en énergie a toutefois enregistré un début de progression.

Un carnet de commandes bien rempli

Sur fond de crise économique, l'année 2010 a commencé par une question cruciale: comment réagira le marché des services domotiques ? Contrairement à la crainte générale, l'investissement dans ce secteur n'a pas reculé en Suisse. Pour la deuxième année d'existence de la marque Alpiq InTec, le niveau des entrées de commandes, et par conséquent celui du carnet de commandes, est resté positif. Les segments de base (électricité, chauffage, ventilation, climatisation, réfrigération, assainissement, sécurité et automatisation), ainsi que ceux des nouvelles technologies (informatique et télécommunication), ont grandement contribué aux bons résultats du Groupe. En revanche et en dépit du volume élevé associé à des taux d'intérêt intéressants, les prix ne se sont guère redressés dans le secteur de la technique du bâtiment et la concurrence a continué de s'intensifier. De plus, l'imposition de délais serrés entraîne le besoin d'une gestion des ressources de plus en plus draconienne.

Le secteur de la technique des transports a également enregistré un volume de commandes très positif. Les pouvoirs publics ont continué d'investir activement dans les infrastructures du trafic. En Suisse comme en Europe de l'Est, la volonté d'investir dans les techniques du bâtiment et des transports a résulté en un taux d'activité élevé tout au long de l'année.

La situation rencontrée en Italie du Nord s'est révélée plus complexe. Le volume des investissements a marqué un net recul dans le Triveneto, avec pour résultat un faible taux d'activité pour la société régionale d'Alpiq InTec. Dans la région de Vérone, fortement tributaire de l'industrie, les investissements dans la technique du bâtiment ont diminué de près d'un tiers par rapport à l'année précédente. En revanche, le recul a été moins marqué dans la région de Milan.

Nouveaux sites en Suisse

Alpiq InTec entend saisir toutes les opportunités pour étoffer son offre de prestations par l'acquisition de nouveaux lieux d'implantation et de sociétés. Au printemps 2010, une telle possibilité s'est présentée dans le canton des Grisons: Alpiq InTec a racheté la société aurax electro sise à Ilanz. Cette entreprise traditionnelle et solidement implantée possède dix sites dans les régions de Surselva et de Prättigau. Spécialisée dans l'installation électrique et la télématique, elle emploie 80 personnes, dont 35 en cours de formation. Avec ce rachat, Alpiq InTec fait d'une pierre deux coups: consolider sa position déjà forte dans le secteur de l'installation et, en augmentant son personnel spécialisé, confirmer sa place de leader en technique de la construction et gestion des bâtiments.

La pénurie en personnel qualifié a de nouveau freiné la croissance. Le secteur de la technique des transports, en particulier, connaît des difficultés croissantes de recrutement. Il en va de même pour le secteur de la technique du bâtiment qui peine à trouver des spécialistes en montage et en ingénierie. Cette situation est préoccupante pour les dirigeants et nécessite de nouveaux moyens et approches pour le recrutement de professionnels qualifiés.

Alpiq InTec a développé avec succès son domaine «gestion d'infrastructures techniques». Les objectifs pour 2010 visaient à renforcer la position sur le marché de la technique de construction et à développer les activités s'y rapportant. En étoffant l'effectif, Alpiq InTec a non seulement gagné ce pari, mais elle a aussi acquis de nouveaux clients pour des projets de gestion d'infrastructures techniques.

Maîtrise de l'énergie et des coûts

En 2009, Alpiq InTec et Alpiq EcoServices SA ont créé conjointement une nouvelle branche qu'elles ont dotée d'une gamme complète de services d'amélioration de l'efficacité énergétique. L'intérêt pour cette jeune entreprise n'a cessé de croître en 2010. Au cours de l'exercice, la mise en place et le développement de divers champs d'activités, associés à la présence soutenue sur le marché et au contact direct avec les clients, ont révélé que la demande ne se limitait pas seulement à la réduction des coûts d'exploitation, de la consommation énergétique et des émissions de CO₂, mais s'orientait également vers les besoins en données et évaluations relatives à l'efficacité énergétique des bâtiments et des processus. En réponse, Alpiq EcoServices a développé une offre spécifique de maîtrise énergétique, baptisée controlling énergétique, service déjà fortement sollicité.

Le principe du controlling énergétique repose sur le fait que tout travail d'optimisation commence par la détermination concrète de deux points cruciaux: qu'est-ce qui consomme de l'énergie et combien? A l'instar du controlling financier, ce processus mesure et enregistre en continu les flux d'énergie dans les bâtiments pour détecter immédiatement tout dysfonctionnement ou consommation anormalement élevée d'une construction ou d'une installation pour y remédier dans les plus brefs délais. Le succès du controlling énergétique a confirmé la volonté d'EcoServices de continuer à développer en 2011 son portefeuille de services dans ce domaine.

Sous le feu des projecteurs: Zurich et le Saint-Gothard

En 2010, Alpiq InTec a fait avancer de nombreux projets et a conclu de nouveaux contrats. La nouvelle usine d'incinération d'ordures ménagères (UIOM) a été mise en service au début de l'année dans le canton du Tessin. Cette installation pose plusieurs jalons: il s'agit de l'UIOM la plus moderne du pays qui produit des émissions inférieures aux valeurs limites prescrites en Suisse et utilise la chaleur de combustion des ordures pour produire de l'électricité. A deux reprises, la filiale Kummler+Matter a brillé par ses prestations: lors du meeting «Weltklasse» de Zurich, avec l'installation électrique extérieure sans laquelle les athlètes auraient concouru dans l'obscurité, et dans la Bahnhofstrasse de Zurich où elle a signé les illuminations de Noël, baptisées Lucy, réalisées dans les délais et créant l'ambiance festive attendue.

L'une des priorités d'Alpiq InTec était l'avancement du grand projet AlpiqTransit Saint-Gothard. Les travaux au portail sud, à Biasca, ont été achevés conformément au calendrier. De nombreux travaux préparatoires ont suivi et portaient sur l'installation de la technique ferroviaire dans le tunnel de base. En fin d'année, Alpiq InTec a lancé le chantier du portail nord, situé dans le canton d'Uri. Ce projet continue d'occuper une place centrale pour Alpiq InTec. Les travaux de montage de la technique ferroviaire dans le tunnel de base du Saint-Gothard débiteront en 2011.

Groupe Alpiq Anlagentechnik

En Allemagne, le retour à une situation conjoncturelle stable au deuxième semestre 2009 a permis un net redressement de l'économie en 2010. L'effondrement économique de l'année précédente, avec une baisse de 4,7 % du PIB, a été suivi d'un taux de croissance inattendu de près de 3,5 % pour l'exercice 2010. Après le recul historique (environ 20 %) des investissements dans les équipements pendant l'année de crise 2009, ceux-ci ont significativement regagné en vigueur dès le deuxième trimestre 2010 (+9 % par rapport à l'année précédente). Les conditions sur les deux marchés phares du Groupe Alpiq Anlagentechnik (Groupe AAT) – technique de l'énergie et des installations (TEI) et techniques de l'alimentation en énergie et de la communication (TEC) – ont été très variables au cours de l'année du rapport.

Dans l'ensemble, le contexte économique du secteur TEC a connu une embellie. Si le marché s'est légèrement redressé en 2010, les réglementations incitatives, dont l'unbundling et autres mesures interventionnistes, ont de nouveau exercé une influence négative sur l'activité de base (réseaux de transport et de distribution). Le secteur de la production énergétique, en revanche, a enregistré une baisse importante de la demande, notamment pour les grandes centrales conventionnelles. Les problèmes d'autorisation des installations, associés à un cadre général influencé par des incertitudes politiques, ont entravé une reprise plus marquée sur les marchés.

Réglementations aux effets variables

Les difficultés croissantes liées aux autorisations et le nouveau Concept Energie du Gouvernement fédéral ont produit un effet limitatif sur la demande de centrales conventionnelles. Le long débat sur l'extension de la durée de vie des centrales nucléaires a exercé un impact particulièrement négatif. A ce jour, il est difficile d'évaluer les conséquences qu'auront sur le développement des activités du Groupe AAT la prolongation d'exploitation des installations nucléaires d'une douzaine d'années en moyenne, le développement des énergies renouvelables, l'augmentation de l'efficacité énergétique ou encore l'extension des réseaux électriques.

Une légère progression du volume des investissements s'est amorcée à la suite de la vente des réseaux de transport d'E.ON et de Vattenfall. Les prix du marché sont néanmoins restés à un niveau insatisfaisant. Les réseaux de chauffage à courte et longue distance ont profité des effets positifs des mesures d'encouragement qui ont entraîné une légère reprise de la demande. En revanche, la loi sur le développement accéléré des réseaux à très haute tension n'a toujours pas produit le résultat escompté en 2010, à savoir l'augmentation du volume des entrées de commandes.

Technique de l'énergie et des installations (TEI)

Le déclin de la demande dans le secteur de la construction de grandes installations conventionnelles en Allemagne s'est accompagné d'une pression accrue sur la concurrence et les prix. Les problèmes liés aux autorisations et aux retards dans les réalisations ont entraîné incertitude et réticence chez les investisseurs. Sous l'influence du projet de prolongation de la durée de vie des centrales nucléaires, le bon niveau de la demande en prestations de maintenance et de services ainsi qu'en dis-

positifs de sécurité dans le génie nucléaire a néanmoins éclairci les perspectives, à l'inverse de la demande toujours faible en canalisations et en installations dans le secteur industriel de la technique de l'alimentation, notamment dans les secteurs de la chimie, de la pétrochimie, des semi-conducteurs et de l'automobile, même si la tendance semble s'inverser.

AAT a obtenu l'aval d'Alpiq Generation CZ pour la planification et l'installation du bloc K7 de la centrale à charbon de la ville tchèque de Kladno. Cette commande d'un montant de 240 millions d'euros est le plus important contrat de prestation isolée signé par le Groupe AAT depuis sa création. Concrètement, la commande recouvre la planification, l'ingénierie, l'approvisionnement, le montage, la mise en service et la conduite des essais d'une chaudière à lit fluidisé circulant alimentée au charbon, d'une turbine à vapeur et de ses équipements auxiliaires.

Technique de l'alimentation en énergie et de la communication (TEC)

Une tendance à la hausse des investissements dans les réseaux de distribution et de transport de l'électricité s'est amorcée en 2010, et ce, en dépit de la tension persistante sur les prix. La demande d'installations à haute tension, de lignes aériennes et de centrales de transformation rencontre toujours des obstacles liés aux continus reports des projets dus aux difficultés pour obtenir les autorisations. Au dernier trimestre 2010, le marché de l'énergie produite par des installations d'éoliennes offshore a apporté une contribution positive à la demande. Le développement des installations de distribution d'énergie et d'électricité et de son offre de grande qualité, «distribution principale à basse tension» pour les activités adaptées aux besoins des clients, a également été positif. Des mesures d'investissement et de commercialisation ont été prises pour continuer d'exploiter le potentiel de ce secteur en pleine croissance. Ainsi, côté investissement, les efforts portent sur l'acquisition d'un nouveau site et la construction d'un bâtiment destiné au montage d'installations de distribution d'électricité dans la ville allemande Bamberg. L'objectif de ce projet est de doubler ce volume par le développement d'un réseau d'approvisionnement couvrant toute l'Allemagne d'ici à cinq ans.

Parmi les événements majeurs pour le secteur TEC au cours de l'année du rapport, il convient de citer le rachat de la société JM-montáže s.r.o. (GA-JMM) par la société tchèque GA Energo technik s.r.o, premier prestataire dans le secteur des lignes aériennes à haute tension, et la réalisation de réseaux de distribution à moyenne et basse tension. Grâce à cette acquisition, GA Energo technik s.r.o. franchit une étape pour devenir prestataire de services complets dans le secteur de la technique d'approvisionnement en énergie. La compétence principale de GA-JMM est l'ingénierie et la réalisation de centrales de transformation clés en main pour les entreprises énergétiques et l'industrie. La société, dont le siège se trouve en Moravie, complète parfaitement les activités du Groupe AAT en République tchèque.

Croissance et stabilisation

Pour le secteur TEC, l'exercice 2011 sera marqué par l'application d'une stratégie de croissance visant avant tout la qualité. Il s'agit, d'une part, de développer les activités relatives aux réseaux de transport de l'électricité, en Allemagne comme dans

d'autres pays européens, par la création d'une plate-forme européenne pour les constructeurs de lignes et de câbles à haute tension, l'exploration de nouveaux potentiels sur les marchés de la technologie du câble et l'accès aux marchés polonais, néerlandais et italien. D'autre part, il est prévu de développer les activités en Europe de l'Est et d'accroître les parts de marché dans les secteurs de l'industrie et des installations électrotechniques pour les grandes centrales électriques. Dans l'ensemble, le secteur TEC table sur son statut de prestataire de services complets, axés sur l'ingénierie, pour lesquels Alpiq assume le rôle d'entrepreneur général.

Dans le secteur TEI, le Groupe AAT poursuit ses efforts visant à stabiliser le rendement à un niveau élevé. Pour compenser l'affaiblissement du marché dans le domaine des grandes centrales conventionnelles en Allemagne, il prévoit de s'internationaliser progressivement vers les pays d'Europe occidentale et centrale, de répondre aux besoins en post-équipements des installations existantes et de saisir les opportunités des nouvelles technologies. D'autres projets phares de la stratégie TEI s'articulent autour de la croissance qualitative dans le domaine du génie énergétique et écologique et autour de la consolidation sur le marché de la technique de l'alimentation, et visent à saisir toutes les opportunités qu'offre la prolongation de la durée de vie des centrales nucléaires. Concernant les installations industrielles, le Groupe AAT adoptera une stratégie de croissance offensive. D'une part, il s'agit d'assurer les activités de base par des contrats-cadres et, d'autre part, de lancer les prestations de services et de maintenance pour les oléoducs et autres installations de forage de pétrole.

Energies renouvelables

A la suite de la décision prise en février 2010 par le Conseil d'administration du Groupe Alpiq qui a consisté à regrouper toutes les activités relatives aux énergies renouvelables dans un domaine propre, intégré au segment Services énergétiques, les travaux de constitution de la nouvelle unité opérationnelle baptisée «Energies renouvelables» ont été activement entrepris afin de garantir son lancement opérationnel au 1^{er} janvier 2011.

Corporate Center

Financial Services a axé ses efforts sur la consolidation financière du Groupe et optimisé la gestion des risques. Le nouveau Management Information System (MIS) a été introduit avec succès. La Stratégie 2020 est née sous l'œil attentif de Business Development qui, de plus, a préparé la création de la nouvelle unité «Energies renouvelables». Management Services a redéfini la forme juridique du Groupe avec des sous-holdings, accru la notoriété d'Alpiq et amélioré sa position auprès des écoles supérieures. Les conséquences de l'ouverture du marché suisse et des nouvelles réglementations de l'UE ont été d'autres points marquants de l'année 2010. Compliance Support a en outre été développé.

Financial Services

Avec l'assurance d'une limite de crédit de 500 millions de CHF auprès d'un consortium composé de 14 banques suisses, Alpiq s'est engagée dans une voie innovante pour couvrir les besoins en liquidités. Une autre mesure phare pour optimiser les performances du Groupe sur le marché financier a été le regroupement sous la holding des passifs financiers sur le marché suisse des capitaux à la clôture au 31 décembre 2010.

En vue de consolider le financement du Groupe, divers programmes partiels ont été – ou sont en train d'être – mis en œuvre sous l'orchestration de Financial Services. Ils ont pour objectif d'une part de garantir la capacité financière du Groupe Alpiq et d'assurer sa flexibilité et, d'autre part, de les améliorer, et de réduire la volatilité à laquelle sont soumis le flux de trésorerie et les résultats. Concrètement, ils consistent en la planification cohérente des investissements, la supervision et les désinvestissements, l'optimisation de l'actif circulant net, la gestion des garanties, et englobent en outre le programme ambitieux «topIQ» qui vise à améliorer l'efficacité financière.

En 2010, une attention particulière a été portée au travail de gestion des risques. L'exercice a ainsi été placé sous le signe de la conception d'une nouvelle politique pour le Groupe Alpiq, validée par le Conseil d'administration au mois de novembre. Grâce à une meilleure gestion des risques et des finances, appliquée avec rigueur à tous les secteurs – du crédit au marché en passant par la finance et les opérations –, Alpiq a pu consolider son positionnement sans difficulté majeure ni mauvaise surprise, et ce, en dépit d'un contexte difficile.

L'accent a également été mis sur le nouveau Management Information System (MIS) qui a été introduit avec succès au premier trimestre. Désormais, les gestionnaires, pour diriger le Groupe, ont accès à toutes les informations importantes concernant les finances dans un format électronique uniformisé. Au cours de l'année du rapport, le nouveau système d'information a encore été amélioré et les dernières lacunes encore constatées ont pu être comblées avec succès. Dans l'ensemble, le MIS a contribué de façon notable à accroître la transparence en matière de développement de la valeur du Groupe.

Outre ces points forts, les unités fonctionnelles ont non seulement poursuivi leurs projets en cours, mais elles se sont également attelées à de nouvelles tâches. En technologie de l'information, une vision élargie à plus long terme relative au développement a été conçue. Puis, divers processus ont été améliorés et leur performance augmentée, notamment en gestion des identités et des accès, de l'architecture informatique et du changement. Les projets relatifs à l'informatique ont été activement conduits et certains ont déjà été menés à bien. En comptabilité et en reporting, les activités ont été réalisées dans les délais impartis grâce à des processus simplifiés et accélérés ainsi qu'à une meilleure coordination entre les unités fonctionnelles impliquées. Enfin, l'unité Corporate Taxes a pris une série de mesures visant à placer le Groupe Alpiq dans une position fiscale optimale et minimiser ainsi les risques.

Business Development

Au cours de l'exercice 2010, le domaine fonctionnel Business Development, créé début 2009, a été doté comme prévu de sa structure de gestion et ainsi pu concourir à plusieurs projets phares menés à l'échelle du Groupe.

L'un des points forts en 2010, coordonné par l'unité Strategy Development, a consisté en la redéfinition de la stratégie du Groupe Alpiq à l'horizon 2020. Le premier travail a concerné l'étude précise de la situation du Groupe Alpiq depuis sa création en 2009 et la définition du positionnement du Groupe à l'horizon 2020, en prenant en compte, entre autres, l'environnement macroéconomique difficile résultant de la crise financière et économique mondiale. L'unité Market Intelligence a en premier lieu élaboré une étude comparative sur la macroéconomie et l'économie énergétique des marchés européens ainsi que sur les tendances technologiques, puis a procédé à une analyse systématique en vue de déterminer un portefeuille cible spécifique au parc de centrales et aux pays prioritaires. Le positionnement stratégique du négoce et de la distribution, tout comme l'efficacité énergétique ont également fait partie des thèmes traités. La mise en œuvre de cette stratégie sera au cœur du programme d'activités en 2011.

Autre projet aux conséquences internes et externes: le regroupement de l'ensemble des activités du Groupe concernant les nouvelles formes d'énergies renouvelables. Sous la coordination de Mergers & Acquisitions, une unité opérationnelle autonome qui œuvre à l'échelle du Groupe a été composée, une stratégie de financement optimale définie et un portefeuille cible des pays et des technologies analysé, notamment en prenant en compte le cadre réglementaire général. La nouvelle unité, rattachée au segment Services énergétiques, sera opérationnelle dès 2011.

Outre ces grandes lignes, Business Development a apporté son concours à de nombreux projets conduits à l'échelle du Groupe et relatifs aux divers domaines. Ces projets s'étendent de l'intégration des sociétés de distribution ou de production nouvellement acquises aux activités d'optimisation visant à réduire la complexité du fonctionnement du Groupe, en passant par l'amélioration des processus et des structures.

Management Services

La restructuration juridique du Groupe avec des sous-holdings ainsi que le rattachement des filiales ont grandement occupé l'unité Corporate Legal qui, conjointement avec les unités et les autres domaines annexés au Corporate Center, a mené l'opération, de sa planification à sa mise en œuvre. De plus, dans plusieurs affaires, le jugement du Tribunal administratif fédéral a déclaré illégale la répercussion des charges des services-système des centrales d'une puissance supérieure à 50 MW. Cette décision aura un effet préjudiciable sur les dossiers toujours en suspens déposés par Alpiq.

Les mesures prises par l'unité Corporate Human Resources ont en outre contribué avec succès à l'amélioration de la position d'Alpiq dans le paysage des écoles supérieures. Une enquête menée auprès des étudiants a révélé qu'Alpiq enregistre la meilleure progression dans la catégorie «sciences de l'ingénierie». Cette performance lui a valu de remporter le prix Highest Climber décerné par Universum. Par ailleurs, dans le domaine de la gestion d'infrastructures techniques, un grand nombre de mesures visant à améliorer l'efficacité et à réduire les coûts a été mis en œuvre.

L'unité Corporate Communications a placé l'achèvement du projet de lancement de la nouvelle marque Alpiq au cœur de ses activités. Les sondages montrent qu'Alpiq a su accroître la reconnaissance de la marque au sein de groupes ciblés et jouit déjà d'une grande notoriété, en partie attribuable au soutien actif à la fédération suisse de ski Swiss-Ski avec, entre autres actions, la plus grande carte de vœux jamais réalisée, déployée sur le barrage de Cleuson à l'attention des athlètes des sports d'hiver. Pour cette action, Alpiq et l'agence de publicité ont reçu conjointement le Swiss Corporate Communications Award.

En Suisse comme en Europe, l'unité Corporate Public Affairs a suivi avec intérêt les contenus et les applications des nouvelles dispositions en matière de réglementation. Pour la Suisse, les efforts se sont principalement concentrés sur une mise en œuvre intelligente de la première étape de l'ouverture du marché suivie de la préparation de l'étape suivante. Au niveau européen, les activités ont consisté à évaluer les opportunités et les possibilités pour Alpiq d'amortir les effets négatifs des nouvelles directives de l'UE relatives aux énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la libéralisation des marchés et les dispositifs anti-CO₂. Concernant les accords commerciaux bilatéraux avec l'UE, il s'agissait de garantir les investissements dans les contrats à long terme. En 2011, l'objectif sera de suivre attentivement les conséquences de l'ouverture du marché en Suisse et les nouvelles réglementations des pays de l'Union.

Le travail d'assistance en matière de conformité a en outre été renforcé, notamment par la révision du Code de bonne conduite d'Alpiq. Après avoir reçu l'aval du Conseil d'administration, ce code a non seulement été implanté à l'échelle du Groupe, mais il a aussi fait l'objet de formations. Ce processus, de même que la restructuration des directives générales visant une gestion plus efficace du Groupe, se poursuivra en 2011.

Corporate Governance

En sa qualité d'entreprise énergétique active dans toute l'Europe, Alpiq entend par responsabilité une gestion d'entreprise circonspecte, une politique d'information ouverte et une collaboration respectueuse. Des systèmes de gestion et de contrôle, efficaces et éprouvés, soutiennent Alpiq dans son objectif de réussir durablement et de protéger les intérêts des actionnaires et autres parties prenantes. C'est ainsi que l'entreprise garantit une gouvernance efficace qui repose sur les principes fondamentaux de responsabilité, de transparence et de loyauté.

Les principes et les règles de la Corporate Governance d'Alpiq sont spécifiés de la manière suivante: dans les statuts de la société, le règlement d'organisation, le règlement de la Direction générale, les directives du Groupe et l'organigramme de rattachement des sociétés de participation. Le présent rapport décrit les pratiques dans le respect de la structure et du contenu prévus par la «Directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance» de la SIX Swiss Exchange. Sauf indication contraire, toutes les informations se rapportent à la situation au 31 décembre 2010.

Structure du Groupe et actionariat

Alpiq possède d'importantes installations de production en Suisse, en France, en Italie, en Allemagne, en Norvège, en Hongrie, en République tchèque et en Bulgarie, auxquelles s'ajoutent plusieurs réseaux électriques. Les activités opérationnelles du Groupe Alpiq sont réalisées par les domaines décrits ci-après ainsi que les sept sous-holdings suivantes, sous le toit d'Alpiq Holding SA: Alpiq SA, Alpiq Suisse SA, Alpiq Western Europe S.à r.l., Alpiq Central Europe SA, Alpiq EcoPower SA, Alpiq Deutschland GmbH und Alpiq InTec SA.

Alpiq se divise en deux segments: Energie et Services énergétiques. Le segment Energie mise sur l'association entre la production d'électricité et le réseau avec le négoce et la distribution. Il est composé des domaines opérationnels Energie Suisse, Energie Europe de l'Ouest et Energie Europe centrale qui disposent tous de centrales et de participations ainsi que de sociétés de commercialisation locales. Le domaine opérationnel Trading & Services fait également partie intégrante de ce segment.

Le domaine opérationnel Energie Suisse recouvre la distribution sur le marché suisse, la production hydraulique et thermique dans ce pays, la participation dans le parc éolien du Cers acquise en 2010, les parties du réseau électrique national appartenant à Alpiq ainsi que l'unité opérationnelle Optimisation.

Le domaine opérationnel Energie Europe de l'Ouest opère sur son marché avec les filiales de distribution Alpiq Energia S.p.A., à Milan et à Rome, Energit S.p.A. à Cagliari en Italie, Alpiq Energie SAS, à Paris, Alpiq Energía España S.A.U., à Barcelone, Alpiq Denmark A/S, à Aalborg et Glostrup, Alpiq Norway AS, à Oslo, Alpiq Sweden AB, à Stockholm, et Energiakomio Oy, à Jyväskylä en Finlande. Les centrales propres à Alpiq, la participation à Edipower en Italie ainsi que les centrales à énergies renouvelables en Italie, en France et en Norvège en font également partie. Les projets de centrales en France, en Italie et en Norvège complètent ce secteur.

Le domaine opérationnel Energie Europe centrale opère sur les marchés d'Europe centrale et orientale avec ses filiales de commercialisation et de distribution en Albanie, Allemagne, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Grèce, Hongrie, Lituanie, Macédoine, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Serbie, Turquie et Ukraine. Ces activités dans les divers pays sont regroupées au sein d'Alpiq Central Europe AG, exception faite de l'Allemagne pour laquelle Alpiq Deutschland GmbH est compétente. Les centrales d'Alpiq en République tchèque et en Hongrie sont gérées depuis Prague. L'unité Trading & Services pour l'Europe centrale et de l'Est est elle aussi implantée à Prague; elle fait partie d'Alpiq Energy SE.

Le domaine opérationnel Trading & Services commercialise diverses matières premières, comme l'électricité, le gaz, le charbon, les produits pétroliers et carbu-

Organisation au 1^{er} janvier 2011

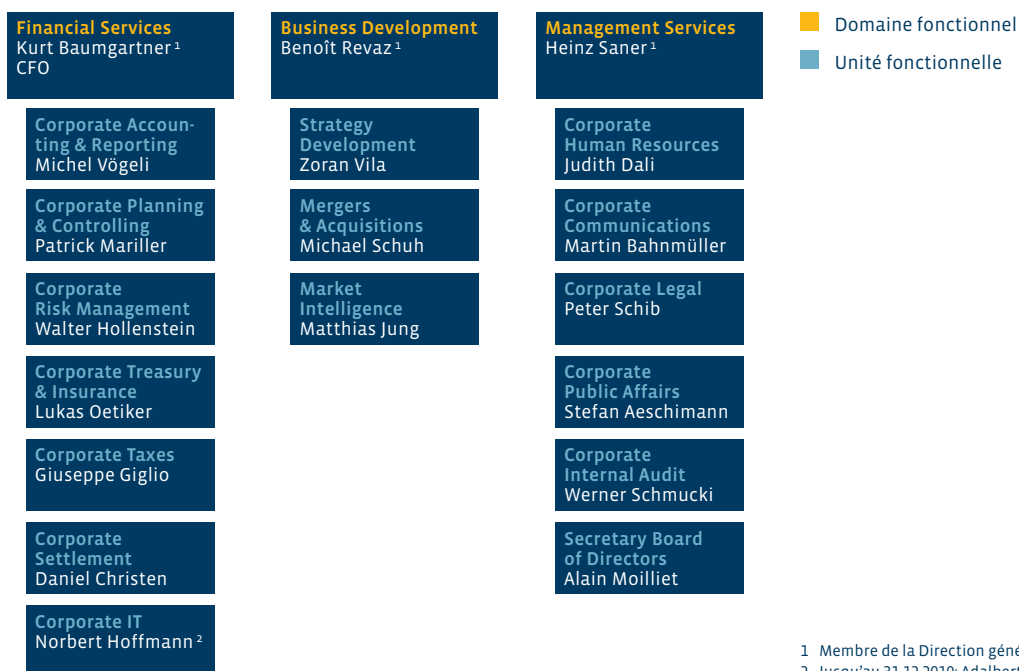


Domaines opérationnels



- 1 Membre de la Direction générale
- 2 Jusqu'au 30.04.2010: Armin Stoltz
- 3 Jusqu'au 31.12.2010: Allan Walmsley
- 4 Jusqu'au 31.08.2010: Kees van Hoek
- 5 Jusqu'au 31.12.2010: Peter Hirt

Domaines fonctionnels



- 1 Membre de la Direction générale
- 2 Jusqu'au 31.12.2010: Adalbert Gebhard

rants, ainsi que les certificats CO₂ et les certificats verts. Il opère sur les principales places boursières de l'énergie, les plates-formes de négoce et les bourses du gaz.

Le segment Services énergétiques se consacre aux prestations liées à la production, à la distribution et à l'utilisation de l'énergie. Il regroupe pour l'essentiel les sociétés appartenant au Groupe Alpiq InTec (AIT) en Suisse, en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas et en République tchèque ainsi que les sociétés appartenant au Groupe allemand Alpiq Anlagentechnik GmbH (AAT) implantées en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Hongrie, en République tchèque et en Roumanie. Le Groupe AAT fournit des prestations dans les techniques de l'alimentation en énergie et de la communication ainsi que dans les techniques de production d'énergie et des installations. Les sociétés du Groupe AIT œuvrent principalement dans les domaines techniques de la construction, des transports et de l'alimentation en énergie. Elles gèrent en outre des projets spéciaux et d'envergure.

Les activités du Corporate Center sont regroupées dans Alpiq Management SA. Le Corporate Center englobe les domaines fonctionnels Financial Services, Business Development et Management Services. Le domaine fonctionnel Financial Services comprend les unités Corporate Accounting & Reporting, Corporate Planning & Controlling, Corporate Risk Management, Corporate Treasury & Insurance, Corporate Taxes, Corporate Settlement et Corporate IT. Le domaine fonctionnel Business Development est responsable des unités Strategy Development, Mergers & Acquisitions et Market Intelligence. Le domaine fonctionnel Management Services gère les unités Corporate Human Resources, Corporate Communications, Corporate Legal, Corporate Public Affairs, Corporate Internal Audit et le secrétariat général (Compliance Support inclus).

Cotation en bourse

La société mère Alpiq Holding SA, sise à Neuchâtel, disposait au 31 décembre 2010 d'un capital-actions de 271 898 730 de CHF, se décomposant en 27 189 873 actions nominatives d'une valeur nominale de 10 CHF chacune. Les actions nominatives sont cotées à la SIX Swiss Exchange sous le code ISIN CH0034389707. La capitalisation sur le marché s'élevait à la fin de l'année à 9788 354 280 de CHF (calcul: cours à la clôture du 30 décembre 2010 x nombre d'actions = 360 CHF x 27 189 873 actions nominatives).

La Società Elettrica Sopracenerina SA (SES), à Locarno, possède un capital-actions de 16 500 000 de CHF auquel Alpiq participe à hauteur de 60,9 %. Elle est également cotée à la SIX Swiss Exchange (ISIN CH0004699440). Fin 2010, la capitalisation sur le marché s'élevait à 264 millions de CHF (240 x 1 100 000).

Les principales sociétés consolidées du Groupe sont énumérées aux pages 145 à 151 du rapport financier. Les principaux actionnaires selon l'inscription au registre des actions sont énoncés à la page 124 du rapport financier et présentés ci-après.

Les acquéreurs majoritaires d'actions d'Alpiq Holding SA ne sont pas tenus de présenter une offre publique d'achat conformément à la loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (clause d'exemption). Il existe une convention de consortium d'actionnaires entre EOS Holding (Lausanne), EDF Alpes Investissements Sàrl (EDFAI, Martigny) et le consortium des actionnaires minoritaires suisses composé de: EBM (Genossenschaft Elektra Birseck, Münchenstein), EBL (Genossen-

schaft Elektra Baselland, Liestal), Canton de Soleure, IBAarau AG, AIL (Aziende Industriali di Lugano SA) et WWZ (Wasserwerke Zug AG).

Participations croisées

Les participations croisées comme présentées l'année précédente entre Alpiq Holding AG et A2A S.p.A. n'existent plus à la suite de la vente fin mai 2010 par A2A S.p.A. de ses actions d'un total de 5,16% d'Alpiq Holding SA. Depuis le 31 décembre 2010, ces actions appartiennent à «Divers actionnaires» (free float). Au 31 décembre, Alpiq Holding SA détenait toujours 5 % du capital-actions d'A2A S.p.A.

Structure du capital

Capital-actions

Le capital-actions d'Alpiq Holding SA s'élevait au 31 décembre 2010 toujours à 271 898 730 de CHF, se décomposant en 27 189 873 actions nominatives d'une valeur nominale de 10 CHF chacune. Les actions sont entièrement libérées.

Alpiq Holding SA ne dispose ni de capital conditionnel ni de capital autorisé.

Modifications du capital

Le rapport financier décrit les variations du capital-actions aux pages 74 et 75 pour le compte consolidé du Groupe Alpiq et à la page 161 pour les comptes annuels d'Alpiq Holding SA. Les variations des capitaux propres pour l'exercice 2008 figurent dans le rapport de gestion 2009 d'Alpiq Holding SA, aux pages 72 et 73 du rapport financier pour le compte consolidé du Groupe Alpiq, et à la page 155 pour les comptes annuels d'Alpiq Holding SA.

Actions

Chaque action représentée dispose d'une voix à l'Assemblée générale d'Alpiq Holding SA. Il n'existe ni restriction du transfert d'actions ni restriction du droit de vote. Aucun bon de jouissance ou de participation ni obligation convertible n'est dû à la société.

Actionnaires au 31 décembre 2010

Alpiq Holding SA	31,38	EOS Holding
	25,00	EDFAI
	13,63	EBM
	7,12	EBL
	5,60	Canton de Soleure
	2,30	EnBW
	2,12	AIL
	2,00	IBAarau
	0,91	WWZ
	9,94	Divers (bourse)

Participations en pourcentage

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est responsable de la supervision et des orientations stratégiques du Groupe Alpiq dans son ensemble, et veille sur la Direction générale.

Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose de 13 membres n'exerçant aucune fonction dirigeante dans l'entreprise. Les administrateurs sont présentés ci-après ainsi qu'aux pages 52 et 53 du présent rapport de gestion. Giuliano Zuccoli s'est retiré du Conseil d'administration fin mars; il a été renoncé à un vote pour pourvoir le siège.

Autres activités et intérêts particuliers

Les curriculum vitæ, parcours professionnels et informations sur les autres activités des membres du Conseil d'administration sont consultables sur le site Internet www.alpiq.com/bod.

La durée du mandat des administrateurs est de trois ans. Les administrateurs sortants sont rééligibles. Les administrateurs élus en remplacement d'un membre sortant en cours de mandat exercent la durée de mandat restante de leur prédécesseur.

Le Conseil d'administration se constitue lui-même. Il élit chaque année, parmi ses membres, le président, deux vice-présidents ainsi que le secrétaire qui ne doit pas être membre du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration s'est réuni neuf fois durant l'année du rapport pour une durée moyenne de quatre heures par séance. Le président fixe l'ordre du jour des séances après consultation du CEO. Tout administrateur peut exiger par écrit l'inscription d'un point à l'ordre du jour. Les membres du Conseil d'administration reçoivent avant les séances une documentation leur permettant de se préparer aux points mis à l'ordre du jour.

Les membres de la Direction générale assistent généralement aux séances du Conseil d'administration à titre consultatif. Ils se refusent lorsque le président l'ordonne.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des membres présents habilités à voter. Le président tranche en cas d'égalité des voix. S'il y a conflit d'intérêts, les administrateurs concernés se refusent. Les délibérations et décisions du Conseil d'administration sont consignées dans un procès-verbal adressé aux administrateurs et approuvé à la séance suivante. En dehors des séances, chaque membre peut s'informer auprès du CEO sur la marche des affaires et sur des activités particulières, avec l'aval du président. Tout administrateur a la possibilité de demander au président du Conseil d'administration la présentation des comptes et des dossiers si cela est nécessaire à l'accomplissement d'une mission.

En 2010, le Conseil d'administration, avec l'appui d'un conseiller externe, a procédé à une première auto-évaluation portant sur le fonctionnement et les prestations d'Alpiq depuis sa création. L'appréciation des structures, de l'organisation, des processus et des compétences en matière de décision a alors été placée au premier plan du fait que le regroupement d'Atel et d'EOS sous le Groupe Alpiq début 2009 a

nécessité une reconstitution partielle du Conseil d'administration et un remaniement exhaustif de l'organisation. Le résultat final a révélé que les structures, l'organisation et l'attribution des compétences sont conformes aux exigences et aux attentes. Dans certains domaines particuliers, un potentiel d'amélioration a été constaté, mais la mise en place de mesures spécifiques n'a pas été estimée nécessaire du fait de l'observation d'une constante amélioration dans tous les domaines.

Conseil d'administration au 31 décembre 2010

Nom	Première élection	Fin du mandat
Hans E. Schweickardt, CH-Neerach, président	2006	2012
Marc Boudier, FR-Sèvres, vice-président	2006	2012
Christian Wanner, CH-Messen, vice-président	2006	2012
Pierre Aumont, FR-Paris	2007	2013
Hans Büttiker, CH-Dornach	2006	2012
Guillaume de Forceville, FR-Sèvres	2009	2012
Philippe V. Huet, FR-Paris	2006	2012
Claude Lässer, CH-Marly	2009	2012
Daniel Mouchet, CH-Veyrier	2009	2012
Guy Mustaki, CH-Pully	2009	2012
Jean-Yves Pidoux, CH-Lausanne	2009	2012
Alex Stebler, CH-Nunningen	2006	2012
Urs Steiner, CH-Laufen	2006	2012

Outils de pilotage et de surveillance

Le Conseil d'administration est informé tous les ans par la Direction générale sur la nature et la mise en œuvre des objectifs stratégiques, annuels et à moyen terme. Durant l'exercice, la Direction générale rend compte trimestriellement et à chaque séance de la marche des affaires, de la réalisation des objectifs et d'autres évolutions essentielles. Le Conseil d'administration reçoit en outre un résumé mensuel comportant les indices financiers, la situation en matière de risques et l'état des audits internes en cours. L'organe de révision présente au Conseil d'administration les résultats de ses vérifications et les priorités de ses futures activités par le biais d'une lettre de recommandations (Management Letter) et d'un rapport oral. La révision interne soumet à l'approbation du Conseil d'administration un programme de contrôle annuel puis communique périodiquement ses conclusions et recommandations en rendant compte de leur mise en œuvre. Le Conseil d'administration est informé par un rapport écrit annuel de l'état, de l'évolution et des principaux éléments de la gestion des risques à l'échelle du Groupe. Ce rapport présente les principes et les limites ainsi que leur application. Il décrit les étapes de développement prévues.

Le Conseil d'administration (CA) comprend en outre deux comités: l'Audit and Risk Committee (ARC) et le Comité de nomination et de rémunération (CNR).

Audit and Risk Committee (ARC)

Le comité ARC est composé comme suit: Marc Boudier (président), Jean-Yves Pidoux (membre), Alex Stebler (membre) et Urs Steiner (membre).

L'ARC a pour mission d'assister le CA dans l'exercice de ses obligations de surveillance, notamment pour vérifier et évaluer l'activité et l'indépendance de la révision externe et interne, du système de contrôle, de la présentation des comptes de l'année en cours et de l'année précédente, et de la gestion des risques ainsi que la conformité et la Corporate Governance.

L'ARC soumet des propositions au vote du CA et rend compte oralement de ses activités, décisions, conclusions et recommandations à chaque séance. Si, lors d'une prise de décision propre, la majorité des voix n'est pas atteinte, la décision incombe au CA. Les procès-verbaux des séances de l'ARC sont portés à la connaissance des membres du CA. L'ARC présente de plus au CA un compte rendu annuel qui résume ses activités durant l'exercice sous revue.

Le président du CA, le CEO, le CFO et le responsable du Corporate Internal Audit prennent généralement part aux séances de l'ARC. D'autres responsables d'unités et membres de la révision externe assistent aux séances selon l'ordre du jour. L'ARC s'est réuni cinq fois durant l'exercice sous revue, pour une durée moyenne de trois heures et demie par séance. L'ARC s'est essentiellement consacré à la question de la gestion des risques et a mis à jour la politique en matière de risques; celle-ci a ensuite été validée par le Conseil d'administration. Par ailleurs, il a décidé de faire appel à un spécialiste externe pour soumettre l'audit interne à une évaluation de la qualité.

Comité de nomination et de rémunération (CNR)

Le CNR est composé comme suit: Guy Mustaki (président), Marc Boudier (membre), Hans Büttiker (membre) et Christian Wanner (membre).

Le CNR a pour mission d'assister le CA dans l'exercice de son obligation de surveillance concernant la planification de la relève au sein du CA et de la Direction générale, la définition de la politique de compensation ainsi que la définition des conditions d'embauche et des dispositions contractuelles concernant le CEO, la Direction générale et les responsables des unités opérationnelles et fonctionnelles.

Le CNR soumet des propositions au vote du CA et rend oralement compte de ses activités, décisions, conclusions et recommandations à chaque séance. Les procès-verbaux du CNR sont portés à la connaissance des membres du CA. Le président du Conseil d'administration, le CEO et la directrice des Corporate Human Resources prennent généralement part aux séances. Le CNR s'est réuni quatre fois durant l'exercice sous revue, pour une durée moyenne d'une heure et demie par séance.

Règlement des compétences

Le CA a confié au CEO l'ensemble de la direction opérationnelle du Groupe Alpiq. Le CEO préside la Direction générale et a délégué certaines fonctions directoriales aux membres de la Direction générale.

Les compétences et la répartition des tâches entre le CA et le CEO, ou la Direction générale, sont stipulées dans le règlement de la Direction générale et le règlement d'organisation.

Le CEO, dans le cadre des directives du Groupe, a édicté un règlement des compétences applicable à l'échelle du Groupe.

Outils d'information et de contrôle de la Direction générale

La Direction générale informe en permanence le CA des événements majeurs. Un rapport financier est établi trimestriellement. Le CA reçoit chaque mois les principaux chiffres financiers ainsi qu'un état de la situation actuelle en matière de risque. Les mécanismes d'information et de contrôle sont complétés par les audits conduits par le Corporate Internal Audit.

Les membres de la Direction générale assistent en général aux séances du CA et se tiennent à sa disposition pour les demandes d'information. Ils se résistent lorsque le président l'ordonne.

La gestion des risques porte sur les risques liés à l'activité, au marché et au crédit. Le CA est informé par un rapport écrit annuel de l'état, de l'évolution et des principaux éléments de la gestion des risques à l'échelle du Groupe. Ce rapport présente les principes et les limites ainsi que leur application. Il décrit les étapes de développement programmées. Un comité Risk Management central, subordonné au CFO, fixe les limites dans chaque domaine en fonction du résultat des analyses. La catégorisation des risques incombe à la Direction générale. Le CA fixe une fois par an la limite générale pour le Groupe. Le comité Risk Management surveille le respect des limites et des principes.

Le CA approuve tous les ans, sur demande de l'ARC, la planification des audits du Corporate Internal Audit ainsi que le rapport de synthèse. Le Corporate Internal Audit est directement subordonné au président du Conseil d'administration. Les différents rapports de vérification sont présentés au président et, sous forme de synthèse, à l'ARC pour être discutés lors de chaque réunion. Pour son travail, le Corporate Internal Audit fait appel à un conseiller indépendant de la révision externe.

Direction générale

La Direction générale compte neuf membres énoncés aux pages 54 et 55 du rapport de gestion. Les curriculum vitæ, informations sur leurs autres activités et liens rattachant à des intérêts particuliers des membres se trouvent sur le site Internet d'Alpiq: www.alpiq.com/executive-board. Il n'existe pas de contrat de management.

Rapport de rémunération 2010

Principes et objectif

Dans le respect d'une bonne gestion d'entreprise, une indemnité conforme au marché et un système de bonus axé sur les performances et les valeurs sont prévus pour motiver les cadres à œuvrer à l'accroissement durable de la valeur de l'entreprise.

Les directives d'indemnisation et les systèmes de bonus d'Alpiq garantissent une rémunération des cadres appropriée à leurs activités et responsabilités, et tiennent également compte de la situation économique, de la réussite et des perspec-

tives de l'entreprise. De ce fait, le paquet total des rémunérations des membres de la Direction générale, des responsables des unités opérationnelles et fonctionnelles est constitué comme suit:

1. composants fixes indépendants des résultats,
2. bonus à court terme dépendants des résultats sur une année d'exercice,
3. bonus à long terme dépendants des résultats sur plusieurs années d'exercice.

A propos de la conformité au marché des rémunérations

En vue de garantir la conformité des rémunérations, Alpiq mandate à intervalles réguliers une société de conseil indépendante pour expertiser le positionnement du paquet total de rémunérations des membres de la Direction générale, des responsables des unités opérationnelles et fonctionnelles et des membres du Conseil d'administration, dans le contexte concurrentiel. Le montant et la structure des traitements sont évalués. Les différences des résultats enregistrés par des entreprises suisses et européennes, actives dans le secteur de l'énergie et de l'électricité, disposant de structures comparables, étant cotées en bourse et présentant des similarités d'activité et de taille, ont servi de référence. La dernière évaluation externe de ce type remonte à août / septembre 2009.

Publication

Conformément au chapitre IV du «Code suisse de bonnes pratiques» et au chapitre 5 des directives SIX Swiss Exchange concernant les informations relatives à la Corporate Governance, Alpiq publie les

- contenus et procédures permettant de fixer les rémunérations,
- rémunérations des membres d'organes actuellement en place,
- rémunérations des anciens membres d'organes,
- rétributions et indemnisations complémentaires,
- prêts accordés aux organes.

Il n'existe pas de programmes de participation ou d'option pour les membres des organes d'Alpiq.

A. Rémunération des membres de la Direction générale

Principes

Les conditions d'engagement, dispositions contractuelles et rémunération des membres de la Direction générale sont adoptées et vérifiées à intervalles réguliers par le Comité de nomination et de rémunération (CNR) nommé par le Conseil d'administration. Le CNR fixe les objectifs du CEO (Chief Executive Officer) et approuve, sur son conseil, ceux de la Direction générale.

Les détails concernant le versement des bonus sont définis dans le règlement des bonus que le CNR valide à la demande du CEO. Durant l'exercice 2010, les membres de la Direction générale ont été rémunérés conformément au règlement des bonus en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2010.

Bénéficiaires

Les personnes pouvant bénéficier des bonus selon le règlement sont le CEO et les directeurs des domaines opérationnels et fonctionnels. Si un membre de la Direction générale occupe deux fonctions, seule la fonction supérieure sera prise en compte.

Au niveau de la Direction générale, les deux personnes suivantes cumulent chacune deux mandats: Herbert Niklaus, directeur du domaine opérationnel Services énergétiques et responsable de l'unité Alpiq Anlagentechnik à Heidelberg et Michael Wider, directeur du domaine opérationnel Energie Suisse et responsable ad interim de l'unité Marché Suisse.

Structure de rémunération

En 2010, les membres de la Direction générale ont reçu des rémunérations composées d'un salaire fixe et d'un salaire variable dépendant des résultats. Le salaire variable est constitué d'une composante à court terme liée aux résultats (Short Term Bonus, STB) et d'une composante à long terme également dépendante des résultats (Long Term Incentive, LTI). Si le versement issu de la composante STB est fondé sur des objectifs personnels et financiers, celui de la composante LTI repose sur la croissance à long terme de la valeur de l'entreprise.

Bonus à court terme (STB)

La composante de bonus à court terme est censée motiver les dirigeants et rétribuer les résultats de l'entreprise au fil de l'année.

Le montant du versement de 30% de la valeur nominale du STB est calculé en fonction de la réalisation d'au moins six objectifs de performance personnelle (composantes qualitatives). Il s'agit, par exemple, de la réalisation d'objectifs clairement définis et mesurables, relatifs à des projets, à l'efficacité et au franchissement d'étapes majeures. Aucun de ces objectifs n'est d'ordre financier.

Le versement des 70% restants dépend de la réalisation d'objectifs d'EBITDA (bénéfices avant intérêts, impôts et taxes, dotations aux amortissements et provisions sur immobilisation) fixés par le CNR au début de l'exercice.

L'objectif EBITDA (100%) fixé par le CNR sert de base au calcul des composantes quantitatives. Si l'objectif EBITDA est atteint, la composante financière s'élève à 100% de la part correspondant à la valeur nominative. Lorsque le CNR a défini une certaine valeur EBITDA, aucun versement complémentaire issu de la composante quantitative ne sera effectué (EBITDA Cap). La composante quantitative du STB dépend en outre d'un coefficient de référence qui permet d'augmenter ou de réduire le montant à verser. Pour cela, l'EBITDA réalisé est comparé à celui des concurrents d'Alpiq. La réalisation d'un résultat EBITDA inférieur à l'objectif fixé par le CNR exclut tout versement d'une composante quantitative du STB (EBITDA Floor).

Indemnité à long terme (LTI)

La composante d'indemnité LTI doit motiver les membres de la Direction générale à œuvrer à une augmentation de la valeur d'Alpiq à moyen et long terme dans l'esprit d'une gestion durable. Le versement n'intervient qu'après un délai de trois ans après attribution de la composante LTI. L'augmentation durable de la valeur de l'en-

treprise est mesurée d'après l'indice «Valeur ajoutée économique» (VAE). L'indemnité LTI est payée au comptant.

Le CNR fixe la hauteur de l'indemnité LTI au début de l'exercice. Le versement de cette composante est fondé sur la réalisation des valeurs en fonction de l'objectif VAE après un délai de trois ans. Les valeurs de l'objectif VAE sont fixées chaque année par le CNR d'après les plans d'entreprise adoptés par Alpiq. La part versée atteint 100 % de la valeur nominative en cas de réalisation du montant espéré sur trois ans, c'est-à-dire de l'objectif VAE. Les réalisations d'un chiffre supérieur à l'objectif VAE fixé par le CNR ne donnent pas droit à un versement complémentaire (VAE Cap). L'application du coefficient de référence EBITDA permet en outre d'augmenter ou réduire la hauteur de l'indemnité LTI à verser. Pour cela, l'EBITDA réalisé est comparé aux valeurs chez les concurrents d'Alpiq (cf. STB).

Plafonnement et autres réglementations

La hauteur du salaire de base et des indemnités des deux composantes STB et LTI ne doit pas être supérieure au triple du salaire de base pour les membres de la Direction générale. Tout montant dépassant ce plafond ne peut être versé.

Indépendamment de cette réglementation, le CNR est habilité à accorder un bonus exceptionnel.

Dans des cas extraordinaires justifiés, le CNR peut décider qu'aucun bonus (STB et LTI) ne soit versé au CEO (à la demande du président du Conseil d'administration), ou à un directeur de domaine opérationnel ou fonctionnel (à la demande du CEO).

Le bonus versé constitue un revenu imposable et, de ce fait, est soumis à l'ensemble des cotisations sociales (AVS/AI/APG/AC).

Hauteur des rémunérations

Sur la base de comparaisons effectuées sur le marché, les composantes fixes des salaires des dirigeants ont été adaptées à la charge des composantes variables. Les très bons résultats opérationnels de 2009 (versement au printemps 2010) ont conduit à une part du salaire variable plus importante.

Les rémunérations des dirigeants pour l'année 2010 se sont élevées à un total de 12,0 millions de CHF (9,3 millions de CHF) dont 10,1 millions de CHF (7,7 millions de CHF) d'indemnités courantes et 1,9 million de CHF (1,6 million de CHF) de prestations de prévoyance. Les montants entre parenthèses sont ceux de l'année précédente. Pour l'année sous revue, le rapport entre les composantes fixes du salaire (3,306 millions de CHF au total) et les composantes variables (6,794 millions de CHF) était de 33 % contre 67 %. Les versements d'indemnités sont détaillés à la page 166 du rapport financier.

B. Indemnisation des membres du Conseil d'administration

Alpiq a versé en 2010 des indemnités pour un total de 3,1 millions de CHF (4,2 millions de CHF) aux membres du Conseil d'administration dont 3,0 millions de CHF (4,0 millions de CHF) d'indemnités courantes et de 0,1 million de CHF (0,2 million de CHF) de prestations de prévoyance. Les montants entre parenthèses sont ceux de l'année précédente.

L'indemnisation des membres du Conseil d'administration se décompose en rémunérations, frais et autres paiements. Ces composantes ne dépendent pas des résultats. Dans le cadre du démarrage des activités opérationnelles d'Alpiq Holding le 1^{er} février 2009, le Conseil d'administration a été remodelé; les composantes variables du système d'honoraires, appliqué jusqu'à présent, ont été modifiées en composantes fixes et adaptées aux conditions du marché. Les détails des versements par bénéficiaire sont consultables aux pages 164 et 165 du rapport financier.

Droit de participation des actionnaires

Chaque action représentée dispose d'une voix à l'Assemblée générale. Il n'existe ni restriction du transfert d'actions, ni restriction du droit de vote. Seuls les quotas spécifiés dans le Code des obligations s'appliquent lors de l'Assemblée générale. L'Assemblée générale est convoquée conformément aux règles établies par le Code des obligations.

Ordre du jour

Les droits de participation des actionnaires sont régis par la loi et les statuts. Les statuts sont consultables sur Internet à l'adresse: www.alpiq.com/statuts.

Les actionnaires peuvent exiger l'inscription d'un point à l'ordre du jour avec un préavis d'au moins 50 jours avant l'Assemblée générale s'ils représentent des actions d'une valeur nominale de 1 million de CHF au minimum. L'inscription des actions nominatives au registre des actions est la condition de l'octroi du droit de vote à l'Assemblée générale. Elle est possible jusqu'à une semaine avant sa tenue.

Changement de contrôle et mesures de défense

Obligation de présenter une offre

Les acquéreurs majoritaires d'actions d'Alpiq Holding SA ne sont pas tenus de présenter une offre publique d'achat conformément à la loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (clause d'exemption). Les statuts ne comprennent pas d'autres mesures de défense.

Clauses de changement de contrôle

Les contrats de travail des membres de la Direction générale ne contiennent aucune clause de changement de contrôle.

Organe de révision

Ernst & Young SA à Zurich assure les fonctions d'organe de révision d'Atel Holding SA et d'Alpiq Holding SA, ainsi que de vérificateur du Groupe depuis 2002. L'Assemblée générale élit chaque fois l'organe de révision et le vérificateur du Groupe pour un mandat d'une année. Les prestations et les honoraires sont vérifiés chaque année. Le responsable du mandat d'Ernst & Young SA en poste exerce sa fonction de-

puis 2006. En sa qualité d'organe de révision et de réviseur du Groupe, Ernst & Young SA a perçu pour ses services lors de l'exercice précédent une indemnité de près de 5,99 millions de CHF, décomposée comme suit: près de 4,48 millions de CHF pour des services d'audit, environ 0,4 million de CHF pour des services liés à l'audit, environ 0,97 million de CHF pour des conseils fiscaux et près de 0,14 million de CHF pour des conseils relatifs aux transactions.

Lors de l'acceptation des honoraires de révision, l'Audit & Risk Committee a notamment pris en considération que la structure du Groupe au cours de l'année du rapport n'a guère changé depuis le rapprochement d'Atel et d'EOS. Un autre critère était l'accord préalable avec l'organe de révision sur les questions d'audit.

Outils d'information de la révision externe

L'Audit & Risk Committee (ARC) est l'organe de surveillance de l'organe de révision externe. Cet organe informe l'ARC au moins une fois par an sur les révisions effectuées et les constatations et recommandations qui en résultent. L'ARC examine au préalable les plans de révision avec l'organe de révision externe et évalue son travail. L'organe de révision externe informe le Conseil d'administration une fois par an par le biais d'une lettre de recommandations (Management Letter). L'ARC peut à tout moment faire participer l'organe de révision externe aux séances, comme cela s'est produit une fois au cours de l'année du rapport.

Politique d'information

Alpiq informe les actionnaires, investisseurs potentiels et autres acteurs concernés, de manière exhaustive, régulière et en temps utile, par ses rapports trimestriels, semestriels et annuels, lors de conférences d'analystes financiers et de conférences de presse de bilan, et à l'occasion de l'Assemblée générale. Le site Internet constamment mis à jour à l'adresse www.alpiq.com ainsi que les communiqués de presse concernant les événements essentiels complètent la communication. Les adresses de contact sont disponibles en ligne sur www.alpiq.com/contact. Les principaux rendez-vous de l'exercice en cours peuvent être consultés à la page 171.

Assemblée générale 2010

Lors de la 2^e Assemblée générale ordinaire d'Alpiq Holding SA du 22 avril 2010, les 445 actionnaires présents ont approuvé les comptes consolidés 2009 du Groupe Alpiq, ainsi que le rapport annuel et les comptes annuels 2009 du Groupe Alpiq Holding SA. L'assemblée a également adopté la demande du Conseil d'administration de versement d'un dividende de 8,70 de CHF par action nominative d'Alpiq Holding SA. Elle a donné décharge aux membres du Conseil d'administration. Pierre Aumont a été réélu pour un nouveau mandat de trois ans. L'organe de révision voit reconduire son mandat pour l'année 2011. Par ailleurs, les statuts (art. 3, ch. 3) ont été adaptés à la nouvelle loi sur les titres intermédies.

Conseil d'administration

1 Hans E. Schweickardt Président

- Ingénieur électricien dipl. EPFZ
- Nationalité suisse
- PCA Grande Dixence SA, Sion, et Centrales Nucléaires en Participation SA (CNP), Berne; VPCA Swisselectric, Berne; membre Supervisory Board European Energy Exchange (EEX), Leipzig, et Comité directeur économiques, Zurich

4 Pierre Aumont Membre

- Ingénieur diplômé de l'Ecole Centrale (Paris)
- Nationalité française
- Membre de la direction Electricité de France (EDF), Paris

7 Philippe V. Huet Membre

- Ingénieur diplômé
- Nationalité française
- Chief Officer People Organisation and Brand Performance at EDF Energy, UK

10 Guy Mustaki Membre

- Avocat, Professeur à l'université de Lausanne
- Nationalité suisse
- PCA Romande Energie Holding SA, Morges, et EOS Holding SA, Lausanne; membre du CA Grande Dixence SA, Sion

13 Urs Steiner Membre

- Ingénieur en énergie ETS
- Nationalité suisse
- Gérant EBL (Genossenschaft Elektra Baselland), Liestal
- PCA Geopower Basel AG, Bâle; membre du CA Kraftwerk Birsfelden AG, Birsfelden

2 Marc Boudier Vice-président

- Ecole Nationale d'Administration (ENA)
- Diplômé de l'Inst. d'Etudes Politiques, Paris
- Maîtrise en droit
- Nationalité française
- Membre de la direction Electricité de France (EDF), Paris
- PCA EDF Belgium SA et EDF Peninsula Ibérica SLU; membre du CA EDF International SA, Edison SpA, S.P.E. SA, SPEPC, Transalpina di Energia SRL et EnBW

5 Hans Büttiker Membre

- Dr. sc. techn., Ingénieur électricien dipl. EPFZ
- Nationalité suisse
- Directeur EBM (Genossenschaft Elektra Birseck), Münchenstein
- PCA Kleinkraftwerk Birseck AG, Münchenstein; membre du CA Kraftwerk Birsfelden AG, Birsfelden, et Kraftwerk Augst AG, Augst

8 Claude Lässer Membre

- Licence ès sciences économiques et sociales, Conseiller d'Etat du Canton de Fribourg
- Nationalité suisse
- VPCA Groupe E SA, Fribourg; membre du CA EOS Holding SA, Lausanne, Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg, et Salines Suisses du Rhin SA, Pratteln

11 Jean-Yves Pidoux Membre

- Docteur en sociologie et anthropologie, Conseiller municipal de la Ville de Lausanne
- Nationalité suisse
- Membre du CA Romande Energie Holding SA, Morges, EOS Holding SA, Lausanne, Grande Dixence SA, Sion, Gaznat SA, Lausanne, et RhônEole SA, Collonges
- Député au Grand Conseil du Canton de Vaud

3 Christian Wanner Vice-président

- Agriculteur, Conseiller exécutif du Canton de Soleure
- Nationalité suisse
- Membre du CA Salines Suisses du Rhin SA, Pratteln; président conférence des directeurs financiers; président Fondation Suisse, Soleure, et Institut du Fédéralisme, Fribourg

6 Guillaume de Forceville Membre

- Diplômé de l'ESC Bordeaux, option Finance
- Nationalité française
- Membre de la direction financière Electricité de France (EDF), Paris

9 Daniel Mouchet Membre

- Architecte indépendant
- Nationalité suisse
- PCA Services industriels de Genève, Vernier, et Gaznat SA, Lausanne; VPCA Hydro Exploitation SA, Sion; membre du CA EOS Holding SA, Lausanne, et Grande Dixence SA, Sion

12 Alex Stebler Membre

- Docteur en économie
- Nationalité suisse
- PCA EBM (Genossenschaft Elektra Birseck), Münchenstein, EBM Trirhena AG, Münchenstein, et Stebler & Cie SA, Nunningen

CA Conseil d'administration
PCA Président du Conseil d'administration
VPCA Vice-président du Conseil d'administration



Direction générale

1 Giovanni Leonardi CEO

- Ingénieur électricien dipl. EPFZ
- Nationalité suisse
- Né en 1960
- Entrée au groupe Alpiq en 1991
CEO depuis 2004
- PCA Società Elettrica Sopracenerina SA,
Locarno, et Kernkraftwerk Gösgen-Däniken
SA, Däniken; membre du CA Romande Ener-
gie Holding SA, Morges, Grande Dixence SA,
Sion, et Swisselectric, Berne

2 Michael Wider Directeur Energie Suisse, CEO adjoint

- Lic. iur. MBA
- Nationalité suisse
- Né en 1961
- Entrée au groupe Alpiq en 2003, membre de
la Direction générale depuis 2009
- Membre du CA Società Elettrica Sopracene-
rina SA, Locarno, Repower AG, Brusio, et AEK
Energie AG, Soleure, Kernkraftwerk Gösgen-
Däniken SA, Däniken, Grande Dixence SA,
Sion, et swissgrid sa, Laufenburg

3 Kurt Baumgartner Directeur Financial Services, CFO

- Lic. rer. pol.
- Nationalité suisse
- Né en 1949
- Entrée au groupe Alpiq en 1975, membre de
la Direction générale depuis 1992
- PCA PKE Pensionskasse Energie, Zurich;
membre du CA Repower AG, Brusio, et AEK
Energie AG, Soleure, et Kernkraftwerk
Gösgen-Däniken SA, Däniken

4 Reinhold Frank Directeur Energie Europe centrale

- Ingénieur dipl., ingénieur économiste
- Nationalité allemande
- Né en 1955
- Entrée au groupe Alpiq en 2006 en qualité
de membre de la Direction générale

5 Peter Heydecker Directeur Trading & Services

- Ingénieur électricien dipl. ETS
- Nationalité suisse
- Né en 1966
- Entrée au groupe Alpiq en 2003, membre de
la Direction générale depuis 2009
- Membre de l'Exchange council European
Power Exchange (EPEX), Paris, et European
Energy Exchange (EEX), Leipzig; membre du
CA Powernext, Paris, et Centrales Nucléaires
en Participation SA (CNP), Berne

6 Herbert Niklaus Directeur Services énergétiques

- Ingénieur électricien dipl. EPFZ
- Nationalité suisse
- Né en 1955
- Entrée au groupe Alpiq en 1996, membre de
la Direction générale depuis 2005
- Membre du CA swissgrid sa, Laufenburg

7 Benoît Revaz Directeur Business Development

- Licence en droit MSCOM
(Executive Master of Science in
Communications Management)
- Nationalité suisse
- Né en 1971
- Entrée au groupe Alpiq en 2004, membre de
la Direction générale depuis 2009

8 Heinz Saner Directeur Management Services

- Licence en droit, avocat et notaire
- Nationalité suisse
- Né en 1957
- Entrée au groupe Alpiq en 1988, membre de
la Direction générale depuis 2004
- Membre du CA Kernkraftwerk Gösgen-Däni-
ken SA, Däniken

9 Antonio M. Taormina Directeur Energie Europe de l'Ouest

- Math. dipl. EPFZ
- Nationalités suisse et italienne
- Né en 1948
- Entrée au groupe Alpiq en 1999 en qualité
de membre de la Direction générale
- VPCA Società Elettrica Sopracenerina SA,
Locarno; membre du CA A2A S.p.A., Milan,
Edipower S.p.A., Milan, et Repower AG,
Brusio.

CA Conseil d'administration
PCA Président du Conseil d'administration
VPCA Vice-président du Conseil d'administration

1



2



3



4



5



6



7



8



9



Rapport financier 2010

Dans un environnement de marché difficile, Alpiq a dégagé un résultat opérationnel positif. L'excellente disponibilité des centrales associée à l'optimisation et la commercialisation judicieuses de leur production a contribué de manière satisfaisante au résultat. Une contribution stable a été assurée par le segment Services énergétiques. La gestion des coûts a produit un effet positif supplémentaire.

Sommaire	
Commentaire financier Groupe Alpiq	58
Comptes consolidés Groupe Alpiq	70
Compte de résultat consolidé	70
Produits et charges comptabilisés dans les fonds propres consolidés	71
Bilan consolidé	72
Variation des fonds propres	74
Tableau de financement consolidé	76
Principes comptables du Groupe	78
Principes comptables principaux	78
Entrées et sorties d'entreprises consolidées	97
Gestion des risques financiers	98
Annexe aux comptes consolidés	112
Périmètre de consolidation	145
Aperçu annuel 2006 – 2010 Groupe Alpiq	152
Rapport de l'organe de révision du Groupe	154
Comptes statutaires d'Alpiq Holding SA	156
Compte de résultat	158
Bilan	159
Annexe aux comptes annuels	160
Utilisation du bénéfice au bilan	168
Rapport de l'organe de révision	169

Commentaire financier Groupe Alpiq

Résultats du Groupe Alpiq

Le rapport financier 2010 présente pour la première fois les résultats du Groupe Alpiq sur une année entière. Par rapport à l'année précédente, on retiendra que les comptes annuels 2009 publient les contributions au chiffre d'affaires et au résultat des activités de l'ex-EOS et d'Emosson à partir de février seulement, c'est-à-dire pour onze mois. Par ailleurs, le chiffre d'affaires et les résultats de l'entreprise Alpiq RomEnergie S.r.l. acquise au deuxième semestre 2009 apparaissent pour six mois seulement dans les chiffres publiés de 2009.

Alpiq a enregistré un exercice 2010 positif dans un environnement de marché difficile qui s'est caractérisé par des surcapacités sur l'ensemble du marché européen de l'électricité, une baisse générale des prix de l'électricité et un euro faible. Par rapport aux estimations de la mi-2010, le Groupe s'en est beaucoup mieux tiré que prévu. A respectivement 1 472 millions de CHF (- 4,7%) et 970 millions de CHF (- 8,8%), l'EBITDA et l'EBIT se sont inscrits en dessous des valeurs remarquables de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires consolidé a diminué de 4,8% à 14,10 milliards de CHF. Cette baisse est essentiellement due aux influences de marché négatives dans toute l'Europe et à l'évolution défavorable des taux de change.

La baisse des prix de l'électricité ainsi que l'affaiblissement de l'euro ont donc pesé sur les résultats. A lui seul, l'effet négatif de la baisse de l'euro sur les résultats opérationnels est estimé à plus de 90 millions de CHF. La disponibilité élevée et la commercialisation réussie de la production suisse, des opérations attrayantes avec les certificats verts en Italie ainsi que la hausse des marges dans l'activité de distribution en Roumanie ont en revanche apporté une contribution positive aux résultats. La situation conjoncturelle a freiné la croissance du segment Services énergétiques. Grâce à la réalisation de portefeuilles de commandes particulièrement élevés de l'année précédente, le segment a de nouveau apporté une contribution stable au résultat du Groupe. Au cours de l'exercice précédent, Alpiq n'a pas eu à déplorer de créances non recouvrables importantes. En 2009, la perte exceptionnelle liée à l'insolvabilité d'un partenaire de distribution en République tchèque avait amputé les résultats. Le programme de réduction des coûts introduit à l'échelle du Groupe dès le premier trimestre s'est avéré déterminant pour la marche des affaires. Les mesures qui en ont découlé exercent une influence positive à long terme sur les résultats.

Le résultat enregistré dans le résultat financier des conversions de devises réalisées et non réalisées incluant le résultat comptable des contrats de couverture ouverts s'est inscrit à -1 millions de CHF en 2010 contre -4 millions de CHF l'année précédente. Les mesures de couverture mises en œuvre avec succès au premier semestre 2010 ont largement compensé l'impact négatif de la faiblesse persistante de l'euro, qui a perdu près de 16% face au franc suisse sur l'ensemble de la période sous revue. Les charges d'intérêts nettes ont augmenté d'environ 9 millions de CHF par rapport à l'exercice précédent, ce qui est essentiellement dû aux changements dans le périmètre de consolidation. En revanche, une évolution positive a été enregistrée pour les autres charges financières et l'évaluation des instruments financiers.

La charge fiscale du Groupe Alpiq demeure influencée par les initiatives de divers Etats européens pour élargir l'assiette fiscale et augmenter les taux d'imposition. En parallèle, les mesures d'optimisation fiscales prévues ont été mises en œuvre en 2010. Les résultats en baisse dans les pays soumis à des taux d'imposition élevés ont également réduit la charge d'imposition. Dans le résultat, le taux d'imposition moyen du Groupe Alpiq est passé de 24,9% à 20,8%.

S'élevant à 645 millions de CHF, le bénéfice consolidé du Groupe Alpiq est inférieur de 31 millions (ou 4,6%) à la valeur de l'exercice précédent.

Bilan consolidé

Le total au bilan du Groupe Alpiq s'est établi à environ 18,47 milliards de CHF le 31.12.2010, soit un recul de 1,63 milliard de CHF ou 8% par rapport à la date de clôture de l'exercice précédent. L'actif immobilisé net s'est inscrit en baisse de 0,51 milliard de CHF à 13,79 milliards de CHF. Sur ce montant, 0,57 milliard de CHF sont imputables aux effets de la conversion en devises d'actifs étrangers ainsi qu'à des dépréciations de 0,50 milliard de CHF. En revanche, les investissements dans les actifs immobilisés (immobilisations financières comprises) se sont traduits par une hausse de 0,59 milliard de CHF. Au sein de l'actif circulant, les liquidités (dépôts à terme et titres compris) ont comme prévu enregistré une baisse de 0,48 milliard de CHF en raison des activités d'investissement intenses et du remboursement de capitaux étrangers. Au 31.12.2010, la position en liquidités s'est établie à 1,31 milliard de CHF. Par rapport à la date de clôture du bilan du 31.12.2009 et en tenant compte des variations habituelles liées à la date de clôture, les autres postes de l'actif circulant ont diminué de 0,64 milliard de CHF ou 16%. Au passif, outre le remboursement des engagements financiers de 0,27 milliard de CHF, les autres postes relatifs aux capitaux étrangers à court et long terme ont baissé de 1,21 milliard de CHF.

Les fonds propres ont enregistré un recul de 0,15 milliard de CHF pour s'établir à 7,78 milliards de CHF à la date de clôture du bilan. Le changement par rapport à l'année précédente intègre le résultat de la période de 0,65 milliard de CHF, le dividende de 0,24 milliard de CHF versé en 2010 ainsi que les effets négatifs de la conversion en devises des sociétés étrangères du Groupe à hauteur de 0,56 milliards de CHF.

Dans l'ensemble, la baisse du total au bilan s'est traduite par une légère amélioration de la part de fonds propres qui s'inscrit à 42,1% contre 39,5% l'année précédente. Suite à l'impact négatif de la baisse de l'EBITDA et à la hausse de l'endettement net, le ratio d'endettement (rapport entre l'endettement net et l'EBITDA) est passé de 2,4 à 2,7. Bien que les engagements financiers remboursés au cours de la période sous revue aient réduit l'endettement effectif de 0,27 milliard de CHF, la baisse de la liquidité à hauteur de 0,48 milliard de CHF s'est traduite par une hausse de l'endettement net.

Segment Energie

Evolution des marchés

Grâce à la stabilisation et à la reprise hésitante de l'économie en Europe, la demande d'électricité et de gaz s'est certes inscrite en légère hausse en 2010 par rapport à 2009 mais n'a pas encore atteint le niveau de 2008. En raison de la conjoncture modérée, les taux de croissance des pays situés à la périphérie de la zone euro ont été particulièrement faibles. L'allongement de la durée de vie de certaines centrales nucléaires allemandes, décision qui a créé la surprise durant l'été 2010, ainsi que le développement d'installations éoliennes et photovoltaïques en Allemagne, en Europe de l'Ouest et en République tchèque ont soutenu l'offre à l'échelle européenne et généré des surcapacités. La sécheresse du printemps 2010 et la météo excessivement froide en Europe de l'Ouest n'ont pu que partiellement compenser cette évolution.

Les surcapacités du côté de l'offre ont fait pression sur les prix de l'électricité qui ne se sont pas redressés de façon notable durant la période sous revue. Au premier trimestre, les prix du gaz ont fortement chuté et entraîné les prix de l'électricité dans leur sillage. Par rapport à l'exercice précédent, la faible disponibilité des centrales nucléaires françaises a peu évolué et a soutenu les prix de base, notamment en octobre. Cet effet n'a toutefois pas pu compenser l'effritement général des prix sur l'ensemble de l'année. Les prix de l'énergie de pointe ont fortement régressé au cours des douze derniers mois; la relance des marchés de l'énergie survenue au dernier trimestre n'a pas conduit à la reprise espérée des produits peak. A la fin de l'exercice, les prix des produits base ont atteint le niveau de l'année précédente tandis que ceux des produits off-peak ont légèrement progressé. L'exception est venue de la hausse des prix de l'électricité en Scandinavie où, suite à la sécheresse, le bas niveau des lacs d'accumulation a fait grimper les prix.

Les prix des combustibles sont soutenus par la demande mondiale. En raison des perspectives économiques positives sur le continent asiatique, la tendance haussière qui s'est amorcée en avril pour s'accélérer vers la fin de l'année a conduit à un net renchérissement des prix des combustibles au niveau mondial. La combinaison entre baisse des prix de l'électricité, d'une part, et l'envolée des prix des combustibles, d'autre part, a fait chuter les marges bénéficiaires des centrales thermiques (notamment au gaz). En conséquence, une partie des spark spread et des dark spreads s'est fortement contractée au niveau européen.

Parallèlement à ces évolutions conjoncturelles et à la crise de l'euro, la période sous revue a été marquée par des changements des conditions-cadres politiques et réglementaires aux niveaux européen et suisse. En Suisse, plusieurs autorités juridiques se sont penchées sur la mise en œuvre adéquate de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) et de l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (OApEI) au 1^{er} janvier 2009. Cet examen a abouti à une correction puis à une abrogation d'une décision de l'ElCom en vertu de laquelle les centrales suisses d'une puissance supérieure à 50 MW devaient supporter une partie importante de la hausse des charges liées aux services-système.

Résultats

Au cours de l'exercice 2010, le segment Energie a enregistré un chiffre d'affaires consolidé d'environ 12,0 milliards de CHF. En raison de la baisse des prix du marché de l'énergie dans toute l'Europe et des effets négatifs des devises étrangères, le chiffre d'affaires s'inscrit en recul d'environ 0,8 milliard de CHF (5,8%) par rapport à la période de comparaison (12,8 milliards de CHF). Le renforcement des activités dans la distribution et le négoce de gros s'est traduit par une augmentation de 7,6% du volume de ventes. En 2010, les ventes d'énergie ont atteint un volume de 145,6 TWh.

Grâce aux disponibilités remarquables de la production hydraulique et thermique en Suisse, les unités Asset Trading et Optimisation ont tous deux apporté une contribution satisfaisante au résultat. La réduction des taxes devant être versées à l'exploitant de réseau swissgrid ag au titre des services-système (SDL) a également eu un effet positif sur les résultats par rapport à la période précédente. En revanche, l'environnement de marché défavorable en Italie (qui s'explique par des surcapacités, des spark spreads toujours faibles et la contraction des rendements issus des services-système) a entraîné des pertes notables. Les volumes de négoce et les résultats du Proprietary Trading sont également restés inférieurs aux attentes. Les activités de distribution et de négoce en Europe centrale ont porté leurs fruits. Néanmoins, la baisse des prix du marché pour l'électricité et la hausse des prix des combustibles ont pesé sur les spreads et par conséquent sur les résultats des centrales en Allemagne et en République tchèque.

Evolution des unités

Suite au regroupement des activités de l'ex-Atel et de l'ex-EOS, le domaine opérationnel Energie Suisse est pour la première fois intégré sur un exercice entier et utilise un nouveau modèle d'affaires pour ses activités sur le marché. Malgré le problème des prix sur les marchés de l'énergie et l'effet négatif de la dépréciation de l'euro, le résultat d'exploitation (EBIT) d'Energie Suisse a atteint le niveau de l'année précédente avec 517 millions de CHF. Les synergies à long terme issues de l'intégration des capacités de production suisses ainsi que la remise en service de la centrale hydroélectrique de Bieudron, qui a également permis d'accroître la flexibilité de production, y ont contribué de façon décisive.

La commercialisation optimale de la production et les contrats de livraison avantageux qui ont été signés au cours des périodes précédentes ont également contribué pour une large part au bon résultat du domaine Energie Suisse. La vigueur du franc suisse et le bas niveau de certains prix spot (quoique dans une moindre mesure) ont en revanche fortement amputé les résultats. L'activité d'approvisionnement et de distribution en Suisse a bénéficié d'une amélioration minimale des marges. La croissance économique a soutenu la demande globale et permis d'enregistrer une nette progression des volumes de ventes avec les partenaires de distribution dans l'approvisionnement des clients finaux, notamment dans le nord-ouest de la Suisse.

Avec la remise en service de la centrale de Bieudron (923 MW), la puissance de production du parc de centrales suisse d'Alpiq a atteint 3 699 MW, soit environ 20% de la puissance installée en Suisse. La disponibilité élevée de toutes les centrales hydrauliques ainsi que le bon fonctionnement des centrales nucléaires de Gösgen et Leibstadt ont influé de façon positive sur le revenu lié à la production. La décision du Tribunal administratif fédéral de suspendre les frais liés aux services-système a fait baisser les coûts de production par rapport à l'année dernière et contribué au renforcement des marges. D'un autre côté, le nouveau modèle d'imposition des sociétés partenaires mis en œuvre par le canton du Valais en 2010 a eu une influence négative sur les résultats d'exploitation.

Les deux sociétés d'exploitation du réseau Alpiq Netz AG Gösgen et Alpiq Réseau SA Lausanne ont enregistré des résultats conformes aux attentes. Les préparatifs du transfert de propriété des réseaux à la société de réseau nationale swissgrid se sont poursuivis.

Le domaine Energie Europe de l'Ouest a globalement enregistré une hausse de son volume de ventes par rapport à l'année précédente. Les ventes d'électricité ont notamment bien progressé en France et en Espagne grâce au développement continu de l'activité de distribution avec les clients finaux industriels. En revanche, le taux d'activité des centrales thermiques a faibli au cours de la période sous revue. Soutenu par le développement des activités, le domaine opérationnel a enregistré une croissance de son chiffre d'affaires de 4,2 % en devise locale par rapport à l'exercice précédent. Compte tenu de l'évolution négative des taux de change, le chiffre d'affaires en francs suisses s'est toutefois avéré inférieur à celui de l'année 2009. En dépit des conditions-cadres défavorables, l'EBIT a progressé de 6 % à 193 millions de CHF.

Sur l'ensemble de la période sous revue, la région Italie a enregistré un résultat opérationnel très légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent, ce qui est d'autant plus réjouissant que la région avait terminé le premier semestre 2010 sur une baisse de son résultat. La faiblesse persistante de l'économie et surtout les surcapacités de la production électrique avaient eu un impact négatif. Les prix bas et la contraction des spark spreads ont mis à mal la rentabilité des centrales thermiques, entraînant une forte baisse des volumes de ventes et des marges médiocres. La baisse des revenus des services-système, induite par les changements réglementaires, a également pesé sur le résultat. Ces facteurs négatifs ont pu être compensés avec succès par une augmentation du négoce portant sur les certificats CO₂ et verts ainsi que des marges satisfaisantes dans l'activité locale avec les clients finaux. L'amélioration de la performance liée à l'approvisionnement en gaz, des activités rentables dans le domaine de l'importation et une gestion stricte des coûts ont aussi eu des retombées positives sur les résultats.

La région Ouest, qui englobe les marchés français et espagnol, a également évolué de façon réjouissante avec une nette hausse des ventes et du résultat. Grâce à l'expansion de l'activité de distribution liée aux clients finaux industriels, Alpiq a pu y renforcer sa position en tant que principal fournisseur alternatif d'électricité. La croissance du chiffre d'affaires en France a elle aussi apporté une contribution positive au résultat. En revanche, les changements économiques en Espagne ont pesé sur les marges locales et sur le résultat, bien que le nombre de clients ait été quasiment multiplié par deux.

Après une année 2009 difficile, la région Nordique a clôturé l'exercice 2010 sur une nette embellie. Un processus de restructuration en profondeur a permis d'imprimer une nouvelle orientation opérationnelle à l'unité et de la stabiliser. Toutefois, les changements stratégiques n'ont pas encore tout à fait abouti à la hausse espérée du résultat, ce qui est essentiellement le fait des charges exceptionnelles liées à la rationalisation du portefeuille d'activités existant. Les mesures introduites en 2010 vont être poursuivies de manière cohérente, ce qui devrait déboucher sur une amélioration sensible du résultat à court et moyen terme.

Au cours de la période sous revue, l'unité de production Ouest a pâti des conditions de marché difficiles en Italie. La surcapacité toujours importante dans le domaine de la production électrique ainsi que la nouvelle détérioration des spark spreads ont entraîné une réduction de l'utilisation des centrales thermiques (en particulier à gaz). En conséquence, les volumes de production ont été inférieurs à ceux de l'année précédente qui étaient déjà faibles. Le processus de mise en service des deux centrales à gaz à cycle combiné d'une puissance de 400 MW chacune en Italie (San Severo) et en France (Bayet) a débuté. Les centrales commenceront à alimenter le réseau en énergie début 2011 pour San Severo et au deuxième trimestre 2011 pour Bayet. En complément, Alpiq a signé à l'été 2010 un contrat portant sur l'achat d'un bloc de 400 MW de la centrale à gaz à cycle combiné de Plana del Vent en Espagne. Ce contrat inclut également un droit d'utilisation d'une deuxième unité de 400 MW pendant deux ans. Après examen par les autorités de la concurrence espagnoles, Alpiq reprendra l'exploitation de la centrale début 2011. Les projets de l'unité de production Ouest avec les nouvelles énergies renouvelables de l'entreprise M&A Rinnovabili (dans laquelle Alpiq détient une participation de 30% depuis 2008) avancent comme prévu. Un parc éolien d'une puissance de 80 MW est déjà en service, de même que des installations photovoltaïques de 7 MW et une centrale à biomasse de 9 MW. La réalisation d'autres projets éoliens d'une puissance supérieure à 120 MW sera achevée d'ici l'été 2011. D'autres installations biomasse (32 MW) et photovoltaïque (3 MW) sont également en construction pour une mise en service prévue au premier semestre 2011.

Malgré l'effondrement des prix de l'électricité dû à l'évolution conjoncturelle au cours des périodes précédentes et les effets de change négatifs durant l'année écoulée, le domaine Energie Europe centrale a de nouveau apporté une contribution essentielle au résultat en 2010. Toutefois, par rapport à l'exercice précédent, le chiffre d'affaires a reculé de 5,9% en devise locale et l'EBIT de 24,9% à 151 millions de CHF. Tandis que les marges dans le négoce de gros et la distribution dépassaient encore les attentes au premier semestre 2010 en particulier, le domaine a perdu une grande partie de cette avance au deuxième semestre. La faiblesse des spreads dans la production d'Europe centrale et l'évolution défavorable des devises locales face à un franc suisse fort ont notamment pesé sur les résultats. L'expiration fin 2009 d'un contrat à long terme important dans la région Sud a en outre amputé les revenus. Ces effets négatifs ont été compensés en partie seulement par l'avance du premier semestre, des mesures d'économies significatives et l'optimisation de la performance opérationnelle du parc de centrales.

Les signes d'une reprise tangible des prix sur les marchés de l'électricité en Europe de l'Est apparaissent timidement. Les disponibilités remarquables des capacités de production conventionnelles et la croissance dynamique dans le secteur des énergies renouvelables ont engendré des prix relativement bas malgré la croissance économique. L'écart entre les prix peak et off-peak s'est fortement réduit. En 2010, l'environnement économique a en outre été marqué par des interventions émanant des milieux politiques, une baisse générale de la liquidité de marché et le découplage entre les prix du gaz et ceux du pétrole.

Dans l'ensemble, les résultats des deux régions Nord et Sud ont dépassé ceux de l'année précédente, qui avaient subi les effets de la crise économique.

La région Allemagne a pâti de la détérioration de l'environnement et n'a donc pas réussi à réitérer les bons résultats de l'exercice précédent. La baisse des spark spreads a exercé une influence particulièrement négative sur la centrale à gaz à cycle combiné de Spreetal à Spremberg intégrée dans la région depuis le deuxième semestre 2009 et a amputé ses marges liées à la commercialisation de la production d'électricité. Les revenus issus des optimisations de portefeuille ont également été inférieurs à ceux de l'année précédente.

Les centrales de l'unité de production d'Europe centrale ont une nouvelle fois présenté une excellente disponibilité et une performance opérationnelle remarquable. Néanmoins, la baisse des prix du marché pour l'électricité et la hausse des prix des combustibles pour le lignite ont pesé sur les spreads et par conséquent sur les résultats des centrales en République tchèque. L'effondrement conjoncturel des prix en 2008 et 2009 ne s'est pleinement répercuté sur le résultat de l'unité que durant la période sous revue, car une part importante du portefeuille d'activités a été fixée par des contrats annuels ou de plusieurs années. Ce facteur négatif n'a été compensé que partiellement par des mesures d'économie diverses, l'augmentation des livraisons de chaleur et la réalisation de synergies issues de l'optimisation opérationnelle de l'organisation. La mise en service du premier parc éolien d'Alpiq en Europe centrale s'est déroulée conformément aux prévisions. Depuis novembre dernier, ce parc fournit environ 50 MW au réseau bulgare.

L'activité opérationnelle du domaine Trading & Services a été marquée par des conditions de marché difficiles et instables ainsi que par la poursuite de l'intégration et de la coopération avec les régions pour l'exploitation des centrales. En conséquence, le chiffre d'affaires extérieur s'est inscrit en recul de 4,3 % par rapport à celui de l'exercice précédent tandis que l'EBIT a chuté d'environ 90 millions pour clore à 36 millions de CHF. Au premier trimestre 2010, les prix des marchés de l'électricité et des matières premières ont poursuivi leur baisse. Le Proprietary Trading tout comme l'Asset Trading avaient correctement anticipé cette tendance et ont pu générer de bonnes marges grâce à un positionnement judicieux. Le deuxième trimestre a coïncidé avec une forte hausse des prix de l'énergie primaire qui s'est traduite par un redressement vigoureux des cours sur les marchés de l'électricité. Cette évolution a de nouveau profité au négoce lié aux centrales. Le Proprietary Trading et le négoce pour compte propre de l'unité Multi Commodities & Fuel Management ont en revanche dû renoncer de nouveau aux résultats non réalisés. Au cours du deuxième semestre, les prix des marchés d'électricité et de matières premières se sont caractérisés par une évolution latérale persistante qui a restreint les opportunités et les possibilités de négoce pour le Proprietary Trading. L'unité opérationnelle Multi Commodities & Fuel Management a poursuivi le développement du secteur basé sur les assets et, grâce à une stratégie de couverture judicieusement choisie, a garanti la valeur future du projet de la centrale de Bayet en France pour plusieurs années, même en cas d'évolution défavorable du marché. Le résultat du négoce pour compte propre de l'unité opérationnelle est resté inférieur aux attentes en raison de la baisse de l'activité de négoce. Malgré la faiblesse des prix spot et des cours historiquement bas de l'euro et du dollar face au franc suisse au dernier trimestre, l'Asset Trading a de nouveau enregistré une contribution satisfaisante au résultat sur l'ensemble de l'année. Cette performance tient notamment à la mise en service réussie de la centrale de pompage-turbinage de Bieudron, qui assure une production fiable dans le domaine de l'électricité de pointe et met à disposition d'autres flexibilités. Au quatrième trimestre, le Proprietary Trading a également suivi une tendance positive mais les résultats sont toutefois restés inférieurs aux attentes en raison des conditions de marché difficiles. Outre sa contribution importante à la stratégie de l'activité gazière, l'unité opérationnelle Origination & Environmental Markets a obtenu de bons résultats, notamment dans la commercialisation des certificats verts.

Segment Services énergétiques

Evolution des marchés

Durant l'année écoulée, le segment Services énergétiques a bénéficié d'un environnement de marché un peu plus stable qu'en 2009. Le bas niveau des taux d'intérêt hypothécaires en Suisse a soutenu l'activité dans le secteur du second œuvre, et les marchés de la technique du bâtiment ont par conséquent profité d'une demande globalement satisfaisante. Avec un volume d'offres toujours élevé, les prix concernant les grands projets et les centres économiques ont toutefois subi de fortes pressions. Les marchés de la technique des transports sont restés stables grâce aux investissements constants des pouvoirs publics.

En revanche, la demande sur les marchés de la technique de l'énergie et des installations en Allemagne et dans les pays voisins s'est inscrite en baisse. La faiblesse des investissements dans le domaine de la construction de centrales conventionnelles s'explique essentiellement par les incertitudes liées aux procédures d'autorisation, les reports d'exécution de projets et des questions de rentabilité. L'allongement prévu de la durée de vie des centrales nucléaires en Allemagne a également eu un impact négatif sur les décisions d'investissement des clients dans ce domaine. Les marchés de la technique d'approvisionnement en énergie ont en revanche renoué avec une tendance positive, même si la reprise de la demande dans le secteur des réseaux de transport n'a pas été aussi forte que prévu. Là aussi, la problématique liée aux procédures d'autorisation a encore freiné la propension à investir des exploitants de réseau.

Résultats

Le segment Services énergétiques a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 2,1 milliards de CHF en 2010, ce qui est légèrement inférieur au niveau de l'année précédente. A cet égard, le groupe suisse Alpiq InTec (AIT) a enregistré une légère hausse de son chiffre d'affaires. En devise locale, le volume d'affaires du groupe allemand Alpiq Anlagentechnik (AAT) a également progressé. Conformément aux attentes, le résultat d'exploitation consolidé (EBIT) du segment a diminué de 3 millions de CHF pour avoisiner les 98 millions de CHF. Ce recul est essentiellement dû aux influences conjoncturelles négatives ainsi qu'à la nette dépréciation de l'euro face au franc suisse par rapport à l'exercice précédent.

Evolution des unités

Durant la période sous revue, le groupe AIT a réalisé un chiffre d'affaires de 817 millions de CHF en légère hausse par rapport à l'exercice précédent. La situation sur le front de la demande ainsi que le taux d'activité global ont été particulièrement satisfaisants en Suisse. Toutefois, les projets acquis à des prix moindres l'année précédente ainsi qu'une pression accrue sur les prix ont fortement détérioré les marges.

Le secteur d'activité de la technique des bâtiments a enregistré une forte progression des entrées de commandes grâce à l'excellente tenue de l'activité de construction en Suisse, mais à des prix inférieurs et avec des marges réduites par rapport à l'année précédente. Aurax elektro ag, société d'installation d'ancrage régional, a été acquise pour renforcer la position de marché dans les Grisons. Avec cette acquisition, AIT entend consolider encore sa position déjà forte dans le secteur de l'installation. Dans le secteur de la technique des transports, qui a bénéficié d'investissements des pouvoirs publics, la marche des affaires est restée stable en 2010. Les travaux du grand projet Alp Transit Gotthard avancent comme prévu. L'installation des voies a commencé durant l'année écoulée. Le chantier va s'accélérer en 2011 avec le montage des caténares et d'autres travaux de tunnel.

Le groupe AAT a enregistré un chiffre d'affaires de 948 millions d'euros en 2010, soit une hausse d'environ 8% par rapport à 2009. La réalisation de grands projets acquis l'année précédente ainsi que l'accroissement de la demande dans le réseau de distribution d'électricité ont essentiellement contribué à cette évolution positive. Les entrées de commandes ont encore augmenté de façon significative en 2010. Au 31.12.2010, le carnet de commandes atteignait près de 1,1 milliards d'euros. Dans l'ensemble, le groupe AAT a enregistré une évolution positive de son activité et de ses résultats au cours de la période sous revue.

Le recul partiel de la demande dans le secteur de la technique de l'énergie et des installations ainsi que la pression accrue en termes de concurrence et de prix ont certes pesé sur les résultats et détérioré les marges. Toutefois, ces facteurs négatifs ont été largement compensés par la réalisation d'un carnet de commandes bien fourni. En 2010, le secteur de la technique d'approvisionnement en énergie a bénéficié d'une reprise sensible de la conjoncture. La hausse des investissements des entreprises d'approvisionnement en énergie dans le réseau de distribution et de transport d'électricité s'est traduite par une amélioration réjouissante du résultat. Les activités sur le marché tchèque ont en outre été fortement soutenues par l'acquisition de JM-montáže s.r.o. à Brünn au deuxième semestre 2010.

Perspectives 2011

Alpiq s'attend également à des conditions de marché très difficiles pour l'exercice 2011. Les signes d'une reprise durable des principaux facteurs influençant les résultats ne sont pas en vue. Dans un premier temps, les surcapacités dans la production d'électricité en Europe vont perdurer et maintenir les prix de l'électricité, les marges et les volatilités à de bas niveaux. L'évolution de l'euro face au franc suisse demeure incertaine, et l'environnement réglementaire poursuit sa transformation.

Dans le secteur de l'énergie, Alpiq table sur une bonne disponibilité des centrales existantes et estime que les nouvelles centrales en Italie, en France et en Espagne ainsi que les investissements dans les nouvelles énergies renouvelables devraient apporter des contributions supplémentaires au résultat (même si celles-ci seront modestes dans un premier temps). L'entreprise attend également une bonne performance de l'Asset Trading et du Proprietary Trading dans la foulée de leur réorientation. La mise en œuvre du programme d'accroissement de l'efficacité et de réduction des coûts se poursuit avec cohérence. L'évolution latérale des prix, le niveau toujours très bas des spreads ainsi que la pression concurrentielle croissante sur les marchés de distribution ne laissent pas entrevoir d'amélioration notable du résultat à l'heure actuelle. En 2011 également, la faiblesse de l'euro pèsera fortement sur les exportations suisses. Pour le segment Energie, des chiffres d'affaires et des résultats conformes à ceux de l'exercice précédent sont attendus, avec un risque de baisse substantiel qui dépendra des effets de change et de prix concernés.

Dans le segment Services énergétiques, Alpiq table sur une évolution toujours stable des commandes et une pression inchangée en termes de concurrence et de prix. Le recul de la demande dans des secteurs d'activité importants sera compensé par la croissance dans de nouveaux secteurs. Le développement ciblé du domaine opérationnel se poursuivra sur une base rentable. Pour 2011, les résultats du segment Services énergétiques devraient également correspondre à ceux de 2010.

Pour l'ensemble du Groupe, l'entreprise anticipe donc des chiffres d'affaires et des résultats opérationnels similaires à ceux de 2010. L'évolution des prix de l'électricité et des combustibles sur les marchés européens ainsi que le taux de change EUR/CHF resteront des facteurs d'influence et de risque déterminants. Les efforts en vue de réduire l'endettement se poursuivent résolument, par le biais, d'une part, de la concentration des activités d'investissement et de l'identification et la mise en œuvre de possibilités de désinvestissement, et d'autre part, d'une gestion professionnelle des bilans et des finances.

Compte de résultat consolidé

En mio de CHF	Note	2009	2010
Chiffre d'affaires net	27	14 822	14 104
Part des entreprises associées dans le résultat	11	77	97
Prestations propres activées	1, 8	79	50
Autres produits d'exploitation		156	131
Total des produits d'exploitation		15 134	14 382
Charges d'énergie et de marchandises	2	-12 071	-11 464
Charges de personnel	3	-970	-986
Autres charges d'exploitation		-548	-460
Résultat avant financement, impôts sur le revenu et amortissements (EBITDA)		1 545	1 472
Amortissements	4	-481	-502
Résultat avant financement et impôts sur le revenu (EBIT)		1 064	970
Résultat financier	5	-164	-156
Résultat avant impôts sur le revenu		900	814
Impôts sur le revenu	6	-224	-169
Bénéfice net du Groupe		676	645
Participations ne donnant pas le contrôle dans le bénéfice net		-10	-7
Part des actionnaires d'Alpiq Holding dans le bénéfice net		666	638
Résultat par action en CHF	7	25	23

Produits et charges comptabilisés dans les fonds propres consolidés

En mio de CHF	2009	2010
Bénéfice net du Groupe	676	645
Cash-flow hedges comptabilisés dans les fonds propres	- 3	- 3
Impôts sur le revenu		5
Net après impôts sur le revenu	- 3	2
Effets IAS 39 des fonds propres des entreprises associées	1	- 6
Impôts sur les bénéfices		1
Net après impôts sur le revenu	1	- 5
Différence issue des conversions en devises des filiales étrangères	1	- 551
Total des produits et charges comptabilisés dans les fonds propres, net après impôts sur le revenu	- 1	- 554
Total des produits et charges comptabilisés	675	91
Participations ne donnant pas le contrôle	- 9	8
Part des actionnaires d'Alpiq Holding	666	99

Bilan consolidé

Actifs

En mio de CHF	Note	31.12.2009	31.12.2010
Immobilisations corporelles	8	5 732	5 678
Immobilisations incorporelles	9, 10	2 585	2 312
Participations dans des entreprises associées	11	5 830	5 573
Autres immobilisations financières à long terme	12	78	148
Impôts sur le revenu différés	6	77	82
Actif immobilisé		14 302	13 793
Stocks	13	133	116
Créances	14	2 472	2 347
Dépôts à terme		408	126
Liquidités	15	1 364	1 182
Titres de l'actif circulant	16	20	4
Instruments financiers dérivés		1 240	775
Comptes de régularisation		160	130
Actif circulant		5 797	4 680
Total des actifs		20 099	18 473

Passifs

En mio de CHF	Note	31.12.2009	31.12.2010
Capital-actions	17	272	272
Agio		4 431	4 431
Bénéfices accumulés		3 017	2 879
Part des actionnaires d'Alpiq Holding dans les fonds propres		7 720	7 582
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres		210	197
Total des fonds propres		7 930	7 779
Provisions	18	386	267
Impôts sur le revenu différés	6	1 725	1 647
Passifs financiers à long terme	19	5 124	4 463
Autres passifs financiers à long terme	20	555	382
Fonds étrangers à long terme		7 790	6 759
Passifs d'impôts sur le revenu différés		118	93
Passifs financiers à court terme		395	789
Autres passifs financiers à court terme	21	1 995	1 811
Instruments financiers dérivés		1 344	747
Comptes de régularisation		527	495
Fonds étrangers à court terme		4 379	3 935
Fonds étrangers		12 169	10 694
Total des passifs		20 099	18 473

Variation des fonds propres

En mio de CHF	Capital- actions	Prime	Pertes et bénéfices non réalisés IAS 39	Actions propres	Différences de conversion	Bénéfices accumulés	Part des actionnaires d'Alpiq Holding dans les fonds propres	Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres	Total des fonds propres
Fonds propres 31.12.2008	218	1 268	- 8	- 45	- 179	2 430	3 684	146	3 830
Bénéfice net de la période						666	666	10	676
Autres produits et charges comptabilisés dans les fonds propres			- 1		1		0	- 1	- 1
Total des produits et charges comptabilisés			- 1		1	666	666	9	675
Augmentation de capital suite à la compensation payée à EOSH et EDFAI en janvier 2009 ¹ (cf. note 28)	57	3 163					3 220	61	3 281
Réévaluation des propres parts (50 %) d'Emosson (cf. note 28)						368	368		368
Annulation de 314 286 actions propres ²	- 3			45		- 42	0		0
Distribution de dividendes						- 218	- 218	- 5	- 223
Variation des participations ne donnant pas le contrôle							0	- 1	- 1
Fonds propres 31.12.2009	272	4 431	- 9	0	- 178	3 204	7 720	210	7 930

1 A l'issue de l'assemblée générale extraordinaire du 27 janvier 2009, le Conseil d'administration a décidé, sur la base du capital approuvé, d'augmenter le capital-actions par l'émission de 5 666 241 actions nominatives d'une valeur nominale de 56,7 millions de CHF. Une diminution de capital a en outre été décidée par l'annulation de 314 286 actions nominatives provenant du portefeuille d'actions propres pour une valeur nominale de 3,1 millions de CHF. L'augmentation de capital et l'annulation d'actions ont été respectivement finalisées le 28 janvier 2009 et le 28 mai 2009.

2 A la date de clôture du 31 décembre 2008, la filiale Aar-Tessin SA d'Electricité détenait 314 286 actions nominatives d'Atel Holding SA pour une valeur nominale de 3,1 millions de CHF. Selon les dispositions du droit suisse des sociétés anonymes, ces titres ont le statut d'actions propres. Comme expliqué ci-dessus, ces titres ont été annulés durant l'exercice 2009.

En mio de CHF	Capital- actions	Prime	Pertes et bénéfices non réalisés IAS 39	Actions propres	Différences de conversion	Bénéfices accumulés	Part des actionnaires d'Alpiq Holding dans les fonds propres	Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres	Total des fonds propres
Fonds propres 31.12.2009	272	4 431	- 9	0	- 178	3 204	7 720	210	7 930
Bénéfice net de la période						638	638	7	645
Autres produits et charges comptabilisés dans les fonds propres			- 1		- 538		- 539	- 15	- 554
Total des produits et charges comptabilisés			- 1		- 538	638	99	- 8	91
Distribution de dividendes						- 237	- 237	- 5	- 242
Fonds propres 31.12.2010	272	4 431	- 10	0	- 716	3 605	7 582	197	7 779

Pour l'exercice 2010, le Conseil d'administration d'Alpiq propose à l'assemblée générale du 28 avril 2011 le versement d'un dividende de 8,70 CHF par action nominative (exercice précédent: 8,70 CHF), ce qui correspond à une distribution totale de 237 millions de CHF (237 millions de CHF). La page 168 «Utilisation du bénéfice au bilan» fournit des informations plus détaillées.

Tableau de financement consolidé

En mio de CHF	Note	2009	2010
Résultat avant financement et impôts sur le revenu (EBIT)		1064	970
Corrections concernant:			
Prestations propres activées	1, 8	-79	-50
Amortissements et pertes de valeur	4	481	502
Constitution, utilisation et dissolution de provisions		-120	-98
Bénéfices/pertes sur la vente d'actifs immobilisés		-4	-19
Résultat sans effet de trésorerie issu de la participation à des entreprises associées et à des joint ventures à charge/au profit des charges liées à l'énergie	11	78	123
Variation avec effet de trésorerie des autres dettes à long et court terme	20, 21	-160	-175
Variation sans effet de trésorerie de l'évaluation d'instruments financiers dérivés		108	-134
Autres résultats sans effet sur la trésorerie		14	-2
Part des entreprises associées dans le résultat	11	-77	-97
Dividendes des entreprises associées et des participations financières		57	61
Intérêts payés		-97	-157
Intérêts encaissés		2	11
Autres charges financières		-15	-1
Autres produits financiers		7	5
Impôts sur le revenu payés		-273	-254
Variation de l'actif circulant net (hors créances/dettes financières à court terme)		50	-103
Flux de trésorerie des activités d'exploitation		1036	582
Immobilisations corporelles et incorporelles			
Investissements	8, 9	-624	-484
Cessions		27	58
Filiales			
Acquisitions	28	-550	-29
Entreprises associées			
Investissements	11	-20	-59
Cessions	11	5	5
Autres immobilisations financières à long terme			
Investissements	12	-31	-107
Cessions/remboursements	12	7	29
Variation des dépôts à terme		-125	277
Investissements dans/désinvestissements de titres		-16	14
Flux de trésorerie des activités d'investissement		-1327	-296

Versements de dividendes	- 218	- 237
Distributions de bénéfices aux participations ne donnant pas le contrôle	- 5	- 5
Nouveaux engagements financiers	2 631	202
Remboursement engagements financiers	- 1 708	- 402
Flux de trésorerie des activités de financement	700	- 442
Différence issue des conversions en devises	5	- 26
Variation des liquidités	414	- 182
Etat:		
Liquidités au 1.1.	950	1 364
Liquidités au 31.12.	1 364	1 182
Variation	414	- 182

Principes comptables du Groupe

Principes comptables principaux

Base de présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés du Groupe Alpiq se basent sur les normes comptables internationales (IFRS) ainsi que sur les directives d'interprétation (IFRIC) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et ont été établis en conformité avec la législation suisse. Ils reflètent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Groupe Alpiq. Les comptes consolidés se basent sur les coûts historiques, à l'exception de positions spécifiques tels que les instruments financiers et les actifs financiers disponibles à la vente qui sont présentés à leur juste valeur. Le Conseil d'administration du Groupe Alpiq a validé les comptes consolidés le 17 février 2011. Les comptes consolidés doivent encore être approuvés par l'assemblée générale des actionnaires du 28 avril 2011.

Méthodes comptables nouvelles et révisées

Les principes comptables et de consolidation ont été globalement appliqués de manière inchangée par rapport à l'année précédente. Dans le cadre des normes comptables internationales (IFRS), les directives d'interprétation ou interprétations IFRIC sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2010 et sont utilisées par le Groupe Alpiq:

- Amendements IAS 27: Etats financiers consolidés et individuels (1.7.2009)
- Amendements IAS 39: Positions à risques relevant de la comptabilisation des opérations de couverture («hedge accounting») (1.7.2009)
- Amendements IFRS 2: Transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie (1.1.2010)
- IFRS 3 rév.: Regroupements d'entreprises (1.7.2009)
- IFRIC 17: Distributions en nature aux actionnaires (1.7.2009)

Outre les changements susmentionnés, l'IASB a décidé et déclaré obligatoires de nombreuses autres adaptations minimales de règles dans certaines normes. La plupart d'entre elles sont entrées en vigueur au 1.1.2010. Alpiq n'avait pas procédé à une application anticipée des normes et interprétations nouvelles ou révisées.

L'application de ces nouvelles règles n'a pas eu d'influence majeure sur les résultats et la situation financière du Groupe Alpiq.

Normes IFRS et IFRIC entrant prochainement en vigueur

L'IASB a publié les normes et interprétations ci-après, nouvelles et révisées, qui devront être appliquées lors des prochaines clôtures:

- Amendements IAS 12: Impôts différés: recouvrement des actifs sous-jacents (1.1.2012)
- Amendements IAS 24: Information relative aux parties liées (1.1.2011)
- Amendements IAS 32: Instruments financiers: classement des émissions de droits (1.2.2010)
- Amendements IFRS 7: Informations à fournir – Transferts d'actifs financiers (1.7.2011)
- IFRS 9: Instruments financiers: classement (1.1.2013)
- Amendements IFRIC 14: Paiements anticipés des exigences de financement minimal (1.1.2011)
- IFRIC 19: Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres (1.7.2010)

Outre les changements susmentionnés, l'IASB a décidé et déclaré obligatoires de nombreuses autres adaptations minimales de règles dans certaines normes. La plupart d'entre elles sont entrées en vigueur le 1.7.2010.

Pour certains domaines des normes et interprétations entrant prochainement en vigueur, une présentation élargie est nécessaire dans les comptes consolidés publiés. L'entrée en vigueur de l'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2013 influera sur la classification et l'évaluation des instruments financiers et des opérations de couverture. En ce qui concerne les autres normes et interprétations qui doivent entrer en vigueur, le Groupe estime qu'elles ne devraient pas exercer une influence significative sur le résultat ou la situation financière.

En outre, les données comparatives reprises de l'exercice précédent qui ont subi des modifications dans la présentation du rapport actuel ont été, le cas échéant, reclassifiées ou complétées dans le compte de résultat et le bilan consolidés ainsi que dans l'annexe aux comptes consolidés. Des explications ont été fournies sur les points essentiels. Les changements dans la présentation englobent également des adaptations de désignations organisationnelles.

Principes de consolidation

Les comptes annuels consolidés du Groupe Alpiq englobent les comptes consolidés de la société Alpiq Holding SA domiciliée en Suisse et de ses filiales. Les comptes annuels des filiales ont été établis pour le même exercice sous revue que celui de la société mère et sur la base de normes comptables uniformisées. Les soldes, transactions, bénéfices et charges internes au Groupe ont été éliminés dans leur intégralité.

Les filiales sont des sociétés placées sous le contrôle direct ou indirect du Groupe Alpiq (en règle générale lorsque plus de 50% des droits de vote sont détenus). Ces entreprises sont intégrées dans le périmètre de consolidation à partir de la date d'acquisition. Elles sont déconsolidées, i.e. passées au bilan sous les participations dans les entreprises associées ou les participations financières lorsque le contrôle sur l'entreprise prend fin, au plus tard à la date de la cession.

Les participations dans des entreprises associées sur lesquelles le Groupe Alpiq exerce une influence significative sont intégrées dans les comptes consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. Les sociétés partenaires (joint venture) conjointement gérées dans le secteur Energie sont intégrées dans les comptes consolidés selon la même méthode. La part du Groupe Alpiq dans les actifs et les capitaux étrangers ainsi que dans les charges et les produits de ces entreprises est publiée dans la note 11 en annexe aux comptes consolidés.

Conformément aux directives d'IAS 39, toutes les autres participations sont comptabilisées à leur juste valeur dans les actifs immobilisés sous «Participations financières».

Le périmètre de consolidation englobant toutes les sociétés significatives est présenté à partir de la page 145, avec indication de la méthode de consolidation utilisée ainsi que des informations complémentaires.

Conversion des devises étrangères

Les comptes consolidés sont établis en francs suisses, monnaie qui sert à la fois de devise fonctionnelle et de devise de présentation. La devise fonctionnelle est définie pour chaque société du Groupe sur la base de son environnement économique. Les transactions en devise étrangère sont enregistrées dans la devise fonctionnelle de la société du Groupe au cours en vigueur à la date de transaction. Les actifs et les dettes monétaires en devise étrangère sont convertis dans la devise fonctionnelle à la date de clôture du bilan. La conversion a lieu au cours en vigueur à la date de référence. Les différences de conversion qui en découlent sont enregistrées dans le compte de résultat.

A la date de clôture du bilan, les actifs et les dettes des filiales sont convertis en francs suisses au cours de clôture. Les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen pondéré de la période sous revue. Les différences de conversion sont inscrites séparément dans les fonds propres. En cas de vente éventuelle de filiales ou de cession du contrôle sur ces filiales, les différences de conversion cumulées correspondantes sont saisies pendant la période correspondante dans le compte de résultat.

Les comptes consolidés sont établis en francs suisses. Les taux de change suivants ont été utilisés pour la conversion:

Unité	Date de référence 31.12.2009	Date de référence 31.12.2010	Moyenne 2009	Moyenne 2010
1 USD	1,03	0,94	1,09	1,04
1 EUR	1,484	1,250	1,510	1,382
100 CZK	5,60	4,99	5,71	5,46
100 HUF	0,55	0,45	0,54	0,50
100 NOK	17,87	16,03	17,31	17,27
100 PLN	36,15	31,46	34,94	34,62
100 RON	35,02	29,34	35,62	32,86

Transactions entre sociétés du Groupe

Les autres prestations entre les sociétés du Groupe sont facturées au prix du marché ou selon le prix convenu par contrat. L'électricité produite par les sociétés partenaires est facturée aux actionnaires au prix de revient, sur la base des contrats de partenariat existants.

Produits des ventes

Les produits des livraisons et services sont enregistrés dans le compte de résultat une fois la prestation réalisée. Les transactions d'énergie conclues à des fins commerciales et réalisées dans le but de tirer parti de la volatilité des prix du marché à court terme sont intégrées dans le chiffre d'affaires selon la méthode nette (enregistrement du résultat commercial net). Le chiffre d'affaires généré par les mandats de fabrication est en principe porté au bilan sur la base de la méthode «percentage of completion», selon laquelle les produits enregistrés correspondent à l'avancement du mandat de fabrication.

Impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu sont calculés sur le bénéfice de l'exercice figurant dans le compte de résultat au moyen des taux d'imposition en vigueur lors de la clôture individuelle correspondante. La charge d'impôts sur le revenu correspond à la somme totale des impôts sur le revenu courants et différés.

Les impôts différés sont pris en considération sur la base des différences que présentent certains postes de revenus et charges dans les comptes consolidés et les comptes fiscaux. Le calcul des impôts sur le revenu différés résultant des différences temporaires s'effectue à l'aide de la méthode «balance sheet liability». Aucun impôt sur le revenu différé n'est pris en compte sur les différences d'évaluation liées à des participations dans des sociétés du Groupe où ces différences ne s'annuleront pas dans un avenir prévisible et où le contrôle des décisions appartient au Groupe.

Les actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan si la réalisation est garantie avec une certitude suffisante. Les actifs d'impôts non inscrits au bilan sont publiés.

Les effets de la prise en compte des différences temporelles sont présentés en annexe aux comptes consolidés (note 6).

Intérêts sur dettes financières

Les intérêts sur dettes financières sont en principe comptabilisés dans les charges durant la période pendant laquelle ils sont dus. Les intérêts sur dettes financières en relation directe avec l'acquisition ou la constitution d'un actif sur une longue période sont portés à l'actif. Ces intérêts sont calculés sur le montant effectivement acquitté au cours de la période allant du début de l'acquisition (ou de la construction) jusqu'à la mise en service de l'installation.

Activités abandonnées et actifs non courants détenus en vue de la vente

Un actif est détenu en vue de la vente lorsque sa valeur au bilan est fondamentalement recouvrée par la vente et non par la poursuite de son utilisation. Pour que cela soit le cas, l'actif doit être disponible pour la vente et celle-ci doit être hautement probable dans les 12 mois qui suivent. Il en est de même pour un groupe d'actifs (groupe destiné à la vente) et les passifs directement liés à ce groupe, dans la mesure où ils doivent être cédés ensemble dans le cadre d'une transaction unique.

Le Groupe Alpiq comptabilise les actifs non courants (ou les groupes destinés à être cédés) détenus en vue de la vente au montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Tant qu'ils sont détenus en vue de la vente, ces actifs ou groupes d'actifs ne sont plus amortis selon le plan. Au bilan, les actifs et passifs sont présentés séparément des autres actifs et passifs du Groupe.

Une composante de l'entreprise est classée comme activité abandonnée s'il s'agit d'un secteur d'activité important ou d'un domaine d'activité géographique qui a été vendu, ou encore d'une filiale acquise avec l'intention de la revendre. Le résultat des activités abandonnées est présenté de manière séparée dans le compte de résultat consolidé

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées aux coûts d'acquisition ou de fabrication, déduction faite du cumul des amortissements et des dépréciations. La durée d'amortissement dépend de la durée d'utilité économique estimée pour chaque catégorie d'immobilisation, respectivement de la date du retour des concessions des centrales électriques; les amortissements sont comptabilisés de façon linéaire. La durée d'utilité pour les différentes catégories d'actifs est comprise dans les fourchettes suivantes:

Bâtiments	30 – 60 ans
Terrains	uniquement en cas de dépréciation
Centrales	25 – 80 ans
Installations de transport	15 – 40 ans
Installations d'exploitation / véhicules	3 – 20 ans
Installations en cours de construction	dans la mesure où une dépréciation a déjà été identifiée

L'obligation de remise en état des parcelles et terrains après expiration de la concession ou à la fin de l'exploitation est prise en compte au cas par cas conformément aux dispositions contractuelles. Les investissements dans les rénovations ou les améliorations d'installations sont portés à l'actif s'ils prolongent nettement leur durée de vie, accroissent la capacité de production ou génèrent une amélioration substantielle de la qualité de la prestation.

Les coûts des entretiens réguliers ou plus importants sont enregistrés dans la valeur comptable de l'immobilisation corporelle à titre de remplacement, à condition que les critères déterminants pour une comptabilisation à l'actif soient satisfaits. Les réparations, la maintenance et l'entretien courant des bâtiments et sites d'exploitation sont directement comptabilisés dans les charges.

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa cession ou lorsque plus aucune utilité économique ne peut en être attendue. Les profits ou pertes découlant des cessions d'actifs sont comptabilisés dans le compte de résultat.

La valeur résiduelle et la durée d'utilité d'un actif sont examinées au moins à la clôture de l'exercice et ajustées si nécessaire.

Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les coûts d'acquisition englobent la rétribution versée lors de l'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise. La rétribution comprend les paiements en espèces ainsi que la juste valeur des actifs cédés de même que les engagements souscrits ou acceptés à la date de transaction. L'actif net acquis, qui se compose des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables, est comptabilisé à sa juste valeur. Les frais découlant du regroupement d'entreprises sont comptabilisés dans les charges.

Là où le Groupe acquiert une participation inférieure à 100%, les participations correspondantes ne donnant pas le contrôle sont inscrites au bilan comme parts de fonds propres du Groupe. Pour chaque regroupement d'entreprise, Alpiq évalue les participations ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur, soit à la part correspondante de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise. Les participations ne donnant pas le contrôle pour lesquelles le Groupe Alpiq détient des options (options call) ou en octroie (options put vendues) ne sont toutefois enregistrées comme participations ne donnant pas le contrôle que si le prix d'exercice correspond à la juste valeur. Les options call concernées sont inscrites au bilan à leur juste valeur. Les options put vendues sur les participations ne donnant pas le contrôle sont enregistrées à la valeur en espèces des sorties de liquidités prévues.

L'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle est traitée au sein du Groupe comme pure transaction de fonds propres. La différence éventuelle entre le prix d'achat et les actifs nets acquis est compensée avec les bénéfices reportés.

Le goodwill correspond à la différence entre les coûts d'acquisition et la participation du Groupe à la juste valeur de l'actif net acquis. Le goodwill et les adaptations de juste valeur («fair value adjustments») de l'actif net sont enregistrés dans les actifs et les passifs de la société acquise dans la devise locale de cette société. Le goodwill n'est pas amorti, mais un test de dépréciation de valeur est effectué au moins une fois par an. Le goodwill peut aussi provenir de participations dans des entreprises associées et correspond à la différence entre le coût d'acquisition de la participation et la juste valeur proportionnelle de l'actif net identifiable. Ce goodwill est présenté au bilan dans les participations au sein des entreprises associées.

Regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010

Selon la méthode utilisée jusqu'à présent pour la comptabilisation des acquisitions d'entreprises, le principe divergent ci-après était applicable par rapport aux exigences susmentionnées: les coûts de transaction directement imputables à l'acquisition d'entreprise représentaient une partie des coûts d'acquisition. La participation ne donnant pas le contrôle (auparavant appelée participation minoritaire) était évaluée pour la quote-part de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées initialement à la valeur d'acquisition et de fabrication, déduction faite des amortissements et pertes de valeur cumulés.

En règle générale, la distinction est faite entre actifs à durée d'utilité finie et actifs à durée d'utilité indéterminée. Les actifs à durée d'utilité finie sont amortis en fonction de la durée économique d'utilisation et font l'objet d'un test de dépréciation de valeur en présence d'indications correspondantes. La période et la méthode d'amortissement sont contrôlées au minimum à la clôture de chaque exercice. La durée d'utilisation des immobilisations incorporelles figurant actuellement au bilan évolue dans une fourchette de 3 à 15 ans.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais font chaque année l'objet d'un test de dépréciation de valeur, soit sur la base de l'actif immatériel lui-même, soit au niveau de l'unité génératrice de trésorerie. Au cours de chaque période, un contrôle est effectué pour vérifier que les événements et les circonstances relatifs aux actifs continuent à justifier une durée d'utilité indéterminée.

Droits d'approvisionnement en énergie

Les droits d'approvisionnement en énergie figurent au bilan parmi les immobilisations incorporelles et sont soumis à un contrôle de la stabilité de leur valeur au même titre que les autres immobilisations incorporelles. Ils comprennent les paiements anticipés de droits d'approvisionnement en énergie à long terme, y compris les intérêts portés à l'actif. Les amortissements sont effectués de manière linéaire à partir du début des approvisionnements en énergie et tout au long de la durée du contrat.

La position englobe également des contrats de prélèvement d'énergie acquis dans le cadre des regroupements d'entreprises et qui sont par conséquent identifiés, évalués et comptabilisés au moyen de l'allocation du prix d'acquisition.

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont contrôlées au moins une fois par an afin de vérifier les indices d'une dépréciation éventuelle. Un test est notamment effectué si la probabilité d'une surévaluation des valeurs comptables survient en raison de circonstances ou d'événements nouveaux. Si la valeur comptable dépasse la valeur recouvrable estimée, un amortissement exceptionnel est enregistré de manière à ramener l'actif à sa valeur réalisable sur la base des revenus escomptés dans le futur. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont contrôlées chaque année par rapport à leur valeur recouvrable.

Est considérée comme valeur recouvrable le montant le plus élevé entre la juste valeur, déduction faite des frais de vente, et la valeur utile d'un actif individuel ou d'une unité génératrice de trésorerie. La valeur utile est calculée sur la base des flux de trésorerie escomptés (méthode du discounted cash-flow). Si l'actif ne génère pas de flux de liquidités indépendants des autres actifs, l'évaluation du montant recouvrable s'effectue pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif peut être imputé.

Une dépréciation de valeur sur un actif enregistrée lors d'une période antérieure sera reprise par le compte de résultat si la perte de valeur n'existe plus ou a diminué. La reprise s'effectue au maximum jusqu'à la valeur qui aurait été obtenue sans perte de valeur, en tenant compte des amortissements ordinaires.

L'évaluation annuelle de la stabilité de la valeur fait l'objet d'un contrôle centralisé au sein du Groupe.

Dépréciations du goodwill

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie concernées. Celles-ci correspondent généralement aux activités de vente, de service et de production identifiables sur le plan régional. Le goodwill est soumis chaque année à un test de dépréciation. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (c'est-à-dire le montant le plus élevé entre la juste valeur nette des coûts de cession et sa valeur d'utilisation) se situe au-dessous de sa valeur comptable, on procède à une dépréciation de la valeur comptable. La méthode appliquée pour les tests de dépréciation des unités génératrices de trésorerie est publiée dans la note 10. En cas de ré-augmentation de la valeur du goodwill, aucune écriture de reprise de pertes de valeur n'est comptabilisée.

Participations dans des entreprises associées et des joint ventures

Une entreprise associée est une entreprise sur laquelle le Groupe Alpiq peut exercer une influence notable dans la mesure où il est habilité à participer aux processus de décisions au niveau de sa politique financière et commerciale. Elle n'est ni une filiale ni une joint venture d'Alpiq. Des sociétés peuvent être intégrées dans la comptabilité du Groupe en tant qu'entreprises associées selon la méthode de mise en équivalence, même si le taux de participation est inférieur à 20 %; c'est notamment le cas lorsque le Groupe Alpiq est représenté dans les organes de décision déterminants – tels que le Conseil d'administration – et qu'il participe à la politique commerciale et financière ou qu'il est procédé à des échanges d'informations relatives au marché.

Une joint venture est une entreprise gérée en commun et dominée collectivement par le Groupe Alpiq ainsi que par un ou plusieurs partenaires, conformément à un accord contractuel. En raison de cette situation, les joint ventures sont intégrées dans la consolidation sur la base de la méthode de mise en équivalence, indépendamment de leur taux de participation. A l'heure actuelle, le Groupe Alpiq détient des participations de 9 à 60 % dans des joint ventures.

Les comptes des entreprises associées et des joint ventures sont en principe établis selon des méthodes comptables uniformisées. Lorsque des normes de comptabilité différentes sont utilisées dans les comptes locaux, l'entreprise procède à une réconciliation avec les IFRS.

Stocks

Les stocks comprennent essentiellement des carburants (gaz et charbon) pour la production d'énergie et des stocks de matériaux pour les prestations d'exploitation. Les stocks sont comptabilisés au coût d'achat ou de fabrication directement imputables, selon la méthode du coût moyen pondéré ou à la valeur nette de réalisation si inférieure. Les coûts d'acquisition englobent la totalité des dépenses requises pour l'achat et pour le transport jusqu'à l'entrepôt. Les coûts de fabrication englobent tous les frais de matériel et de fabrication directement imputables ainsi que les frais généraux encourus pour transporter les stocks jusqu'à leur entrepôt actuel et les transformer dans leur état actuel.

Crédit-bail

Les opérations de crédit-bail du Groupe sont actuellement insignifiantes.

Mandats de fabrication

Les mandats de fabrication spécifiques aux clients dans le segment Services énergétiques sont enregistrés selon la méthode du «percentage of completion» et le montant figurant à l'actif est présenté dans les créances et les produits des ventes. Le degré de fabrication est indiqué en fonction des prestations fournies, respectivement selon les charges encourues. Les frais de mandat sont enregistrés en tant que charges tout au long de la période durant laquelle ils sont encourus..

Les mandats ou groupes de mandats dans lesquels le degré de fabrication ou le résultat ne peut pas être estimé en toute fiabilité sont comptabilisés uniquement pour le montant du mandat qui sera probablement recouvrable. Les pertes escomptées sur les mandats de fabrication sont couvertes par des corrections de valeur. En cas de comptabilisation de mandats inachevés, seuls sont pris en compte, en tant que produits des mandats, les revenus contractuels ou les compléments que le donneur d'ordre a confirmés par écrit.

Provisions

Les provisions tiennent compte de l'ensemble des engagements (légaux ou implicites) identifiables au jour de clôture du bilan et qui reposent sur les événements passés pour lesquels la satisfaction des engagements semble vraisemblable alors que l'échéance et le montant sont encore indéterminés. Le montant est déterminé selon la meilleure estimation possible des sorties de liquidités à escompter.

Les provisions sont comptabilisées à hauteur des sorties de liquidités escomptées au jour de clôture du bilan. Dans ce contexte, les provisions sont vérifiées chaque année à la date de clôture du bilan et adaptées en tenant compte des évolutions récentes. Les taux d'actualisation sont des taux avant impôts qui reflètent les attentes actuelles du marché en ce qui concerne l'effet de la valeur temps de l'argent ainsi que les risques spécifiques à ce passif

Traitement des droits d'émission de CO₂

Pour la comptabilisation des droits d'émission, l'IASB avait adopté en décembre 2004 l'interprétation IFRIC 3 qui devait être obligatoirement appliquée pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} mars 2005. Entre-temps, l'IASB a décidé que l'IFRIC 3 n'était plus obligatoirement applicable. Sur la base des directives IFRS en vigueur, le Groupe Alpiq a choisi une méthode de comptabilisation qui représente fidèlement cette situation matérielle sur le plan économique.

Les droits d'émission de CO₂ accordés sont enregistrés lors du premier calcul à la valeur nominale (zéro). Les droits d'émission acquis pour la production de l'entreprise sont comptabilisés à leur coût dans les immobilisations incorporelles lors du premier calcul. Un engagement est enregistré lorsque l'émission de CO₂ dépasse les droits d'émission accordés initialement. Un tel engagement est porté au bilan à concurrence du volume des droits d'émission acquis aux coûts correspondants. La part dépassant le quota des droits d'émission de CO₂ est enregistrée à la juste valeur au jour de clôture du bilan. Les modifications survenues dans l'engagement sont comptabilisées dans les charges liées à l'énergie.

Lorsque des droits d'émission sont par exemple négociés dans un but d'optimiser le portefeuille en énergie, le volume est évalué à sa valeur de marché au jour de clôture du bilan et comptabilisé dans les stocks.

Institutions de prévoyance en faveur du personnel

Au sein du Groupe, il existe différents systèmes de prévoyance en faveur du personnel conformément aux dispositions légales.

Dans le segment Energie, les sociétés consolidées du Groupe en Suisse disposent d'une institution de prévoyance indépendante sur le plan légal, qui est instituée selon le principe suisse de la primauté des prestations et satisfait aux caractéristiques d'un plan à prestations définies selon IAS 19.

Les employés des filiales étrangères dans le segment Energie sont en principe assurés par les institutions sociales étatiques ou des institutions de prévoyance indépendantes à primauté de cotisations, en fonction de la pratique en vigueur dans le pays concerné.

Dans le segment Services énergétiques, les sociétés d'Alpiq InTec en Suisse sont affiliées à une institution de prévoyance juridiquement autonome qui est réassurée en totalité. En conséquence, les plans de prévoyance correspondants ont été classés comme étant à primauté de prestations selon IAS 19.

Les employés des sociétés étrangères appartenant au segment Services énergétiques d'Alpiq InTec sont assurés par des institutions sociales étatiques.

Le système de prévoyance de l'AAT allemande sert exclusivement au «mode d'exécution» de l'acceptation directe, i.e. il n'existe pas d'institution de prévoyance juridiquement indépendante. C'est la raison pour laquelle des provisions ont été constituées dans le bilan de la société. Ces provisions se mesurent en fonction des évaluations de calculs actuariels d'assurance de l'engagement de prévoyance existant opérées chaque année. Les prestations de prévoyance sont directement versées par la société. Selon les principes de l'IAS 19, une acceptation directe de la prévoyance s'appelle en droit allemand un «unfunded plan» et figure au bilan en tant que passif (net liability). Etant donné qu'il n'existe pas d'actifs spécifiques pour satisfaire à l'engagement, les versements effectués sont comptabilisés en contrepartie des provisions au bilan.

Le calcul des engagements découlant des plans de prévoyance basés sur la primauté de prestations s'effectue en utilisant la méthode du «projected unit credit». Cette procédure d'évaluation prend non seulement en compte les rentes en cours et les engagements de rentes futures, mais également les futures augmentations de salaires et de rentes. Les plus-values et moins-values de calculs actuariels découlant de nouveaux calculs périodiques sont comptabilisées séparément pour chaque plan et comptabilisées linéairement sur la durée moyenne restante de service dans le compte de résultat dans la mesure où elles dépassent 10% de la valeur la plus élevée entre les actifs du plan et les engagements de prévoyance au début de l'exercice. Cette méthode est appelée «méthode du corridor».

En règle générale, le financement de l'ensemble des plans repose sur le principe des cotisations paritaires entre employés et employeur. En ce qui concerne les institutions de prévoyance à primauté de cotisations, les cotisations de l'employeur versées ou dues sont comptabilisées directement dans le compte de résultat.

Passifs éventuels

Les passifs éventuels ou existants pour lesquels les sorties de liquidités sont jugées peu probables ne sont pas comptabilisés au bilan. En revanche, le montant de l'engagement existant au jour de clôture du bilan est publié en tant que passif éventuel en annexe aux comptes consolidés.

Information par segment

Suite au regroupement d'Atel, EOS et Emosson en 2009, Alpiq a adapté sa structure interne au niveau de l'organisation et des rapports financiers et introduit un nouveau Management Reporting System (MIS) au début de l'exercice 2010. Dans ce contexte, l'information sectorielle externe a été révisée et adaptée: elle se fonde donc depuis 2010 sur la structure d'organisation et de management interne du Groupe ainsi que sur les rapports financiers internes. Cette méthode est conforme aux dispositions d'IFRS 8 «Management Approach» (approche de la direction).

Les secteurs devant faire l'objet de rapports selon IFRS 8 englobent les quatre domaines opérationnels du segment Energie ainsi que le segment Services énergétiques, lesquels sont analysés individuellement par la direction à des fins d'évaluation de la performance et d'allocation des ressources. La responsabilité suprême incombe au CEO. A cet égard, le résultat opérationnel (EBIT) est le paramètre déterminant pour la gestion et l'évaluation internes du Groupe Alpiq. Outre les coûts d'achat d'énergie et de production, les coûts d'exploitation englobent l'ensemble des frais opérationnels (y compris les prestations de personnel et de service). Dans la mesure où les rapports internes et externes sont soumis aux mêmes principes comptables, l'ajustement des chiffres entre le Management Reporting et le Financial Reporting n'a plus lieu d'être. L'information sectorielle de l'année précédente a été adaptée aux nouvelles structures.

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les liquidités, les dépôts à terme, les titres, les instruments financiers dérivés, les participations financières, les créances ainsi que les dettes financières à court et long terme.

Actifs et passifs financiers

Selon les directives en vigueur d'IAS 39, les actifs et passifs financiers sont répartis comme suit et évalués de la même manière dans chaque catégorie:

- actifs ou dettes évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat,
- placements détenus jusqu'à leur échéance,
- prêts et créances émis par le Groupe,
- actifs financiers disponibles à la vente et
- autres engagements financiers.

Les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Un achat ou une vente normalisé d'actifs financiers sera comptabilisé à la date de règlement.

Actifs ou dettes évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat

Les actifs financiers détenus à des fins de transactions sont principalement acquis dans l'optique de dégager un bénéfice sur les fluctuations à court terme. Les produits dérivés sont également considérés comme des actifs ou passifs détenus à des fins de transaction. En outre, des actifs financiers ou des dettes peuvent être affectés à cette catégorie si les critères de l'IAS 39 sont remplis.

Les instruments financiers dérivés de l'activité énergétique détenus à des fins de transaction sont portés au bilan à la juste valeur («fair value») après la comptabilisation initiale, et les fluctuations de valeur sont présentées dans le chiffre d'affaires net de la période sous revue concernée. Concernant les quelques positions pour lesquelles il n'existe pas de prix de marché liquide, une courbe de prix modèle est utilisée comme base d'évaluation. Les autres produits dérivés détenus à des fins de transactions ainsi que les instruments financiers appartenant à cette catégorie sont donc présentés à leur juste valeur et la variation de valeur est comptabilisée dans les produits (charges) financiers.

Les participations financières pour lesquelles les décisions d'investissement ou de désinvestissement s'effectuent en fonction de l'évolution de la juste valeur sont affectées à la catégorie d'évaluation «At Fair Value through Profit or Loss» (à la juste valeur par le biais du compte de résultat). Cette répartition est conforme à la politique des risques financiers du Groupe Alpiq.

Les titres comportent des positions détenues à des fins de transactions ou disponibles à la vente. Tous les titres sont comptabilisés à leur juste valeur. Concernant les titres détenus à des fins de transaction, les variations de valeur sont comptabilisées par le biais du compte de résultat pour la période sous revue. En cas de positions disponibles à la vente, les ajustements de valeur sont comptabilisés dans les fonds propres jusqu'à la vente sans effet sur le compte de résultat.

Les propres instruments de capitaux propres (actions propres) qu'Alpiq Holding a elle-même acquis sont déduits des fonds propres. L'achat ou la vente de propres instruments de capitaux propres n'est pas comptabilisé par le biais du compte de résultat.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers avec des échéances fixes que l'entreprise veut et peut conserver jusqu'à leur échéance. Ils sont évalués à leur coût amorti. Les placements à échéance illimitée n'entrent pas dans cette catégorie.

Prêts et créances

Les prêts et créances émis englobent la fortune constituée par le Groupe de par la mise à disposition de prêts, marchandises ou services à des tiers. L'évaluation ultérieure s'effectue en principe au coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et pertes sont comptabilisés en résultat lorsque l'actif ou le passif financier est décomptabilisé, déprécié ou dans le cadre d'amortissements.

Les liquidités entrent également dans la catégorie Prêts et créances. Elles englobent les comptes de chèques postaux, les comptes bancaires, les dépôts à vue et les dépôts à terme avec une échéance inférieure à 90 jours.

Les créances sont inscrites aux valeurs nominales, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires. Les créances résultant des livraisons et prestations envers des clients qui sont également des fournisseurs sont compensées par les passifs résultant des livraisons et prestations pour autant que des accords de netting aient été conclus.

Actifs financiers disponibles à la vente

Tous les autres actifs financiers sont affectés aux actifs financiers disponibles à la vente.

Passifs financiers

Les passifs incluent les dettes à court et long terme qui sont comptabilisées aux coûts amortis ainsi que les régularisations dans le temps.

Dépréciation et irrécouvrabilité d'actifs financiers

A chaque date de clôture de bilan, il est établi s'il existe une indication de perte de valeur d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers.

Concernant les actifs qui ont été comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier. Le montant de la perte éventuelle doit être comptabilisé au compte de résultat. Une perte de valeur comptabilisée à une période antérieure est extournée au compte de résultat. L'extourne s'effectue à concurrence de la valeur qui aurait été obtenue sans dépréciation.

Concernant les actifs comptabilisés au coût, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés déterminée au taux d'intérêt courant du marché pour un actif financier similaire. Les pertes sont comptabilisées au compte de résultat. En cas de reprise, ces dépréciations de valeur ne seront pas extournées.

Lorsqu'une diminution de la juste valeur d'un actif financier disponible à la vente a été comptabilisée directement en capitaux propres et qu'il existe une indication objective de la dépréciation de cet actif, une perte (différence entre le coût et la juste valeur actuelle) doit être sortie des capitaux propres et comptabilisée en résultat. Contrairement aux instruments d'emprunt, une reprise éventuelle ultérieure de la valeur des instruments de capitaux propres ne sera pas comptabilisée en résultat.

Comptabilisation des opérations de couverture (hedge accounting)

Alpiq utilise des produits dérivés sur l'énergie et les taux d'intérêt pour se couvrir contre les fluctuations des flux de trésorerie de transactions prévues hautement probables (cash-flow hedges).

Avant d'utiliser un nouvel instrument de couverture, la situation des risques fait l'objet d'une analyse complète, l'effet de l'instrument de couverture est décrit, les objectifs et les stratégies de son utilisation sont formulés tandis que l'évaluation et la mesure constantes de son efficacité sont documentées. Un schéma comptable est également établi. L'utilisation d'un nouvel instrument de couverture fait l'objet d'une autorisation formelle. Les relations de couverture sont évaluées en continu pour établir si elles ont été hautement efficaces pendant toute la période sous revue.

La partie du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est réputée constituer une couverture efficace doit être comptabilisée directement en capitaux propres et la partie inefficace du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture doit être comptabilisée en résultat.

Les montants saisis en fonds propres sont recomptabilisés dans le compte de résultat pour la période durant laquelle la transaction couverte exerce une influence sur le résultat.

Si la réalisation de la transaction attendue ou de l'engagement ferme n'est plus à l'ordre du jour, les montants auparavant comptabilisés dans les fonds propres sont portés dans le compte de résultat. Si l'instrument de couverture arrive à maturité ou est vendu, résilié ou exercé sans être remplacé ni renouvelé par un autre instrument de couverture ou que les critères de comptabilisation de la relation de couverture ne sont plus réunis, les montants jusque-là comptabilisés dans les capitaux propres sont maintenant séparément en capitaux propres jusqu'à la réalisation de la transaction couverte.

Incertitudes relatives aux estimations

Hypothèses-clés et sources principales d'incertitude relatives aux estimations

Selon les IFRS, la direction est tenue, lors de l'établissement des comptes annuels consolidés, d'émettre des estimations et des hypothèses, notamment pour évaluer les dépréciations de valeur et comptabiliser les provisions, qui ont une incidence sur les actifs et les passifs portés au bilan ainsi que sur les produits et charges présentés. Les estimations et hypothèses reposent sur des expériences du passé et sur la meilleure évaluation possible des évolutions futures. Elles servent de base à la comptabilisation des actifs et des passifs dont l'évaluation ne découle pas de données du marché. Les valeurs réelles peuvent différer significativement de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sont revues en permanence. Les changements éventuels d'estimations et d'hypothèses sont ajustés pour la période pendant laquelle ils ont été identifiés, et sont publiés.

Actualité de la valeur des actifs à long terme

La valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles (avec goodwill) et des participations dans des entreprises associées du Groupe Alpiq s'élève à environ 13,6 milliards de CHF (année précédente: 14,1 milliards de CHF) au 31.12.2010. Ces actifs font chaque année l'objet d'un test de dépréciation. Pour évaluer l'existence d'une dépréciation de valeur, on procède à une estimation des flux de trésorerie futurs attendus en relation avec l'utilisation, les taux de croissance, les taux d'actualisation et la vente éventuelle des actifs. Les résultats réels peuvent différer significativement de ces estimations. D'autres facteurs d'influence, tels que les fluctuations des durées d'utilité prévues des actifs ou l'obsolescence technique des installations, peuvent raccourcir la durée d'utilisation ou entraîner une dépréciation de valeur.

Provisions

Le solde de la position Provision pour pertes et risques contractuels décrit sous la note 18 s'élève à 126 millions de CHF (année précédente: 202 millions de CHF) à la date de clôture du 31.12.2010. La position comprend les risques et obligations prévisibles à la date de clôture du bilan qui sont liés aux contrats actuels de livraison et d'achat d'énergie à long terme en Suisse et à l'étranger. La nécessité de provisions a été constatée sur la base d'une sortie probable de ressources en relation avec l'exécution du contrat. Les évaluations et leurs révisions sont effectuées à intervalles réguliers d'après la méthode DCF (discounted cash-flow) jusqu'à l'échéance des obligations contractuelles prises. Les hypothèses qui concernent en particulier l'évolution des prix du marché, les taux d'intérêt à long terme ainsi que les effets de la conversion dans une autre devise (EUR en CHF) représentent des sources importantes d'incertitudes dans le cadre des estimations et peuvent donc parfois donner lieu à des ajustements significatifs pour les périodes suivantes.

Prévoyance professionnelle

Le calcul des avoirs et engagements de prévoyance des plans à primauté de prestations inscrits au bilan se fonde sur des hypothèses statistiques et actuarielles selon IAS 19. Ces hypothèses peuvent s'écarter de manière significative de la réalité en raison de l'évolution des conditions de marché et de l'environnement économique, de la hausse ou de la baisse des taux de sortie, de l'allongement ou de la réduction de la durée de vie des assurés ainsi que d'autres facteurs. Ces écarts peuvent exercer une influence sur les avoirs et engagements inscrits au bilan à l'égard des institutions de prévoyance en faveur du personnel. Les principales hypothèses sont présentées à la note 23.

Entrées et sorties d'entreprises consolidées

Les entrées et les sorties ont entraîné les changements suivants par rapport à l'exercice précédent:

Entrées	Taux de participation	Première consolidation le	
aurax electro ag, Ilanz / CH ¹	100,0 %	01.04.2010	Services énergétiques
JM-montáže s.r.o., Brunn / CZ	100,0 %	01.07.2010	Services énergétiques

1 - aurax electro ag intégrée dans Alpiq InTec Est SA

Les entrées ont permis d'augmenter le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Alpiq de 18 millions de CHF par rapport à l'exercice précédent. Les actifs et passifs repris sont détaillés sous la note 28. L'influence sur les postes du bilan de l'actif immobilisé (notes 8 et 9) ainsi que les informations sur les engagements de prévoyance (note 23) sont décrites comme «Variation du périmètre de consolidation».

Sorties	Taux de participation	Déconsolidation le	
Total Energi ASA, Florø / NO	100,0 %	06.01.2010	Energie Europe de l'Ouest

Gestion des risques financiers

Principes généraux

Dans le cadre de ses activités opérationnelles, le Groupe Alpiq est exposé à des risques stratégiques et opérationnels, et plus particulièrement à des risques de crédit, de liquidité et de marché (risques liés aux prix de l'énergie, risques de taux d'intérêt et de change). Au cours de la procédure annuelle d'évaluation des risques d'exploitation, les risques stratégiques et opérationnels à l'échelle du groupe sont identifiés et évalués puis affectés aux responsables des risques qui se chargent de leur gestion et de leur surveillance. L'unité de fonction Corporate Risk Management supervise la mise en œuvre des mesures prises. Des limites de risques sont attribuées aux risques de crédit, de liquidité et de marché (risques liés au prix de l'énergie, risques de taux d'intérêt et de change). Elles sont contrôlées en permanence et ajustées à la capacité de risque globale de l'entreprise.

Le Conseil d'administration fixe les principes de la politique de gestion des risques. La Direction générale est responsable de sa réalisation et de sa mise en œuvre. Le Risk Management Committee (RMC) veille au respect des principes et directives. L'unité de fonction Corporate Risk Management (CRM) rattachée au domaine fonctionnel Financial Services est responsable de l'application de la gestion des risques; elle est subordonnée au CFO. Le CRM met à disposition des méthodes et des instruments pour appliquer la gestion des risques. En outre, il est assisté des domaines opérationnels, des domaines fonctionnels et des unités opérationnelles pour mener à bien sa mission. Le CRM coordonne les missions et le reporting avec la ligne hiérarchique jusqu'au niveau des responsables d'unité et veille à faire parvenir les rapports en temps voulu au Conseil d'administration, à la Direction générale et au RMC.

La politique des risques énergétiques fixe les principes de gestion des risques du Groupe Alpiq dans ses activités liées à l'énergie. Ces principes comprennent des directives sur la prise, l'évaluation, la gestion et le contrôle des risques commerciaux dans le domaine de l'énergie et définissent l'organisation et les responsabilités de la gestion des risques. L'objectif est de garantir un rapport équilibré entre les risques commerciaux encourus, les revenus et les fonds propres porteurs de risque.

La politique financière prescrit le cadre de la gestion des risques financiers au sein du Groupe Alpiq sur le plan du contenu, de l'organisation et de la technique. Les unités compétentes gèrent leurs risques financiers dans le cadre de la politique de risque prédéfinie concernant leur domaine et dans le respect des limites prescrites. L'objectif est de réduire les risques financiers en tenant compte des coûts de couverture et des risques encourus à cet égard.

La «Group Risk Policy» et ses principales composantes ont été intégralement révisées en 2010 et adaptées aux normes de «Best Practice». Le Conseil d'administration a approuvé la politique révisée en décembre 2010.

Gestion du capital

La gestion du capital au sein du Groupe Alpiq obéit à la stratégie financière du Groupe. Le niveau des fonds propres consolidés et le ratio d'endettement du Groupe sont déterminants pour la stratégie. Le Conseil d'administration a fixé la part des fonds propres au sein de la structure du capital à au moins 35 % et vise un rendement des fonds propres d'au moins 7 – 9 %. A la date de clôture du bilan du 31.12.2010, la part de fonds propres s'est établie à 42,1 % (année précédente: 39,5 %); le rendement des fonds propres s'est élevé à 8,3 % durant la période sous revue. En raison de l'augmentation de capital liée à la transaction EOS/Emosson, la valeur de l'exercice précédent n'est pas représentative.

Alpiq Holding SA applique le principe de l'obtention centralisée de financements externes, la source de financement principale étant le marché des capitaux suisse. La part d'Alpiq Holding SA dans le total des dettes financières du Groupe s'élevait à 80 % (année précédente: 60 %) au 31.12.2010. Le montant de ces engagements financiers doit être équilibré par rapport à la capacité bénéficiaire afin de conserver une note de crédit élevée et conforme au reste du secteur. Le rapport d'endettement net par rapport à l'EBITDA ne doit pas être supérieur à 3,0 mais évoluer à moyen terme dans une fourchette comprise entre 2,0 et 2,5. Durant la période sous revue, le ratio s'est élevé à 2,7 (année précédente: 2,4).

Les valeurs limites et cibles mentionnées respectent intégralement les conditions des financements conclus.

Dans le cadre du processus de budgétisation et de planification, le Conseil d'administration prend chaque année connaissance de l'évolution prévue des objectifs qu'il a fixés. Les valeurs budgétées à moyen et plus long terme actuelles évoluent dans le cadre de ces objectifs.

La stratégie de financement du Groupe n'a pas changé par rapport à l'année précédente. Le regroupement d'Atel et EOS et les projets d'investissement prévus dans le contexte actuel entraînent une hausse provisoire du niveau d'endettement mais demeurent dans le cadre des valeurs limites.

Instruments financiers

Valeurs comptables et justes valeurs
des actifs et passifs financiers

En mio de CHF	Note	Valeur comptable 31.12.2009	Juste valeur 31.12.2009	Valeur comptable 31.12.2010	Juste valeur 31.12.2010
Actifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat					
Valeurs détenues à des fins de négoce	16	20	20	4	4
Valeurs de remplacement positives des dérivés					
Dérivés sur devises et taux d'intérêt		7	7	41	41
Dérivés sur l'énergie		1233	1233	734	734
Total des actifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat (sans les actifs financiers attribués à cette catégorie)		1260	1260	779	779
Actifs financiers attribués à cette catégorie					
Participations financières	12	35	35	33	33
Investissements financiers détenus jusqu'à leur échéance					
Actifs avec échéance fixe					
Prêts et créances					
Liquidités	15	1364	1364	1182	1182
Avoirs à terme		408	408	126	126
Créances pour livraisons et prestations de services	14	1887	1887	1809	1809
Chiffre d'affaires avant facturation	14	179	179	128	128
Autres créances financières	14	342	342	386	386
Prêts octroyés	12	43	43	115	115
Total des prêts et créances		4223	4223	3746	3746
Total des actifs financiers		5518	5518	4558	4558
Passifs financiers par le biais du compte de résultat					
Valeurs de remplacement négatives des dérivés					
Dérivés sur devises et taux d'intérêt		9	9	49	49
Dérivés sur l'énergie		1335	1335	698	698
Total des passifs financiers par le biais du compte de résultat		1344	1344	747	747
Autres passifs financiers					
Passifs résultant de livraisons et prestations de services	21	1249	1249	1117	1117
Emprunts obligataires	19	2604	2762	2608	2810
Prêts passifs	19	2520	2522	1855	1855
Autres passifs financiers (options put comprises)		949	949	1388	1388
Total des autres passifs financiers		7322	7482	6968	7170
Total des passifs financiers		8666	8826	7715	7917

Au 31.12.2010, le Groupe Alpiq a évalué les positions ci-dessous à la valeur du marché. Les instruments financiers ont été classifiés selon la hiérarchie d'évaluation suivante:

Niveau 1: prix négociés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques

Niveau 2: modèle d'évaluation se basant sur des prix négociés sur des marchés actifs avec une influence déterminante sur la juste valeur

Niveau 3: modèles d'évaluation avec des paramètres ne se fondant pas sur des prix négociés sur des marchés actifs et ayant une influence déterminante sur la juste valeur

En mio de CHF	31.12.2010	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs évalués à la juste valeur				
Valeurs détenues à des fins de négoce	4	1	3	
Dérivés sur devises et taux d'intérêt	41	41		
Dérivés sur l'énergie	734	2	732	
Participations financières	33	25	8	
Passifs financiers évalués à la juste valeur				
Dérivés sur devises et taux d'intérêt	49	49		
Dérivés sur l'énergie	698		698	

En mio de CHF	31.12.2009	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs évalués à la juste valeur				
Valeurs détenues à des fins de négoce	20	1	19	
Dérivés sur devises et taux d'intérêt	7	7		
Dérivés sur l'énergie	1 233	13	1 220	
Participations financières	35	27	8	
Passifs financiers évalués à la juste valeur				
Dérivés sur devises et taux d'intérêt	9	9		
Dérivés sur l'énergie	1 335		1 335	

Durant les périodes sous revue closes le 31.12.2010 et le 31.12.2009, il n'a été procédé à aucune reclassification entre les niveaux 1 et 2 ni aucune reclassification depuis le niveau 3.

Charges/produits relatifs aux actifs et passifs financiers

En mio de CHF	Compte de résultat 2009	Fonds propres 2009	Compte de résultat 2010	Fonds propres 2010
Bénéfices / pertes nets				
Sur les actifs et passifs financiers par le biais du compte de résultat	- 21	- 22	57	5
Dont sur les actifs financiers attribués à cette catégorie	- 9		20	
Sur les prêts et les créances	- 28		- 9	
Produits et charges d'intérêts				
Produits d'intérêts pour les actifs financiers qui ne sont pas évalués à leur juste valeur	29		27	
Charges d'intérêts pour les passifs financiers qui ne sont pas évalués à leur juste valeur	- 155		- 167	
Part résultant de l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif	- 65		- 80	

Durant l'exercice 2010, des corrections de valeur ont été effectuées sur les créances résultant des livraisons et prestations d'un montant de 9 millions de CHF (année précédente: 28 millions de CHF). Aucune correction de valeur n'a été faite sur d'autres instruments financiers. De plus amples informations sur le changement des corrections de valeur figurent dans le tableau «Analyse de dépréciation des créances résultant des livraisons et prestations».

Opérations de couverture («hedge accounting»)

Contrats à terme sur matières premières

Au 31 décembre 2010, le Groupe Alpiq comptabilise des contrats à terme qui couvrent le risque de prix pour les futures livraisons dans le domaine des clients finaux de petite et moyenne taille en Espagne. Les transactions sont réalisées dans la mesure où il est impossible de se procurer l'énergie nécessaire dans la région de vente locale.

Les instruments utilisés pour couvrir les flux de trésorerie des livraisons d'électricité conclues par contrat ont été jugés très efficaces. Par conséquent, un bénéfice non réalisé d'un montant de 43 millions de CHF (année précédente: perte de 28 millions de CHF) a été comptabilisé dans les fonds propres au 31.12.2010. Il tient compte des passifs d'impôts différés de 13 millions de CHF (actifs d'impôts différés: 8 millions de CHF) résultant de ces contrats.

Le bénéfice non réalisé de 1 million de CHF en 2009 découlant d'un swap de couverture des risques de prix pour les livraisons de cuivre dans le segment Services énergétiques a été décomptabilisé des fonds propres. En raison de reports de délais, la couverture ne s'est plus avérée efficace.

Swaps d'intérêt

Au 31 décembre 2010, quatre swaps d'intérêt servent à fixer les taux d'intérêt liés à un financement de projet. La stratégie de couverture élimine les risques financiers potentiels liés à une hausse des taux d'intérêt variables sous-jacents au financement. La relation de couverture pour garantir les paiements d'intérêts (flux de trésorerie) s'est avérée hautement efficace. La perte non réalisée d'un montant de 4 millions de CHF (année précédente: 4 millions de CHF) a été comptabilisée dans les fonds propres au 31.12.2010 en considérant les actifs d'impôts différés d'un montant de 1 million de CHF (année précédente: 1 million de CHF).

Couverture de change

Pour l'acquisition d'une installation de production en Espagne avec une date de clôture début 2011, la sortie de trésorerie convenue a été couverte en euros. La couverture de change s'est avérée très efficace. La perte non réalisée de 17 millions de CHF a été comptabilisée dans les fonds propres au 31.12.2010 en considérant les actifs d'impôts différés de 1 million de CHF.

Le risque de change EUR/CHF lié aux flux de paiement définis pour une commande importante dans le segment Services énergétiques a été couvert. La couverture s'est avérée très efficace. La perte non réalisée de 9 millions de CHF (année précédente: 1 million de CHF) incluant les actifs d'impôts différés de 3 millions de CHF a été comptabilisée dans les fonds propres au 31.12.2010.

En tenant compte des impôts différés de la couverture comptabilisée dans les fonds propres, la position se compose de la façon suivante:

En mio de CHF	Actifs 2009	Dettes 2009	Actifs 2010	Dettes 2010
Contrats à terme sur matières premières	1	-19	11	
Swaps de taux d'intérêt		-6		-9
Couverture de change		-1		-23

Les montants saisis dans les fonds propres au 31.12.2010 sont recomptabilisés en résultat et dans l'actif immobilisé pour la couverture de change pendant la durée de la relation de couverture conformément aux achats d'énergie et de matières premières ainsi qu'aux paiements d'intérêt effectués dans la transaction de base.

La partie inefficace des instruments de couverture directement saisie dans le compte de résultat a été insignifiante durant la période sous revue.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit a pour objet les pertes potentielles découlant de l'incapacité des partenaires commerciaux à honorer leurs engagements contractuels vis-à-vis du Groupe Alpiq. La gestion du risque de crédit dans le segment Energie concerne toutes les unités et filiales qui enregistrent un volume de négoce significatif avec des contreparties externes. Elle consiste à contrôler en permanence les créances en cours des contreparties ainsi que leurs prévisions d'évolution et à analyser la solvabilité des partenaires existants et nouveaux. Dans ce cadre, les produits dérivés énergétiques comptabilisés en tant qu'instruments financiers, mais également les contrats conclus en vue d'une livraison ou d'une réception physique d'énergie sont pris en compte.

La gestion du risque de crédit s'effectue essentiellement à l'aide de limites de crédit fixées en fonction des notations de solvabilité. Le Groupe Alpiq classe les contreparties ou groupes de contreparties (groupes de risques) dans des catégories de risques (AAA-CCC) en fonction de leur probabilité de défaillance. La note de solvabilité calculée dans un premier temps sert de base pour déterminer la limite de crédit. La constitution de sûretés telles que garanties, paiements d'avance ou assurances peut permettre de relever la limite. Les notations des contreparties actives sont contrôlées périodiquement et les limites de crédit sont ajustées si nécessaire.

Des conditions minimales contraignantes s'appliquent concernant le choix des clients. En particulier, ils doivent prouver l'existence de limites de crédit autorisées et des garanties y relatives ainsi que des bases contractuelles juridiquement valables. Dans l'activité énergétique, seuls sont en principe conclus des contrats avec des contreparties satisfaisant aux critères de la «Group Risk Policy». Les encours de crédit sont contrôlés et gérés en permanence par une procédure formalisée.

Le risque de crédit dans le segment Services énergétiques est géré et contrôlé de manière décentralisée. Il s'agit pour l'essentiel de la gestion des débiteurs. Un reporting complet contenant toutes les informations nécessaires pour évaluer les encours est périodiquement adressé à la direction opérationnelle locale.

Selon IFRS 7, la somme des valeurs comptables des actifs financiers portés au bilan représente le risque de défaillance maximal auquel le Groupe Alpiq est exposé à la date de clôture du bilan. Le risque de crédit maximal ainsi calculé s'élève à 4 558 millions de CHF au 31.12.2010 (31.12.2009: 5 518 millions de CHF) Pour une liste détaillée, nous renvoyons aux justes valeurs présentées dans le tableau «Valeurs comptables et justes valeurs des actifs et passifs financiers». Le risque de crédit est réduit par les garanties détenues et la compensation contractuelle réciproque de toutes les créances et engagements d'une contrepartie, y compris de ceux qui ne sont pas comptabilisés au bilan selon les dispositions d'IAS 39. Inversement, le risque de crédit est augmenté par les coûts liés à la liquidation de positions échues à des conditions moins favorables.

Le nombre et la diversification géographique des clients ainsi que la consolidation des positions minimisent les possibilités de concentration des risques pour le Groupe Alpiq. Comme l'année précédente, aucune concentration de risque significative n'était à signaler à la date de clôture du bilan.

Les liquidités et les dépôts à terme sont placés dans des banques qui sont au minimum notées A par une agence de notation internationale reconnue. Les placements sont limités en termes de montants, diversifiés et échelonnés dans le temps. Le contrôle des limites est effectué chaque mois ainsi qu'en cas d'événements particuliers. Jusqu'à présent, aucune dépréciation n'a dû être effectuée.

Garanties

Une partie significative des transactions énergétiques effectuées par le Groupe Alpiq se base sur des contrats incluant un accord de netting. La présentation des créances et engagements en montants nets dans le bilan s'effectue uniquement s'il existe un droit de compenser les montants saisis de même que l'intention d'effectuer une compensation nette. Des sécurités supplémentaires, telles que garanties, règlements d'appels de marge ou assurances, peuvent être demandées en sus si nécessaire.

Comme l'année précédente, aucune garantie n'a été exigée pour être convertie en actifs financiers.

Analyse de dépréciation des créances résultant des livraisons et prestations

En mio de CHF	31.12.2009	31.12.2010
Valeur comptable avant correction de valeur	1 939	1 858
Part corrigée	52	49
Correction de valeur au début de l'exercice	39	52
Variation du périmètre de consolidation	1	0
Corrections de valeur supplémentaires	28	9
Décomptabilisation résultant de pertes	-7	-3
Reprise de corrections de valeur qui ne sont plus nécessaires	-9	-1
Différence issue des conversions en devises	0	-8
Correction de valeur à la fin de l'exercice	52	49
Part non corrigée	1 887	1 809
Non due	1 711	1 538
Due depuis 1 - 90 jours	128	225
Due depuis 91 - 180 jours	25	14
Due depuis 181 - 360 jours	11	13
Due depuis plus de 360 jours	12	19

Cette année (comme l'année précédente), des créances résultant des livraisons et prestations non significatives ont été directement décomptabilisées sur la base d'un acte pour défaut de biens pour lesquelles aucune correction de valeur n'avait été préalablement entreprise en l'absence d'indication de dépréciation.

Pour les créances résultant des livraisons et prestations rectifiées ainsi que pour celles échues et non rectifiées, le Groupe Alpiq détient des sécurités (garanties bancaires) dont la juste valeur est estimée à 97 millions de CHF (année précédente: 92 millions de CHF).

Concernant les positions n'ayant pas fait l'objet d'une correction de valeur, rien n'indique, à la date de clôture, que les débiteurs ne satisferont pas à leurs obligations de paiement.

Risque de liquidité

Dans le négoce européen de l'énergie, une partie significative des créances est compensée et réglée à des échéances fixes, ce qui permet de réduire les pics de besoins en liquidité. Les bourses d'énergie et les grands négociants en énergie ont pour habitude de recourir aux appels de marge pour réduire le risque de contrepartie, ce qui peut entraîner des créances significatives à court terme en raison des fluctuations des prix de l'énergie. Le Groupe Alpiq compense la variation des besoins en gérant un système d'alerte anticipée, en détenant une liquidité suffisante et en négociant des limites de crédit confirmées auprès de banques de premier ordre. Le Corporate Treasury dans le domaine fonctionnel Financial Services est responsable de la gestion des liquidités et de la trésorerie à l'échelle du groupe sous la direction du CFO. Sa mission consiste à planifier sur une base mensuelle, contrôler, mettre à disposition et optimiser la liquidité du Groupe.

Les échéances contractuelles des engagements financiers sont détaillées ci-dessous. La possibilité que la contrepartie se rétracte a été prise en compte bien qu'une résiliation soit improbable à l'heure actuelle. Une sortie de trésorerie à l'échéance est supposée pour les prêts dont le refinancement est prévu après l'expiration du contrat. Les flux de trésorerie effectifs peuvent donc significativement différer des échéances contractuelles.

Les flux de trésorerie liés aux produits dérivés sont présentés en montants bruts lorsque la réalisation s'effectue par le biais de paiements bruts. Pour présenter le risque de liquidité effectif lié aux instruments dérivés, les entrées de trésorerie les concernant sont détaillées sur une ligne séparée à côté des sorties de trésorerie.

2010: échéancier des passifs financiers

En mio de CHF	Valeur comptable	Mouvements financiers					Total
		< 1 mois	1-3 mois	4-12 mois	1-5 ans	> 5 ans	
Passifs financiers non dérivés							
Passifs résultant de livraisons et prestations de services	1117	-868	-197	-47	-5		-1117
Emprunts obligataires	2608		-31	-53	-1599	-1459	-3142
Prêts passifs	1855	-7	-12	-38	-1655	-384	-2096
Autres passifs financiers	1388	-71	-213	-1076	-26	-26	-1412
Instruments financiers dérivés							
Valeur comptable nette des instruments financiers dérivés	28						
Valeur comptable nette des dérivés sur l'énergie	36						
Entrées de fonds brutes		1493	2818	10480	4762	1	19554
Sorties de fonds brutes		-1532	-2812	-10650	-4671		-19665
Valeur comptable nette des dérivés sur taux d'intérêt et devises	-8						
Entrées de fonds brutes		739	446	202	258	76	1721
Sorties de fonds brutes		-752	-434	-213	-295	-65	-1759

2009: échéancier des passifs financiers

En mio de CHF	Valeur comptable	Mouvements financiers					Total
		< 1 mois	1-3 mois	4-12 mois	1-5 ans	> 5 ans	
Passifs financiers non dérivés							
Passifs résultant de livraisons et prestations de services	1249	-915	-297	-23	-14		-1249
Emprunts obligataires	2604		-31	-53	-1124	-2017	-3225
Prêts passifs	2520	-4	-14	-55	-2250	-477	-2800
Autres passifs financiers	949	-26	-190	-186	-462	-93	-957
Instruments financiers dérivés							
Valeur comptable nette des instruments financiers dérivés	-104						
Valeur comptable nette des dérivés sur l'énergie	-102						
Entrées de fonds brutes		1635	3092	13437	9020	1	27185
Sorties de fonds brutes		-1673	-3143	-13788	-9237		-27841
Valeur comptable nette des dérivés sur taux d'intérêt et devises	-2						
Entrées de fonds brutes		271	107	184	348	57	967
Sorties de fonds brutes		-274	-108	-194	-375	-51	-1002

La sortie éventuelle de ressources découlant des engagements de garantie figure sous la note 24.

Risque de marché

Le risque de marché auquel le Groupe Alpiq est exposé se compose essentiellement des risques liés aux prix de l'énergie, aux taux d'intérêt et aux devises. Ces risques sont surveillés en continu et gérés à l'aide de divers instruments financiers dérivés.

L'évaluation des risques de marché s'inscrit dans le cadre d'une politique de risque définie à l'échelle du Groupe et qui fixe des règles concernant la prise de risque, leur mesure, leur limitation et leur surveillance. Le respect de ces limites de risques est surveillé en permanence par le Risk Management Committee sur la base des rapports réguliers qui lui sont transmis par l'unité de fonction Corporate Risk Management.

Risques liés aux prix de l'énergie

Le risque lié aux prix de l'énergie se caractérise par les fluctuations de prix potentielles susceptibles de pénaliser le Groupe Alpiq. Elles peuvent découler notamment des variations de la volatilité, du niveau de prix du marché ou des corrélations entre marchés et produits. Les risques de liquidité de l'énergie appartiennent également à cette catégorie. Ils surviennent lorsqu'une position ouverte ne peut pas être liquidée ou ne peut l'être qu'à des conditions très défavorables par manque d'offres sur le marché.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir les opérations physiques de base conformément à la politique de gestion des risques.

Risques de taux d'intérêt

Le Groupe Alpiq est exposé à des risques liés à la volatilité des taux d'intérêt. Conformément à la politique financière, la liquidité est investie à court terme et les besoins financiers sont couverts à long terme. Toute variation des taux d'intérêt se répercute donc directement sur le produit financier côté actifs, mais n'a pas d'effet notable sur les charges financières côté passifs en raison de la longue durée des financements. En revanche, il peut en résulter des écarts relativement importants entre la valeur comptable et la juste valeur sur les transactions financières conclues.

Risques de change

Le Groupe Alpiq cherche à compenser les produits et charges d'exploitation en devise étrangère afin de réduire les risques de change. Les excédents éventuels sont couverts par des contrats en devises (contrats à terme, options) conformément à la politique des risques financiers.

Les investissements nets dans des filiales étrangères sont également soumis aux fluctuations des taux de change. La différence entre les taux d'inflation doit toutefois compenser ces variations à long terme. Par conséquent, les investissements dans les filiales étrangères ne sont pas couverts.

Les risques de change liés à la production ou à l'achat d'énergie sont, dans la mesure du possible, transférés par contrat à la contrepartie. Lorsque ce n'est pas possible ou que cela ne l'est que partiellement, des opérations à terme ou des options en devises servent de couverture avec un horizon de placement de 24 mois maximum dans le respect de la politique des risques financiers. Les risques de change sont généralement surveillés de manière centralisée. En raison de la forte dépréciation face à la devise du Groupe (franc suisse), le risque de change lié aux positions en euros est couvert depuis le premier semestre 2010. La couverture s'effectue de façon centralisée sur la base des positions en euros à l'échelle du Groupe. Les évolutions du marché et du portefeuille sont surveillées en permanence et les couvertures adaptées au risque de change.

Les risques de translation (risques de conversion liés aux postes du bilan au moment de la clôture annuelle) ne sont pas couverts.

Risques liés aux prix des actions

Le Groupe Alpiq détient diverses participations financières de petite taille comptabilisées à la valeur du marché. Elles sont soumises aux fluctuations de cours habituelles. Aucune couverture n'est en principe réalisée.

Analyse de sensibilité

Les conséquences des fluctuations possibles et réalistes des variables de risques sur le résultat qui sont détaillées ci-après donnent une représentation des risques de marché. En 2010, l'impact potentiel des produits dérivés sur taux d'intérêt, des couvertures en devises étrangères et des opérations de couverture dans les activités Energie et Services énergétiques sur les fonds propres a été respectivement évalué à +/- 3 millions de CHF (exercice précédent: +/- 3 millions de CHF), +/- 22 millions de CHF (exercice précédent: pas de couverture) et +/- 30 millions de CHF (exercice précédent: +/- 19 millions de CHF).

Concernant les risques de change, les sensibilités se basent sur les instruments financiers comptabilisés à la date de clôture du bilan. Les fluctuations possibles et réalistes des variables de risques concernées ont été calculées à l'aide des valeurs historiques (3 ans). Une fluctuation dotée d'un écart-type de +/- 1 autour de la moyenne ainsi calculée est considérée comme possible et réaliste.

Le risque de fluctuation des cours boursiers se fonde sur la moyenne pondérée de la volatilité sur 180 jours en 2010 du portefeuille actuel de valeurs. La sensibilité des risques de taux est calculée à partir d'un test de stress se basant sur l'Euribor à six mois.

Concernant les produits dérivés énergétiques, la fluctuation annuelle considérée comme possible (en pour cent) des justes valeurs a été déterminée sur la base des prix de marché des trois dernières années des matières premières suivantes: électricité, gaz, charbon et pétrole. Les écarts maximum par rapport à la moyenne sont utilisés pour calculer les sensibilités avec un niveau de confiance de 99 %.

Pour quantifier les risques individuels, on part du principe que toutes les autres variables demeurent inchangées.

En mio de CHF	Variation +/- 2009	Influence +/- sur le compte de résultat 2009 (avant impôts)	Variation +/- 2010	Influence +/- sur le compte de résultat 2010 (avant impôts)
Risque lié aux prix de l'énergie	106,6 %	108,7	99,3 %	35,7
Risque de change EUR/CHF	5,3 %	61,6	11,5 %	1,8
Risque de change EUR/USD	12,4 %	20,6	13,8 %	9,2
Risque de change EUR/CZK	9,3 %	0,9	7,2 %	1,3
Risque de change EUR/HUF	13,9 %	0,8	13,1 %	3,1
Risque de change EUR/NOK	9,3 %	2,3	8,5 %	3,4
Risque de change EUR/PLN	13,3 %	0,9	12,9 %	2,8
Risque de change EUR/RON	18,4 %	0,7	12,3 %	0,2
Risque de change USD/CHF	12,0 %	0,3	12,3 %	0,2
Risque de change CHF/CZK	16,6 %	4,2		
Risque de change CHF/HUF	22,4 %	1,1		
Risque de change CHF/RON			12,4 %	9,5
Risque de taux d'intérêt	1,0 %	32,2	1,0 %	43,1
Risque lié aux cours des actions	7,0 %	3,6	15,6 %	5,9

Annexe aux comptes consolidés

1 Prestations propres activées

Comme lors de l'exercice précédent, les prestations propres ont de nouveau essentiellement concerné les projets de centrales du Groupe. Une grande partie de ces investissements a été effectuée par des sociétés du Groupe.

2 Charges dans le secteur de l'énergie et des produits

En mio de CHF	2009	2010
Achat d'électricité de tiers	8 999	8 461
Achat d'électricité d'entreprises associées ¹ (centrales partenaires)	617	655
Achat d'électricité d'entreprises associées (autres entreprises)	725	480
Autres achats d'énergie	599	710
Charges liées aux produits	1 131	1 158
Total	12 071	11 464

1 Y compris les incidences du compte de rapprochement IFRS (note 11, page 120)

3 Charges de personnel

En mio de CHF	2009	2010
Salaires et traitements	798	807
Charges de prévoyance en faveur du personnel pour les plans à primauté de prestations	39	31
Charges de prévoyance en faveur du personnel pour les plans à primauté de cotisations	7	7
Versements aux organismes responsables en matière d'assurance retraite	27	26
Autres charges de personnel	99	115
Total	970	986

Effectif moyen

	2009	2010
Effectif, équivalent plein temps	9 940	10 415
Apprenants	689	618
Total	10 629	11 033

Etat à la date de clôture

	31.12.2009	31.12.2010
Effectif, équivalent plein temps	10 160	10 814
Apprenants	635	629
Total	10 795	11 443

4 Amortissements et dépréciations

En mio de CHF	2009	2010
Amortissements sur immobilisations corporelles	272	285
Amortissements sur droits de prélèvement d'énergie	163	168
Amortissements sur les autres immobilisations incorporelles	46	49
Total	481	502

Comme l'année précédente, il n'y a pas eu de dépréciations d'actifs imprévues en 2010.

Les informations sur les contrôles de perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles figurent sous la note 10.

5 Résultat financier

En mio de CHF	2009	2010
Produits d'intérêts	16	13
Charges d'intérêts (y compris intérêts sur provisions et autres dettes à long terme)	- 180	- 187
Intérêts activés sur capitaux étrangers	13	14
Dividendes de participations financières	1	1
Gains (pertes) de conversions, nets	- 4	- 1
Autres produits (charges) financiers, nets	- 10	4
Total	- 164	- 156

6 Impôts sur le revenu

Impôts sur le revenu directement comptabilisés dans les fonds propres

En mio de CHF	2009	2010
Impôts courants sur le revenu	0	0
Impôts différés sur le revenu	4	-10
Total	4	-10

Impôts sur le revenu à charge du compte de résultat

En mio de CHF	2009	2010
Impôts courants sur le revenu	252	227
Impôts différés sur le revenu	-28	-58
Total	224	169

Compte de rapprochement

En mio de CHF	2009	2010
Résultat avant impôts sur le revenu	900	814
Taux attendu de l'impôt sur le revenu (moyenne pondérée)	22,8%	24,6%
Impôts sur le revenu au taux attendu	205	200
Eléments entraînant des augmentations/ réductions de charges		
Incidence des charges fiscalement non déductibles	19	9
Incidence des périodes antérieures	-5	-9
Incidence des revenus exonérés d'impôt	-13	-30
Incidence de l'évaluation des reports de pertes	22	-3
Incidence des variations de taux d'imposition	2	0
Autres incidences	-6	2
Total des impôts sur le revenu	224	169
Taux effectif de l'impôt sur le revenu (moyenne pondérée)	24,9%	20,8%

La modification du taux d'imposition sur le revenu attendu de 22,8% à 24,6% (année précédente: 23,7% à 22,8%) a résulté essentiellement de la modification des parts au résultat global des différentes sociétés étrangères du Groupe.

Impôts différés actifs et passifs selon l'origine des différences temporelles

En mio de CHF	31.12.2009	31.12.2010
Pertes fiscales non encore utilisées	12	17
Immobilisations corporelles	15	12
Actif circulant	14	10
Provisions et engagements	36	43
Total des impôts différés actifs	77	82
Immobilisations corporelles	496	511
Autres actifs immobilisés	919	882
Actif circulant	61	100
Provisions et engagements	249	154
Total des impôts différés passifs	1725	1647
Impôts différés passifs, nets	1648	1565

Au 31.12.2010, certaines filiales disposaient de reports de pertes fiscales de 213 millions de CHF au total (année précédente: 232 millions de CHF) qu'elles peuvent compenser au cours de prochaines périodes par des bénéfices imposables.

Pour les actifs d'impôts différés, on ne prend en considération que les reports de pertes fiscales dont la probabilité de conversion en avoirs fiscaux semble réalisable. Le Groupe Alpiq n'a pas porté au bilan des avoirs fiscaux découlant de reports de pertes de 149 millions de CHF (année précédente: 208 millions de CHF).

Ces reports de pertes sont comptabilisés dans les périodes ci-après:

En mio de CHF	31.12.2009	31.12.2010
Sur 1 an	3	0
Sur 2 – 3 ans	32	49
Après 3 ans	173	100
Total	208	149

7 Résultat par action

	2009	2010
Total des actions émises au 31.12.	27 189 873	27 189 873
Moins actions en mains propres au 31.12.	0	0
Actions en circulation au 31.12.	27 189 873	27 189 873
Nombre pondéré d'actions en circulation	26 749 165	27 189 873
Part des actionnaires d'Alpiq Holding dans le bénéfice net en millions de CHF	666	638
Résultat par action en CHF	24,90	23,46

Suite à la transaction réalisée fin janvier 2009 dans le cadre de la reprise des activités et actifs d'EOS et d'Emosson, le total net des actions nominatives émises a été augmenté de 5 351 955 titres durant l'exercice précédent.

Il n'existe aucun élément conduisant à une dilution du bénéfice par action.

8 Immobilisations corporelles

En mio de CHF	Biens immobiliers	Centrales	Réseaux de transport	Autres immobilisations corporelles	Installations en cours de construction	Total
Valeurs brutes au 31.12.2008	299	1 946	1 322	391	409	4 367
Variation du périmètre de consolidation	67	2 149	279	6	147	2 648
Investissements	15	29	49	71	440	604
Prestations propres activées		1	1	8	69	79
Intérêts activés sur capitaux étrangers (taux d'intérêt: 3,0%)					13	13
Transferts	16	44	28	18	-90	16
Sorties	-14	-1	-20	-34	-4	-73
Différence issue des conversions en devises	-1	10			-7	2
Valeurs brutes au 31.12.2009	382	4 178	1 659	460	977	7 656
Variation du périmètre de consolidation	2			1		3
Investissements	20	89	36	91	225	461
Prestations propres activées		1	5	1	43	50
Intérêts activés sur capitaux étrangers (taux d'intérêt: 3,1%)					14	14
Transferts	12	132	19	12	-179	-4
Sorties	-5	-7	-80	-28	-6	-126
Différence issue des conversions en devises	-16	-200	-1	-41	-111	-369
Valeurs brutes au 31.12.2010	395	4 193	1 638	496	963	7 685
Amortissements cumulés au 31.12.2008	72	663	729	224	0	1 688
Amortissements	9	152	56	52	3	272
Transferts	2	2		12		16
Sorties	-6	-1	-13	-31	-3	-54
Différence issue des conversions en devises		2				2
Amortissements cumulés au 31.12.2009	77	818	772	257	0	1 924
Amortissements	12	154	54	61	4	285
Transferts		-4	-1	1		-4
Sorties		-7	-54	-27	-4	-92
Différence issue des conversions en devises	-7	-74		-25		-106
Amortissements cumulés au 31.12.2010	82	887	771	267	0	2 007
Valeurs nettes au 31.12.2009	305	3 360	887	203	977	5 732
Valeurs brutes au 31.12.2010	313	3 306	867	229	963	5 678

Pour la construction et l'acquisition d'immobilisations corporelles, les dettes contractuelles enregistrées à la date de clôture s'élèvent à 75 millions de CHF (année précédente: 312 millions de CHF).

9 Droits de prélèvement d'énergie et immobilisations incorporelles

En mio de CHF	Droits de prélèvement d'énergie	Goodwill	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeurs brutes au 31.12.2008	626	276	389	1 291
Variation du périmètre de consolidation	1 467	410	218	2 095
Investissements			20	20
Transferts	55		-55	0
Sorties		-4	-10	-14
Différence issue des conversions en devises		-1	-4	-5
Valeurs brutes au 31.12.2009	2 148	681	558	3 387
Variation du périmètre de consolidation		5	1	6
Investissements	15	16	8	39
Transferts			-11	-11
Sorties			-16	-16
Différence issue des conversions en devises	-28	-43	-30	-101
Valeurs brutes au 31.12.2010	2 135	659	510	3 304
Amortissements cumulés au 31.12.2008	472	5	126	603
Amortissements	163		46	209
Transferts	19		-19	0
Sorties		-5	-5	-10
Amortissements cumulés au 31.12.2009	654	0	148	802
Amortissements	168		49	217
Transferts				0
Sorties			-11	-11
Différence issue des conversions en devises	-12		-4	-16
Amortissements cumulés au 31.12.2010	810	0	182	992
Valeurs brutes au 31.12.2009	1 494	681	410	2 585
Valeurs brutes au 31.12.2010	1 325	659	328	2 312

Au cours des années 2009 et 2010, aucun intérêt sur les capitaux étrangers n'a été incorporé à l'actif.

Au 31.12.2010, la valeur comptable des autres immobilisations incorporelles avec durée d'utilisation indéterminée s'élève à 45 millions de CHF (année précédente: 45 millions de CHF). Pour ces actifs, il s'agit essentiellement de droits d'utilisation d'immobilisations de tiers où le Groupe Alpiq dispose d'une durée d'utilisation indéterminée sur la base des estimations actuelles. La catégorie des immobilisations incorporelles à durée d'utilisation indéterminée est attribuée au «Réseau Suisse» (unité génératrice de trésorerie du segment Energie).

10 Test de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles

Pour vérifier la stabilité de la valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilisation indéterminée, celles-ci ont été attribuées comme suit aux unités génératrices de trésorerie:

En mio de CHF	Taux d'actualisation avant impôts au 31.12.2009	Taux d'actualisation après impôts au 31.12.2009	Valeur comptable 31.12.2009	Taux d'actualisation avant impôts au 31.12.2010	Taux d'actualisation après impôts au 31.12.2010	Valeur comptable 31.12.2010
Segment Energie						
Production Suisse	6,5%	5,4%	398	5,7%	4,9%	397
Production Europe centrale	11,9%	9,3%	122	10,2%	8,8%	103
Production / distribution Italie	11,6%	8,3%	25	11,2%	7,1%	21
Production / distribution marché Nordique	9,5%	7,0%	8	8,3%	6,2%	6
Distribution Europe centrale	14,8%	13,0%	59	12,7%	10,3%	62
Distribution Espagne	10,2%	7,3%	2	10,9%	7,8%	2
Réseau Suisse	6,3%	4,5%	45	5,1%	4,0%	45
Segment Services énergétiques						
Unité opérationnelle AIT	8,2%	6,2%	48	7,2%	5,7%	48
Unité opérationnelle AAT	10,3%	7,1%	19	9,4%	6,6%	20
Total			726			704

En raison de changements structurels dans l'organisation du Groupe Alpiq, les unités génératrices de trésorerie ont été redéfinies. Cette modification n'a pas eu d'influence sur la stabilité de la valeur du goodwill.

Lors du test de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable se fonde sur la valeur d'utilisation pour tous les postes présentés ci-dessus en 2009 et 2010. Elle correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés pour chaque unité génératrice de trésorerie. Il existe des incertitudes relatives aux estimations pour les hypothèses suivantes qui servent de base au calcul de la valeur d'utilisation: taux d'actualisation, flux de trésorerie et taux de croissance. Les flux de trésorerie et les taux de croissance se basent sur les budgets actuels de l'entreprise, qui ont été approuvés par la direction. Les budgets ont été établis sur la base de valeurs historiques et couvrent une période de planification de 5 ans. Les flux de trésorerie ont été extrapolés à partir de la 6^{ème} année sur la base d'un taux de croissance nul. Les taux d'actualisation reflètent les estimations de marché actuelles concernant les risques spécifiques devant être attribués à chaque unité génératrice de trésorerie.

Pour le marché Italie, outre les calculs ci-dessus issus des planifications d'entreprise internes, des scénarios fondés sur des bases d'évaluation de tiers ont été calculés. Selon le «Management best estimate», la valeur d'utilisation dépasse la valeur comp-

table de 13 millions de CHF au 31.12.2010. Les analyses de sensibilité qui en découlent montrent que la valeur d'utilisation correspond à la valeur comptable en cas de hausse de l'intérêt de 0,03 point de pourcentage ou de baisse de la croissance de -0,4 point de pourcentage pendant la période de planification.

Pour toutes les unités susmentionnées, les valeurs d'utilisation des unités génératrices de trésorerie sont nettement supérieures aux valeurs comptables actuelles selon l'analyse de sensibilité en cas de fluctuation des paramètres importants.

11 Participations dans des entreprises associées et des joint ventures

En mio de CHF	Centrales partenaires	Autres entreprises	Total
Valeurs comptables au 31.12.2008	502	1 894	2 396
Variation du périmètre de consolidation	3 486	63	3 549
Investissements	12	8	20
Dividendes	-24	-32	-56
Part de résultat	24	53	77
Incidences IAS 39 comptabilisées dans les fonds propres		1	1
Incidences à charge/ au profit des charges liées à l'énergie			
Transfert pour la comptabilité IFRS du Groupe	13		13
Effets PPA EOS (cf. note 28)	-91		-91
Reclassification de la participation existante de 50% dans Emission (cf. note 28)	-77		-77
Reclassification (cf. note 12)		6	6
Sorties	-3	-2	-5
Différence issue des conversions en devises		-3	-3
Valeurs comptables au 31.12.2009	3 842	1 988	5 830
Investissements	57	2	59
Dividendes	-24	-36	-60
Part de résultat	25	72	97
Incidences IAS 39 comptabilisées dans les fonds propres		-6	-6
Incidences à charge/ au profit des charges liées à l'énergie			
Transfert pour la comptabilité IFRS du Groupe	-24		-24
Effets PPA EOS (cf. note 28)	-99		-99
Sorties	-5		-5
Différence issue des conversions en devises		-219	-219
Valeurs comptables au 31.12.2010	3 772	1 801	5 573

Toutes les principales entreprises associées et joint ventures sont évaluées sur la base de principes IFRS uniformes. En l'absence de comptes IFRS, des comptes de rapprochement sont établis.

La date de clôture de certaines entreprises associées et joint ventures diffère de celle du Groupe. Ces entreprises utilisent les dernières clôtures disponibles pour les comptes consolidés du Groupe Alpiq. Les transactions et événements importants survenus depuis la dernière clôture et le 31 décembre sont intégrés dans les comptes consolidés.

La part de valeur du marché des autres entreprises cotées en bourse s'élève à 765 millions de CHF au 31.12.2010 (31.12.2009: 997 millions de CHF). La valeur comptable de ces entreprises à la date de clôture est de 913 millions de CHF (952 millions de CHF). Le Groupe Alpiq suit en permanence l'évolution des valeurs boursières des entreprises cotées. Si la valeur comptable de certaines entreprises est significativement et durablement supérieure à la part de valeur du marché, le Groupe vérifie la stabilité de la valeur de la position au bilan à l'aide des projections actuelles à moyen terme (analyse de la valeur d'utilisation). A la date de clôture du 31.12.2010, le contrôle de stabilité de valeur à l'aide de ces analyses de la valeur d'utilisation ne montre pas la nécessité d'enregistrer une dépréciation. Selon l'approche «Management best estimate», les valeurs d'utilisation dépassent la valeur comptable de 37 millions de CHF au 31.12.2010. Selon les analyses de sensibilité réalisées sur cette base, la valeur d'utilisation correspond à la valeur comptable en cas de hausse de l'intérêt de 0,1 point, respectivement 0,3 point de pourcentage.

Chiffres clés des entreprises associées et des joint ventures (parts du Groupe Alpiq)

En mio de CHF	Centrales partenaires		Autres entreprises	
	2009	2010	2009	2010
Actif immobilisé	6 733	6 690	3 005	2 739
Actif circulant	242	266	796	885
Capitaux étrangers à long terme	2 779	2 872	1 186	845
Capitaux étrangers à court terme	354	312	627	978
Produits	702	670	1 904	1 944
Charges	- 678	- 645	- 1 851	- 1 872

Selon les termes des contrats de partenariats, les actionnaires des centrales partenaires se sont engagés à supporter la part des frais annuels correspondant à leur participation (y compris les intérêts et le remboursement des dettes financières). Pour le Groupe Alpiq, la part des frais annuels ordinaires s'élevait à 631 millions de CHF en 2010 (année précédente: 630 millions de CHF).

En outre, pour les fonds de démantèlement et de gestion des déchets, les propriétaires des installations nucléaires ont une obligation limitée de couvrir la différence au cas où un partenaire directement concerné ne pourrait effectuer ses paiements.

12 Autres immobilisations financières à long terme

En mio de CHF	Participations financières	Prêts octroyés	Total
Valeurs comptables au 31.12.2008	34	8	42
Variation du périmètre de consolidation	14	6	20
Investissements		31	31
Variations de la juste valeur	-1	-1	-2
Reclassifications	-6		-6
Sorties	-6	-1	-7
Valeurs comptables au 31.12.2009	35	43	78
Investissements	1	106	107
Variations de la juste valeur	-2		-2
Sorties	-1	-28	-29
Différence issue des conversions en devises		-6	-6
Valeurs comptables au 31.12.2010	33	115	148

13 Stocks

A la date de clôture, les stocks comprennent essentiellement les combustibles (gaz et charbon) avec une valeur comptable de 76 millions de CHF (année précédente: 89 millions de CHF) ainsi que des produits auxiliaires et d'exploitation d'un montant de 40 millions de CHF (44 millions de CHF).

14 Créances

En mio CHF	31.12.2009	31.12.2010
Créances pour livraisons et prestations de services	1 887	1 809
Paiements d'avance aux fournisseurs	64	24
Chiffre d'affaires avant facturation	179	128
Autres créances	342	386
Total	2 472	2 347

Les créances résultant des livraisons et prestations envers des clients qui sont également des fournisseurs sont compensées par les passifs résultant des livraisons et prestations pour autant que des accords de netting aient été conclus. Les créances et passifs issus d'accords de netting et passés en compte se montent à 1 942 millions de CHF (année précédente: 2 340 millions de CHF).

Les revenus non encore facturés des mandats de fabrication en cours sont déterminés en fonction du degré d'avancement, sous déduction des acomptes facturés. Ils sont détaillés comme suit:

En mio de CHF	31.12.2009	31.12.2010
Chiffre d'affaires avant facturation (brut)	789	887
Acomptes facturés de clients	- 610	- 759
Chiffre d'affaires avant facturation (net)	179	128

15 Liquidités

En mio de CHF	31.12.2009	31.12.2010
Avoirs à vue	1 006	1 081
Dépôts à terme avec échéances inférieures à 90 jours	358	101
Total	1 364	1 182

Les avoirs à vue comprennent 15 millions de CHF (exercice précédent: 92 millions de CHF) pour des prestations de garantie vis-à-vis de bourses de l'énergie et d'exploitants de réseaux.

16 Titres de l'actif circulant

Ce poste n'englobe que des valeurs détenues à des fins de négoce.

17 Fonds propres

Capital-actions

Le capital-actions de 271,9 millions de CHF (année précédente: 271,9 millions de CHF) se compose de 27 189 873 actions nominatives à CHF 10 (27 189 873 actions nominatives) et est entièrement libéré. Selon l'inscription au registre des actions, les sociétés suivantes sont actionnaires:

en %	Parts au 31.12.2009	Parts au 31.12.2010
EOS HOLDING SA (EOSH)	31,4	31,4
EDF Alpes Investissements Sàrl (EDFAI)	25,0	25,0
EBM (Genossenschaft Elektra Birseck)	13,6	13,6
EBL (Genossenschaft Elektra Baselland)	7,1	7,1
Canton de Soleure	5,6	5,6
A2A S.p.A.	5,2	0,0
EnBW Energie Baden-Württemberg	2,3	2,3
Aziende Industriali di Lugano (AIL)	2,1	2,1
IBAAarau (IBA)	2,0	2,0
Wasserwerke Zug (WWZ)	0,9	0,9
Public	4,8	10,0

18 Provisions

En mio de CHF	Risques et pertes contractuels	Provisions fonds de prévoyance	Autres provisions	Total
Etat des provisions à long terme au 31.12.2009	124	172	90	386
Provisions à court terme	78	8	51	137
Provisions au 31.12.2009	202	180	141	523
Dotations		1	41	42
Intérêts sur provisions	3	7	1	11
Utilisation	-36	-7	-31	-74
Provisions non utilisées et dissoutes	-43	-4	-19	-66
Transferts			3	3
Différence issue des conversions en devises		-23	-14	-37
Provisions au 31.12.2010	126	154	122	402
Moins provisions à court terme	-72	-7	-56	-135
Etat des provisions à long terme au 31.12.2010	54	147	66	267
Sorties de liquidités attendues				
Dans les 12 mois	-72	-7	-56	-135
Dans 1 à 5 ans	-54	-42	-66	-162
Après 5 ans		-105		-105
Total	-126	-154	-122	-402

La provision pour risques et pertes contractuels englobe les engagements et risques existants à la date de clôture et résultant du négoce et de la distribution d'énergie. La position couvre les indemnités et engagements attendus en relation avec l'achat et la livraison d'énergie à long terme.

Les autres provisions englobent essentiellement les engagements liés au personnel, aux plans de restructuration ainsi qu'aux opérations usuelles d'exploitation telles que les garanties de prestations de service ou les pertes attendues liées à des activités instables.

Les provisions à court terme sont portées au bilan dans les comptes de régularisation.

19 Passifs financiers à long terme

En mio de CHF	31.12.2009	31.12.2010
Emprunts obligataires aux coûts amortis	2 604	2 608
Prêts passifs	2 520	1 855
Total	5 124	4 463

Emprunts obligataires existants à la date de clôture

En millions de CHF	Echéance	Remboursable au plus tôt	Taux d'intérêt effectif %	Valeur comptable 31.12.2009	Valeur comptable 31.12.2010
Alpiq Holding SA Valeur nominale 200 millions de CHF, taux fixe 3 %	2009 / 2014	10.02.2014	3,201	198	199
Alpiq Holding SA Valeur nominale 25 millions de CHF, taux fixe 3 3/8 %	2008 / 2014	30.10.2014	3,559	25	25
Alpiq Holding SA Valeur nominale 150 millions de CHF, taux fixe 3 3/8 %	2008 / 2014	30.10.2014	3,600	149	149
Alpiq Holding SA Valeur nominale 250 millions de CHF, taux fixe 3 1/4 %	2009 / 2015	03.07.2015	3,447	248	248
Alpiq Holding SA Valeur nominale 250 millions de CHF, taux fixe 4 %	2009 / 2017	10.02.2017	4,174	247	248
Alpiq Holding SA Valeur nominale 160 millions de CHF, taux fixe 3 7/8 %	2008 / 2018	30.10.2018	4,022	158	158
Alpiq Holding SA Valeur nominale 40 millions de CHF, taux fixe 3 7/8 %	2008 / 2018	30.10.2018	4,020	40	40
Alpiq Holding SA Valeur nominale 500 millions de CHF, taux fixe 3 %	2009 / 2019	25.11.2019	3,181	492	493
Alpiq Holding SA Valeur nominale 300 millions de CHF, taux fixe 3 1/8 % ^{1,2}	2003 / 2013	16.09.2013	3,125	300	300
Alpiq Holding SA Valeur nominale 250 millions de CHF, taux fixe 3 1/4 % ²	2008 / 2015	25.03.2015	3,547	247	247
Alpiq Holding SA Valeur nominale 250 millions de CHF, taux fixe 2 5/8 % ²	2006 / 2018	01.03.2018	2,790	246	247
Alpiq Holding SA Valeur nominale 125 millions de CHF, taux fixe 2 7/8 % ²	2006 / 2014	22.09.2014	3,120	124	124
Emosson SA Valeur nominale 130 millions de CHF, taux fixe 2 1/4 %	2005 / 2017	26.10.2017	2,250	130	130

1 L'emprunt est évalué à sa valeur nominale; il ne s'écarte pas significativement des coûts amortis. Par conséquent, les taux d'intérêt nominaux et effectifs présentés sont identiques.

2 Emprunts d'Alpiq SA et d'Alpiq Suisse SA repris par Alpiq Holding SA dans le cadre du changement de débiteur effectué en décembre 2010.

La juste valeur des obligations à taux fixe existant à la date de clôture s'élevait à 2 810 millions de CHF (année précédente: 2 762 millions de CHF). A cette même date, l'intérêt moyen pondéré des obligations émises, rapporté à leur valeur nominale, était de 3,17% (année précédente: 3,17%).

Prêts octroyés

En mio de CHF	31.12.2009	31.12.2010
Echéance résiduelle 1 à 5 ans	2 074	1 517
Echéance résiduelle plus de 5 ans	446	338
Total	2 520	1 855

A la date de clôture, la juste valeur des prêts octroyés s'élevait à 1 855 millions de CHF (année précédente: 2 522 millions de CHF). A cette même date, l'intérêt moyen pondéré des prêts octroyés, rapporté à leur valeur nominale, était de 3,09% (année précédente: 2,88%). Les prêts octroyés avec des échéances inférieures à 360 jours et d'un montant de 789 millions de CHF figurent à la date de clôture du 31.12.2010 sous les passifs financiers à court terme (31.12.2009: 388 millions de CHF).

20 Autres passifs à long terme

En mio de CHF	31.12.2009	31.12.2010
Vente d'options put	13	7
Autres dettes à long terme	542	375
Total	555	382
Echéances		
Dans 1 à 5 ans	462	352
Après 5 ans	93	30
Total	555	382

21 Autres passifs à court terme

En mio de CHF	31.12.2009	31.12.2010
Passifs résultant de livraisons et prestations de services	1 249	1 117
Autres engagements	540	532
Acomptes reçus de clients	206	162
Total	1 995	1 811

Les passifs résultant des livraisons et prestations à des fournisseurs qui sont également des clients sont passées en compte sous Créances résultant des livraisons et des prestations de services, pour autant qu'un accord de netting ait été conclu entre les parties. Les passifs et créances issus d'accords de netting et passés en compte se montent à 1 942 millions de CHF (année précédente: 2 340 millions de CHF).

22 Transactions avec des parties liées

EOS Holding et EDFAI disposent d'une influence notable sur le Groupe Alpiq et sont donc désignées ci-après comme «autres entreprises liées». Les principes comptables énoncés en début de rapport expliquent les relations entretenues avec les entreprises associées et les centrales partenaires. Les transactions entre le Groupe et les institutions de prévoyance en faveur du personnel sont présentées à la note 23.

Toutes les transactions avec des parties liées ont été effectuées aux conditions du marché.

2010: volume des transactions du Groupe avec des entreprises liées

En mio de CHF	Entreprises associées	Centrales partenaires (joint ventures)	Autres entreprises liées
Produits d'exploitation			
Ventes d'énergie	861	67	412
Autres produits de prestations	71	34	
Charges d'exploitation			
Charges liées à l'énergie	- 480	- 631	- 1 216
Autres charges de prestations	- 75	- 1	- 2
Résultat financier			
Produits d'intérêts		3	
Charges d'intérêts			- 22

Volume des postes ouverts à la date de clôture avec des entreprises liées

En mio de CHF	Entreprises associées	Centrales partenaires (joint ventures)	Autres entreprises liées
Créances			
Créances pour livraisons et prestations de services	89	15	13
Créances financières à long terme	2	56	
Créances financières à court terme	1	5	
Autres créances	4	11	1
Engagements			
Passifs résultant de livraisons et prestations de services	59	27	54
Passifs financiers à long terme			520
Passifs financiers à court terme		40	200
Autres passifs financiers à court terme			

Membres du Conseil d'administration et de la Direction aux postes clés

En 2010, le Conseil d'administration du Groupe Alpiq a reçu une indemnité de 3,1 millions de CHF (année précédente: 4,2 millions de CHF). Comme l'année précédente, aucune indemnité de départ n'a été versée. Durant la même période, les indemnités de la Direction générale se sont montées à 12,0 millions de CHF (9,3 millions de CHF) dont 10,1 millions de CHF (7,7 millions de CHF) en indemnités courantes et 1,9 million de CHF (1,6 million de CHF) sur les prestations de prévoyance. Comme l'année précédente, aucune indemnité de départ n'a été versée.

2009: volume des transactions du Groupe avec des entreprises liées

En mio de CHF	Entreprises associées	Centrales partenaires (joint ventures)	Autres entreprises liées
Produits d'exploitation			
Ventes d'énergie	1 132	47	208
Autres produits de prestations	50	44	
Charges d'exploitation			
Charges liées à l'énergie	-725	-630	-995
Autres charges de prestations	-64	-5	-2
Résultat financier			
Produits d'intérêts		2	
Charges d'intérêts			-22

Volume des postes ouverts à la date de clôture avec des entreprises liées

En mio de CHF	Entreprises associées	Centrales partenaires (joint ventures)	Autres entreprises liées
Créances			
Créances pour livraisons et prestations de services	102	4	154
Créances financières à long terme	1	4	
Créances financières à court terme		90	
Autres créances	4	3	6
Engagements			
Passifs résultant de livraisons et prestations de services	31	32	194
Passifs financiers à long terme			720
Passifs financiers à court terme		15	150
Autres passifs financiers à court terme			

23 Engagements de prévoyance

Charges liées à la prévoyance du personnel selon le compte de pertes et profits

En mio de CHF	2009	2010
Coût des services rendus au cours de la période	27	29
Charges d'intérêts	37	37
Produits attendus des actifs du plan	- 30	- 35
(Profits)/ pertes actuariel(le)s comptabilisé(e)s au cours de l'exercice (§ 92f)	4	0
Coût des services passés	3	0
Effets des limites maximales sous § 58 (b)	1	0
Réduction/ liquidation de régime	- 2	0
Autres charges liées à la prévoyance du personnel	- 1	0
Charges liées à la prévoyance du personnel	39	31

Comparaison entre produits attendus et produits effectifs des actifs du plan

En mio de CHF	2009	2010
Produits attendus des actifs du plan	30	35
Gains/(pertes) actuariel(le)s des actifs du plan	52	- 5
Produits effectifs des actifs du plan	82	30

Informations concernant la période sous revue et les quatre exercices précédents

En mio de CHF	2006	2007	2008	2009	2010
Valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies	752	757	780	1 048	1 156
Juste valeur des actifs du plan	569	633	580	865	915
Déficit/(excédent) de l'engagement total	183	124	200	183	241
Déficit/(excédent) de l'engagement lié aux fonds	9	- 34	57	36	116
Ajustements fondés sur l'expérience de la valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies	37	3	42	10	12
Ajustements fondés sur l'expérience de la juste valeur des actifs du plan	18	10	- 107	52	- 5

Engagements de prévoyance selon le bilan

En mio de CHF	2009	2010
Valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies	901	1 031
Juste valeur des actifs du plan	865	915
Déficit/(excédent)	36	116
Valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies non lié à des fonds	147	125
Gains/(pertes) actuariel(le)s non comptabilisé(e)s	- 15	- 103
Engagement selon bilan	168	138
inscrit comme avoir	- 12	- 16
inscrit comme engagement	180	154

Evolution de la valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies

En mio de CHF	2009	2010
Valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies le 1.1.	780	1 048
Charges d'intérêts	37	37
Coûts des services rendus au cours de la période	27	29
Cotisations des employés	14	17
Coût des services passés	3	0
Prestations versées	- 19	- 46
Variation du périmètre de consolidation	192	6
Changement/liquidation de régime	- 43	0
Autres mouvements ¹	55	4
(Gains)/pertes actuariel(le)s	2	84
Effet des variations de change	0	- 23
Valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies le 31.12.	1 048	1 156

1 Au cours de l'exercice 2009, Alpiq a pris en charge les engagements (54 millions de CHF) des anciens assurés de la caisse de pension de Motor-Columbus SA, lesquels sont affiliés à l'institution de prévoyance professionnelle collective de la branche dans le segment Energie. La prise en charge des engagements n'a pas eu d'effet pour la société sur les charges de retraite.

Evolution de la juste valeur des actifs du plan

En mio de CHF	2009	2010
Juste valeur des actifs du plan le 1.1.	580	865
Produits attendus des actifs du plan	30	35
Cotisations de l'employeur	35	40
Cotisations des employés	14	17
Prestations versées	- 19	- 46
Variation du périmètre de consolidation	158	5
Autres mouvements	56	4
Changement/liquidation de régime	- 41	0
Gains/(pertes) actuariel(le)s	52	- 5
Juste valeur des actifs du plan le 31.12.	865	915

Répartition de la juste valeur des actifs du plan

En mio de CHF	2009	2010
Instruments de capitaux propres de la société	0	0
Instruments de capitaux propres de tiers	334	356
Instruments d'emprunt de la société	0	0
Instruments d'emprunt de tiers	364	376
Biens immobiliers exploités par la société	0	0
Biens immobiliers non exploités par la société	121	128
Autres	46	55
Montant de la juste valeur des actifs du plan	865	915

Les produits à long terme ont été estimés sur la base de la stratégie d'investissement des caisses de pensions et des rendements attendus pour les diverses catégories d'investissement sur la durée de service restante moyenne.

Calculs fondés sur les hypothèses actuarielles

En %	2009	2010
Taux d'actualisation	3,61	3,01
Rendement attendu sur les actifs du plan	4,00	4,00
Augmentations de salaires attendues	1,92	1,87
Hausse des rentes attendue	0,28	0,22

Estimation des cotisations de l'employeur et des employés pour la période suivante

En mio de CHF	2010	2011
Cotisations de l'employeur	33	36
Cotisations des employés	15	16

24 Passifs éventuels et engagements de garantie

Le montant total des engagements de garantie en faveur de tiers s'élève à 2 033 millions de CHF à la date de clôture du bilan (année précédente: 1 903 millions de CHF).

En mio de CHF	31.12.2009	31.12.2010
Engagements de garantie en faveur de tiers		
Garanties commerciales de banques et d'assurances	1 078	1 002
Garanties commerciales	825	1 031
Total	1 903	2 033

Les autres engagements en relation avec des participations dans des joint ventures sont détaillés à la note 11.

25 Actifs nantis

En mio de CHF	31.12.2009	31.12.2010
Immeubles grevés d'hypothèques	7	4
Participations à des centrales	796	677
Total	803	681

Les centrales de Novel et EN Plus sont financées par des banques aux conditions habituelles du marché. Les fonds étrangers y relatifs sont présentés dans le bilan consolidé. Le Groupe Alpiq a nanti ses participations dans ces centrales auprès des banques finançant le projet. La participation dans Edipower est également nantie auprès des banques pour garantir les crédits Edipower.

26 Evénements après la date de clôture du bilan

Après la date de clôture du bilan du 31.12.2010, aucun événement soumis à un devoir d'information ne s'est produit.

27 Information sectorielle

Le domaine Energie Suisse englobe la production d'électricité dans les centrales gérées par Alpiq et ses partenaires ainsi que la distribution aux clients finaux et partenaires de distribution en Suisse. Toutes les activités de réseau sont en outre rattachées à ce segment.

Le domaine Energie Europe de l'Ouest englobe la production et la vente d'énergie ainsi que le négoce et la distribution sur les marchés italien, français, espagnol et norvégien.

Le domaine Energie Europe centrale regroupe la production et la vente d'énergie en Allemagne, Pologne, République tchèque et Hongrie ainsi que dans d'autres pays de l'Europe de l'Est.

Le domaine Trading & Services englobe les activités de négoce en Suisse et en Europe dans le domaine de l'électricité, du gaz ainsi que d'autres matières premières et des certificats.

Le rapprochement des résultats des domaines opérationnels avec le résultat du segment Energie est regroupé sous Autres et Consolidation segment Energie. On y trouve les résultats des participations non directement attribuées aux domaines (participations financières et non stratégiques), les effets de consolidation ainsi que les postes de produits et charges sans influence au niveau des domaines. La liste des positions figure page 137.

Le segment Services énergétiques regroupe les activités des deux groupes d'entreprises Alpiq InTec (AIT) et Alpiq Anlagentechnik (AAT): tandis que le groupe suisse AIT se concentre essentiellement sur la technique du bâtiment et des transports en Suisse et en Italie, le groupe allemand AAT met l'accent sur la technique de l'énergie et des installations ainsi que la technique d'approvisionnement en énergie et de communication dans une grande partie de l'Europe.

Le rapprochement des résultats du segment avec les chiffres consolidés du Groupe Alpiq apparaît sous Corporate Center, Autres et Consolidation Groupe. Ce rapprochement regroupe les activités des centrales du Groupe (IT compris) ainsi que les effets et les éliminations liés à la consolidation.

2010: informations par domaine d'activité

mio CHF	Energie Suisse	Energie Europe de l'Ouest	Energie Europe centrale	Trading & Services	Autres et Consolidation segment Energie	Segment Energie	Segment Services énergétiques	Corporate Center, Autres et Consolidation Groupe	Groupe Alpiq
Chiffre d'affaires externe des ventes d'énergie / des mandats en cours	3 310	3 380	3 183	2 129	-32	11 970	2 118	-21	14 067
Résultat du négoce de dérivés sur l'énergie									
dont opérations propres				6		6			6
dont opérations de couverture	2	7	9	15	6	39		-8	31
Total du chiffre d'affaires net externe	3 312	3 387	3 192	2 150	-26	12 015	2 118	-29	14 104
Chiffre d'affaires des transactions internes	275	181	129	730	-1 318	-3	4	-1	0
Total du chiffre d'affaires net	3 587	3 568	3 321	2 880	-1 344	12 012	2 122	-30	14 104
Autres produits	76	8	5	1	37	127	18	36	181
Résultat des sociétés associées	32	11	1		51	95	1	1	97
Total des produits d'exploitation	3 695	3 587	3 327	2 881	-1 256	12 234	2 141	7	14 382
Coûts d'exploitation	-2 888	-3 322	-3 107	-2 840	1 273	-10 884	-1 999	-27	-12 910
EBITDA	807	265	220	41	17	1 350	142	-20	1 472
Amortissements	-290	-72	-69	-5		-436	-44	-22	-502
EBIT	517	193	151	36	17	914	98	-42	970
Immobilisations corporelles	3 865	762	773			5 400	210	68	5 678
Immobilisations incorporelles	1 815	138	239			2 192	116	4	2 312
Participations dans des entreprises associées	4 194	808	3		558	5 563	2	8	5 573
Total des actifs à long terme	9 874	1 708	1 015	0	558	13 155	328	80	13 563
Investissements nets en immobilisations corporelles et incorporelles	-91	-161	-92			-344	-49	-33	-426
Effectif à la date de clôture	612	462	735	168		1 977	9 050	416 ¹	11 443

1 Ce chiffre comprend les collaborateurs transférés depuis d'autres domaines opérationnels durant l'exercice 2010.

Le résultat commercial dans le segment Energie inclut les bénéfices et les pertes issus des transactions financières réalisées et des fluctuations de valeur des transactions financières non réalisées évaluées à leur juste valeur dans le domaine du négoce d'énergie.

Les transactions financières du négoce d'énergie avec des tiers ouvertes à la date de clôture du bilan du 31.12.2010 présentent un volume de contrats de 5,577 TWh (31.12.2009: 8,988 TWh). Les valeurs brutes des volumes de contrats se montent à 791,8 TWh (année précédente: 784,9 TWh), soit 39 milliards de CHF (contre 55 milliards de CHF).

Il n'existe aucune transaction avec un client externe dont les revenus se montent à 10 % ou plus du chiffre d'affaires net consolidé du Groupe Alpiq.

Le rapprochement du bénéfice d'exploitation (EBIT) des domaines opérationnels avec le segment Energie comporte la dissolution des provisions n'étant plus nécessaires (pour l'essentiel des risques contractuels) de + 67 millions de CHF (année précédente: + 103 millions de CHF), le résultat de participation des entreprises associées non stratégiques de + 51 millions de CHF (+ 37 millions de CHF) les prestations internes au Groupe de - 86 millions de CHF (- 61 millions de CHF) ainsi que des effets de consolidation et des postes de charges et de produits non imputables à la période de - 15 millions de CHF (+ 4 millions de CHF). En outre, la période de l'année précédente comportait une créance non recouvrable d'un montant de - 41 millions de CHF et des amortissements de - 15 millions de CHF.

2009: informations par domaine d'activité

mio CHF	Energie Suisse	Energie Europe de l'Ouest	Energie Europe centrale	Trading & Services	Autres et Consolidation segment Energie	Segment Energie	Segment Services énergétiques	Corporate Center, Autres et Consolidation Groupe	Groupe Alpiq
Chiffre d'affaires externe des ventes d'énergie / des mandats en cours	3 441	3 484	3 535	2 225	83	12 768	2 065	1	14 834
Résultat du négoce de dérivés sur l'énergie									
dont opérations propres				21		21			21
dont opérations de couverture		4	-41		4	-33			-33
Total du chiffre d'affaires net externe	3 441	3 488	3 494	2 246	87	12 756	2 065	1	14 822
Chiffre d'affaires des transactions internes	1 419	180	200	1 704	-3 503	0	62	-62	0
Total du chiffre d'affaires net	4 860	3 668	3 694	3 950	-3 416	12 756	2 127	-61	14 822
Autres produits	54	8	5		161	228	29	-22	235
Résultat des sociétés associées	28	9	1		37	75		2	77
Total des produits d'exploitation	4 942	3 685	3 700	3 950	-3 218	13 059	2 156	-81	15 134
Coûts d'exploitation	-4 173	-3 434	-3 417	-3 823	3 260	-11 587	-2 012	10	-13 589
EBITDA	769	251	283	127	42	1 472	144	-71	1 545
Amortissements	-257	-69	-82		-15	-423	-43	-15	-481
EBIT	512	182	201	127	27	1 049	101	-86	1 064
Immobilisations corporelles	3 892	735	829			5 456	217	59	5 732
Immobilisations incorporelles	1 951	207	293			2 451	134		2 585
Participations dans des entreprises associées	4 259	946	3		612	5 820	1	9	5 830
Total des actifs à long terme	10 102	1 888	1 125	0	612	13 727	352	68	14 147
Investissements nets en immobilisations corporelles et incorporelles	-103	-353	-67			-523	-45	-29	-597
Effectif à la date de clôture	682	399	762	146		1 989	8 456	350	10 795

2010: informations par région géographique

En mio de CHF	Suisse	Italie	Allemagne	France	Pologne	Espagne	République tchèque	Autres pays	Groupe Alpiq
Chiffre d'affaires externe	2 545	2 427	2 769	2 227	861	480	405	2 390	14 104
Immobilisations corporelles	3 893	443	111	477		1	482	271	5 678
Immobilisations incorporelles	1 874	88	18	77	8	4	28	215	2 312
Participations dans des entreprises associées	4 379	1 166	3	19				6	5 573
Total des actifs à long terme	10 146	1 697	132	573	8	5	510	492	13 563

2009: informations par région géographique

En mio de CHF	Suisse	Italie	Allemagne	France	Pologne	Espagne	République tchèque	Autres pays	Groupe Alpiq
Chiffre d'affaires externe	2 415	2 758	2 660	2 121	632	339	499	3 398	14 822
Immobilisations corporelles	3 870	455	142	444			551	270	5 732
Immobilisations incorporelles	2 172	92	33	1		3	40	244	2 585
Participations dans des entreprises associées	4 418	1 371	3	32				6	5 830
Total des actifs à long terme	10 460	1 918	178	477	0	3	591	520	14 147

Le chiffre d'affaires net réalisé avec des clients externes par pays est imputé au domicile du client. Les actifs à long terme comprennent les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les participations dans les pays concernés. La présente information sectorielle indique de façon séparée les pays dans lesquels Alpiq a réalisé le chiffre d'affaires net le plus important au cours de la période sous revue, i.e. de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires net réalisé dans d'autres pays est regroupé sous «Autres pays».

28 Regroupements d'entreprises

Regroupements d'entreprises 2010

En 2010, les entreprises suivantes ont été acquises et intégrées dans les comptes consolidés:

- Segment Services énergétiques:
 - 01.04.2010: 100,0% dans aurax electro ag, Ilanz/CH ¹
 - 01.07.2010: 100,0% dans JM-montáže s.r.o., Brünn/CZ

Les coûts d'acquisition se sont élevés à 13 millions de CHF. L'imputation au bilan a été effectuée comme suit:

En mio de CHF	Segment Services énergétiques			
	AIT		AAT	
	Valeurs comptables IFRS	Justes valeurs	Valeurs comptables IFRS	Justes valeurs
Immobilisations corporelles	1	1	2	2
Immobilisations incorporelles				1
Liquidités	2	2	2	2
Autres actifs circulants	1	1	4	4
Autres passifs financiers à court et long terme	-1	-1	-4	-5
Actifs nets acquis	3	3	4	4
Goodwill obtenu par acquisition		2		4
Cash-flow net de l'activité d'acquisition:				
Liquidités acquises des filiales		2		2
Coûts d'acquisition		-5		-8
Cash-flow net		-3		-6

Le goodwill acquis correspond aux synergies attendues du complément des activités existantes ainsi que des avantages supplémentaires attendus liés à l'expansion sur des marchés régionaux existants et au développement de nouveaux produits. Une contribution au chiffre d'affaires de 18 millions de CHF et un bénéfice net du Groupe de 1 million de CHF ont été réalisés depuis l'intégration dans le Groupe Alpiq. Si l'acquisition avait eu lieu au 1^{er} janvier 2010, le chiffre d'affaires consolidé et le bénéfice net du Groupe auraient respectivement augmenté de 28 millions de CHF et 1 million de CHF. Concernant l'exercice 2009, l'intégration aurait entraîné une hausse de 28 millions de CHF du chiffre d'affaires du Groupe et la contribution au bénéfice net du Groupe aurait été en dehors du seuil d'importance relative.

¹ La société a été intégrée durant la période sous revue dans Alpiq InTec Est SA, Zurich/CH.

Au cours de la période sous revue, des paiements résiduels d'un montant total de 20 millions de CHF ont été effectués en relation avec les acquisitions du premier semestre 2009. Sur ce montant, 4 millions de CHF ont déjà été pris en compte l'année précédente dans l'allocation du prix d'acquisition.

Rapprochement entre Atel et EOS 2009

En décembre 2008, les Conseils d'administration de l'ex-Atel Holding, d'EOS Holding (EOSH) et d'EDF International ont pris la décision de procéder au regroupement industriel des activités opérationnelles d'Atel et d'EOS et d'intégrer les droits de prélèvement ainsi que les devoirs issus de la participation de 50 % détenue par EDF dans Emosson SA. Les contrats relatifs à cette transaction ont été signés le 18 décembre 2008 par l'ensemble des parties après la fermeture de la Bourse.

L'assemblée générale extraordinaire de l'ex-Atel Holding SA du 27 janvier 2009 avait approuvé toutes les propositions en relation avec le regroupement.

Lors de sa réunion constitutive du 27 janvier 2009, le Conseil d'administration d'Alpiq Holding SA avait décidé d'augmenter le capital-actions d'Alpiq Holding SA de 218 379 180 de CHF à 275 041 590 de CHF avec un total de 5 666 241 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de 10 CHF chacune. Ce capital provenait de l'augmentation de capital approuvée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 7 novembre 2007 et qui avait notamment été décidée dans ce but.

En contrepartie des actifs à transférer, EOS Holding a reçu un total de 4 478 730 actions nominatives entièrement libérées d'Alpiq Holding SA, d'une valeur nominale de 10 CHF chacune. Alpiq a en outre procédé à un paiement de 1 784,5 millions de CHF qui a été financé par une limite de financement des acquisitions à court terme de 1 000 millions de CHF et par des prêts d'actionnaires. Une autre partie a été financée par la liquidité existante.

Les actifs apportés par EOSH se composaient des participations suivantes:

- 100,0 % dans Energie Ouest Suisse (EOS) SA, Lausanne, participations incluses
- 100,0 % dans Avenis SA, Lausanne
- 100,0 % dans EOS Trading SA, Lausanne
- 31,8 % dans Cleuson-Dixence Construction SA, Sion
- 27,6 % dans Hydro Exploitation SA, Sion
- 20,0 % dans Cisel Informatique SA, Matran

En contrepartie de l'apport de ses actifs (droits à l'énergie) dans le barrage d'Emosson, EDF Alpes Investissements Sàrl (EDFAI) a reçu un total de 1 187 511 actions nominatives entièrement libérées d'Alpiq Holding SA, d'une valeur nominale de 10 CHF chacune. Par l'acquisition de droits de prélèvement d'énergie dans la centrale d'Emosson à hauteur de 50 % supplémentaires, Alpiq a pris le contrôle de la société. En consé-

quence, Alpiq a procédé à une allocation du prix d'acquisition conformément à IFRS 3 et consolidé intégralement la centrale à partir de la date d'acquisition. La part de 50 % déjà détenue a été réévaluée à sa juste valeur, conformément aux exigences des IFRS. La différence entre la proportion de fonds propres existante et la juste valeur a été directement comptabilisée dans les fonds propres.

Les actifs décrits ci-dessous ont été calculés sur la base de l'estimation des actifs et passifs apportés par EOS et Emosson durant le premier semestre 2009 et imputés aux postes du bilan.

En mio de CHF	Activités apportées par EOS		Activités apportées par Emosson	
	Valeurs comptables IFRS	Justes valeurs	Valeurs comptables IFRS	Justes valeurs
Immobilisations corporelles	496	1 268	419	1 380
Immobilisations incorporelles	443	1 601		
Participations dans des entreprises associées et autres participations financières	873	3 569		
Liquidités	252	252	5	5
Autres actifs circulants	447	447	6	6
Provisions et impôts sur le bénéfice différés	-202	-1 054		-211
Passifs financiers	-709	-709	-262	-262
Autres passifs	-372	-1 126	-28	-28
Participations ne donnant pas le contrôle	-3	-61		
Actifs nets	1 225	4 187	140	890
Participation existante de 50% d'Alpiq Holding dans Emosson				-445
Actifs nets sans actions détenues par Alpiq Holding		4 187		445
Goodwill provenant d'acquisitions		149		231
Indemnisation par l'émission d'actions nominatives Alpiq Holding		-2 545		-675
Flux de trésorerie net provenant d'acquisitions:				
Trésorerie provenant des sociétés acquises		252		5
Coûts de transaction		-7		-1
Paiement en trésorerie		-1 784		
Dettes non encore payées (garanties retenues, prêts actionnaires)		1 070		
Flux de trésorerie net		-469		4

En raison de l'étroitesse du marché, le cours boursier à la date d'échange ne constitue pas un indicateur fiable de la juste valeur des actions Alpiq Holding émises. Par conséquent, une évaluation actuelle de l'entreprise a été effectuée au premier semestre 2009 conformément au modèle d'évaluation qui a également pris en compte les conditions d'échange entre les parties concernées.

Autres regroupements d'entreprises 2009

En 2009, les entreprises suivantes ont été acquises et intégrées dans les comptes consolidés:

- Segment Energie:
 - 24.06.2009 100,0% dans Hydrelec AG, Untersiggenthal / CH ¹
 - 01.07.2009 100,0% dans Alpiq RomEnergie S.R.L., Bucarest / RO
 - 28.12.2009 100,0% dans Hispaelec Energia S.A.U., Madrid / ES ²
- Segment Services énergétiques:
 - 28.03.2009: 100,0% dans Rossetto Impianti S.p.A., Vérone / IT ³

Les coûts d'acquisition se sont élevés à 128 millions de CHF. L'imputation au bilan a été effectuée comme suit:

En mio de CHF	Suisse		Europe de l'Ouest		Segment Energie Europe centrale		Segment Services énergétiques AIT	
	Valeurs compta- bles IFRS	Justes valeurs	Valeurs compta- bles IFRS	Justes valeurs	Valeurs compta- bles IFRS	Justes valeurs	Valeurs compta- bles IFRS	Justes valeurs
	Immobilisations incorporelles					2	82	
Immobilisations financières							1	1
Liquidités			7	7	23	23		
Autres actifs circulants			7	7	28	28	15	15
Passifs financiers à court et long terme							-3	-3
Autres passifs financiers à court et long terme			-6	-6	-34	-34	-11	-11
Impôts différés sur le revenu (passifs)						-13		
Actifs nets acquis	0	0	8	8	19	86	2	4
Goodwill obtenu par acquisition		1		2		20		7
Cash-flow net de l'activité d'acquisition:								
Liquidités acquises des filiales		0		7		23		0
Coûts d'acquisition		-1		-10		-106		-11
Dettes non encore réglées						11		2
Cash-flow net		-1		-3		-72		-9

Au cours de l'exercice 2009, des paiements résiduels d'un montant total de 1 million de CHF ont été effectués en relation avec les acquisitions de 2008. En 2008, ce montant avait déjà été pris en compte dans l'allocation du prix d'acquisition.

¹ La participation a été augmentée de 40% à 100% durant l'exercice 2009. Les valeurs reprises ont dépassé le seuil d'importance relative. La société a été rebaptisée Aar et Tessin SA d'Électricité en 2009.

² Les deux sociétés Hispaelec Energia S.A.U. et Alpiq Energía España S.A.U. ont été regroupées au cours de l'exercice 2010. Baptisée Alpiq Energía España S.A.U., la nouvelle entreprise est domiciliée à Barcelone / ES.

³ Rossetto Impianti S.p.A. a été intégrée à Alpiq InTec Verona S.p.A. au cours de l'exercice 2009.

29 Vente de domaines d'activité

La société norvégienne d'approvisionnement en énergie Total Energi ASA, Florø / NO a été vendue au cours de la période sous revue. Aucun domaine d'activité ou société n'a été vendu au cours de l'année précédente.

A la date de la cession, les actifs et passifs s'élevaient à:

En mio de CHF	2009	2010
Immobilisations incorporelles		1
Liquidités		2
Autres actifs circulants		1
Autres passifs financiers à court et long terme		-2
Actifs nets cédés	0	2

Les flux de trésorerie suivants sont liés à la cession de cette filiale:

Flux de trésorerie net provenant de la cession

En mio de CHF	2009	2010
Liquidités de la filiale vendue		2
Prix de la cession		2
Flux de trésorerie net	0	0

Périmètre de consolidation

Sociétés holdings et financières

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Alpiq Holding SA	Neuchâtel	CHF	271,90	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Deutschland GmbH	Heidelberg/DE	EUR	10,00	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Finance Ltd.	St. Helier /JE	EUR	1,15	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Finanzbeteiligungen SA	Olten	CHF	0,10	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Re (Guernsey) Ltd.	Guernsey/GB	EUR	3,00	100,0	G	S	31.12.
MC Venture Finance N.V.	Curaçao/AN	USD	0,01	100,0	G	S	31.12.
Motor-Columbus SA	Olten	CHF	2,00	100,0	G	S	31.12.

Segment Energie

Négoce, distribution, approvisionnement, production et services

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Aar et Tessin SA d'Electricité	Olten	CHF	0,05	100,0	G	S	31.12.
Aarewerke AG	Klingnau	CHF	16,80	10,1	E	P	30.06.
AEK Energie AG	Soleure	CHF	6,00	38,7	E	D	31.12.
AlpEnergie Suisse S.à.r.l.	Lausanne	CHF	0,02	100,0	G	S	31.12.
Alpiq SA	Olten	CHF	303,60	100,0	G	D	31.12.
Alpiq (CZ) s.r.o.	Prague/CZ	CZK	0,10	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Csepel Kft.	Budapest/HU	HUF	4 930,10	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Csepeli Erőmű Kft.	Budapest/HU	HUF	856,00	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Csepeli Szolgáltató Kft.	Budapest/HU	HUF	20,00	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Denmark A/S	Aalborg/DK	DKK	0,50	100,0	G	S	31.12.
Alpiq EcoPower SA ¹	Olten	CHF	0,50	100,0	G	S	31.12.
Alpiq EcoPower Italia SA ²	Olten	CHF	0,50	100,0	G	S	31.12.
Alpiq EcoPower Scandinavia AS	Oslo/NO	NOK	50,00	100,0	G	P	31.12.
Alpiq EcoPower Suisse SA ³	Olten	CHF	25,00	100,0	G	P	31.12.

Comptes consolidés

Alpiq Energía España S.A.U. ⁴	Barcelone/ES	EUR	7,50	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Energia Italia S.p.A.	Milan/IT	EUR	20,00	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Energie Deutschland AG	Düsseldorf/DE	EUR	0,50	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Energie France S.A.S.	Paris/FR	EUR	0,50	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Energija BH d.o.o.	Sarajevo/BA	EUR	0,00	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Energija Hrvatska d.o.o.	Zagreb/HR	HRK	0,02	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Energija Lietuva UAB	Vilnius/LT	LTL	0,01	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Energija RS d.o.o. Beograd	Belgrade/RS	RSD	139,00	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Energy Albania SHPK	Tirana/AL	ALL	17,63	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Energy SE ⁵	Prague/CZ	EUR	0,16	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Energy Skopje DOOEL	Skopje/MK	MKD	4,92	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Energy Ukraine LLC ¹	Kiev/UA	UAH	1,16	100,0	G	N	31.12.
Alpiq EnerTrans AG ¹	Niedergösgen	CHF	0,25	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Eurotrade S.à r.l.	Luxembourg/LU	EUR	0,73	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Generation (CZ) s.r.o.	Kladno/CZ	CZK	2 975,00	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Hydro Aare AG	Boningen	CHF	53,00	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Hydro Ticino SA	Airolo	CHF	3,00	100,0	G	P	31.12.
Alpiq le Bayet S.A.S.	St-Paul-sur-Isère/FR	EUR	0,04	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Narzole S.r.l.	Milan/IT	EUR	0,01	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Nature S.A.S.	Toulouse/FR	EUR	0,50	70,0	G	N	31.12.
Alpiq Norway AS	Oslo/NO	NOK	5,00	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Production France Management S.A.S.	Paris/FR	EUR	0,10	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Produzione Italia Management S.r.l.	Milan/IT	EUR	0,25	100,0	G	P	31.12.
Alpiq RomEnergie S.R.L.	Bucarest/RO	RON	2,49	100,0	G	D	31.12.
Alpiq RomIndustries S.R.L.	Bucarest/RO	RON	4,61	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Solutions France SAS ¹	Paris/FR	EUR	0,05	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Spreetal GmbH	Düsseldorf/DE	EUR	1,00	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Suisse SA	Lausanne	CHF	145,00	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Sweden AB	Stockholm/SE	SEK	1,25	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Swisstrade SA	Olten	CHF	5,00	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Trading SA	Olten	CHF	500,00 ⁶	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Turkey Enerji Toptan Satis Limited Sirketi ¹	Istanbul/TR	TRY	1,00	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Vercelli S.r.l.	Milan/IT	EUR	10,33	95,0	G	P	30.09.
Alpiq Versorgungs AG (AVAG)	Olten	CHF	50,00	96,7	G	D	31.12.
Aare Energie AG (a.en)	Olten	CHF	2,00	50,0	E	S	31.12.
Alpiq Zlín s.r.o.	Zlín/CZ	CZK	407,15	100,0	G	P	31.12.
ANALP Gestion S.A.U. ¹	Barcelona/ES	EUR	0,10	100,0	G	P	31.12.
Atel Bulgaria Ltd.	Sofia/BG	BGN	0,20	100,0	G	N	31.12.
Atel Energy Romania S.R.L.	Bucarest/RO	RON	0,00	100,0	G	N	31.12.
Atel Hellas S.A.	Ambelokipi Athen/GR	EUR	0,15	90,2	G	D	31.12.
Avenis SA	Lausanne	CHF	1,00	100,0	G	N	31.12.
A2A S.p.A.	Brescia/IT	EUR	1 629,11	5,0	E	D	31.12.
Biella Power S.r.l.	Milan/IT	EUR	1,00	60,0	G	P	31.12.
Biogas neu Kosenow GmbH & Co KG	Hambourg/DE	EUR	0,19	100,0	G	P	31.12.

Birs Wasserkraft AG	Grellingen	CHF	0,10	100,0	G	P	31.12.
Blenio Kraftwerke AG	Blenio	CHF	60,00	17,0	E	P	30.09.
CEPE Les Gravières SAS	Vergigny / FR	EUR	0,04	100,0	G	P	31.12.
CERS Holding SAS ¹	Paris / FR	EUR	0,50	15,0	E	P	31.12.
Cisel Informatique SA	Matran	CHF	1,20	20,0	E	S	31.12.
Cleuson-Dixence Construction SA	Sion	CHF	0,11	31,8	E	S	31.12.
Cleuson-Dixence ⁷	Sion	CHF	0,00	31,8	E	P	31.12.
Contact Consul EOOD	Sofia / BG	BGN	0,30	100,0	G	S	31.12.
Cotlan AG	Rüti	CHF	0,10	100,0	G	P	31.12.
Csepel III Erőmű Kft.	Budapest / HU	HUF	180,12	100,0	G	P	31.12.
ecoSWITCH AG	Crailsheim / DE	EUR	0,50	45,0	E	S	31.12.
ECS Elektrarna Cechy-Stred a.s.	Prague / CZ	CZK	90,00	49,0	E	S	31.12.
Edipower S.p.A.	Milan / IT	EUR	1441,30	20,0	E	P	31.12.
EGT Energiehandel GmbH	Triberg / DE	EUR	1,00	50,0	E	D	31.12.
Electra-Massa AG	Naters	CHF	40,00	34,5	E	P	31.12.
Electricité d'Emosson SA ⁸	Martigny	CHF	140,00	50,0	G	P	31.12.
En Plus S.r.l.	Milan / IT	EUR	25,50	60,0	G	P	31.12.
Energ.it S.p.A.	Cagliari / IT	EUR	1,00	100,0	G	D	31.12.
Energiakolmio Oy	Jyväskylä / FI	EUR	0,01	100,0	G	S	31.12.
Energie Biberist AG	Biberist	CHF	5,00	25,0	E	P	31.12.
Energie Electrique du Simplon SA (E.E.S)	Simplon-Village	CHF	8,00	81,9	G	P	31.12.
Engadiner Kraftwerke AG	Zernez	CHF	140,00	22,0	E	P	30.09.
Entegra Wasserkraft AG	St. Gall	CHF	2,01	75,0	G	P	31.12.
Eole Jura SA	Les Embois-Muriaux	CHF	4,00	100,0	G	P	31.12.
Eolo Tempio Pausania S.r.l. ⁹	Vérone / IT	EUR	0,01	49,0	E	P	31.12.
EOS Trading SA	Lausanne	CHF	10,00	100,0	G	N	31.12.
Force Motrices Hongrin-Léman S.A. (FMHL)	Château-d'Oex	CHF	30,00	39,3	E	P	31.12.
Forces Motrices de Fully SA (FMDF)	Fully	CHF	0,80	28,0	E	P	31.12.
Forces Motrices de Martigny-Bourg SA	Martigny	CHF	3,00	18,0	E	P	31.12.
Geitåni Kraftverk AS ¹⁰	Voss / NO	NOK	0,10	13,6	E	P	31.12.
Forces Motrices de Conches SA	Ernen	CHF	30,00	26,0	E	P	31.12.
Grande Dixence SA	Sion	CHF	300,00	60,0	E	P	31.12.
Hydro Exploitation SA	Sion	CHF	13,00	27,6	E	S	31.12.
Hydro-Solar Energie AG	Niederdorf	CHF	0,10	65,0	G	P	31.12.
Idrovalsesia S.r.l. ¹¹	Milan / IT	EUR	0,72	85,0	G	P	31.12.
Isento AG	Thal	CHF	0,25	100,0	G	P	31.12.
Kernkraftwerk Gösgen-Däniken AG	Däniken	CHF	350,00 ¹²	40,0	E	P	31.12.
Kernkraftwerk Leibstadt AG	Leibstadt	CHF	450,00	32,4	E	P	31.12.
Kernkraftwerk Niederamt AG	Olten	CHF	0,10	100,0	G	P	31.12.
Kernkraftwerk-Beteiligungsgesellschaft AG (KBG)	Berne	CHF	150,00	33,3	E	P	31.12.
KohleNusbaumer SA	Lausanne	CHF	0,10	35,0	E	S	31.12.
Kraftwerk Havelland GmbH	Leipzig / DE	EUR	1,00	100,0	G	P	31.12.
Kraftwerk Ryburg-Schwörstadt AG	Rheinfelden	CHF	30,00	13,5	E	P	30.09.
Forces Motrices de la Gougra SA	Sierre	CHF	50,00	54,0	E	P	30.09.

Comptes consolidés

Kraftwerke Hinterrhein AG	Thusis	CHF	100,00	9,3	E	P	30.09.
Kraftwerke Zervreila AG	Vals	CHF	50,00	21,6	E	P	31.12.
M&A Rinnovabili S.r.l.	Aragona/IT	EUR	5,00	30,0	E	P	31.12.
Maggia Kraftwerke AG	Locarno	CHF	100,00	12,5	E	P	30.09.
Kraftwerk Aegina AG	Ulrichen	CHF	12,00	50,0	E	P	30.09.
Monthel SA	Monthey	CHF	15,00	100,0	G	P	31.12.
Nant de Drance SA	Finhaut	CHF	50,00	54,0	E	P	31.12.
Novel S.p.A.	Milan/IT	EUR	23,00	51,0	G	P	30.09.
Reisæter Kraftverk AS	Ullensvang/NO	NOK	0,10	20,0	E	P	31.12.
Repower AG ¹³	Brusio	CHF	3,41	24,6	E	EI	31.12.
Romande Energie Commerce SA	Morges	CHF	15,00	11,8	E	S	31.12.
Romande Energie Holding SA	Morges	CHF	28,50	10,0	E	S	31.12.
S.E.R.H.Y. S.A.S., Société d'études et de réalisations hydroélectriques	St-Amans-Soult/FR	EUR	1,54	35,5	E	S	31.12.
Salanfe SA	Vernayaz	CHF	18,00	100,0	G	P	31.12.
Scanenergy AS ¹⁴	Billingstad/NO	NOK	37,50	10,0	E	P	31.12.
Sevre Kraftverk AS	Nesbyen/NO	NOK	0,10	36,0	E	P	31.12.
Società Elettrica Sopracenerina SA	Locarno	CHF	16,50	60,9	G	D	31.12.
Calore SA	Locarno	CHF	2,00	50,0	E	P	31.12.
SAP SA	Locarno	CHF	2,06	99,4	G	S	31.12.
Société des Forces Motrices du Grand-St.-Bernard SA	Bourg-St-Pierre	CHF	10,00	25,0	E	P	31.12.
Stølsdalselva Kraftverk AS ¹⁵	Jondal/NO	NOK	0,50	8,0	E	P	31.12.
Uno Energia S.p.A.	Milan/IT	EUR	2,00	25,0	E	P	31.12.
Vetrocom Ltd.	Sofia/BG	BGN	136,91	100,0	G	P	31.12.
Vetrocom Services AD	Sofia/BG	BGN	0,10	65,0	G	P	31.12.
Wasserkraftwerke Weinfelden AG	Weinfelden	CHF	5,00	49,0	E	P	31.12.
3CA SAS	Paris/FR	EUR	0,50	100,0	G	P	31.12.
3CB SAS	Paris/FR	EUR	33,90	100,0	G	P	31.12.

1 Création

2 Teravis SA renommée Alpiq EcoPower Italia SA

3 Alpiq EcoPower SA renommée Alpiq EcoPower Suisse SA

4 Atel Energia S.A.U. intégrée à Hispaelec Energia S.A.U.; Hispaelec Energia S.A.U. renommée Alpiq Energia España S.A.U.

5 Atel Polska Sp. z o.o. et Alpiq Energia Magyarország Kft. fusionnent pour devenir Alpiq Energy SE

6 Dont 300 millions de CHF versés

7 Société simple

8 Utilité économique de 100% depuis le 28 janvier 2009

9 Eolica Maridiana S.p.A. intégrée à Eolo Tempio Pausania S.r.l

10 Acquisée au 9.11.2010

11 Gestimi S.p.A. intégrée à Idrovalsesia S.r.l.

12 Dont 290 millions de CHF versés

13 Rätia Energie SA renommée Repower SA

14 Conceptor Renewable Energy and Technology AS renommées Scanenergy AS

15 Acquisée au 1.10.2010

Réseau

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Alpiq Réseau SA Gösgen	Niedergösgen	CHF	130,00	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Réseau SA Lausanne	Lausanne	CHF	0,20	100,0	G	S	31.12.
ETRANS SA	Laufenburg	CHF	7,50	33,3	E	S	31.12.
swissgrid sa	Laufenburg	CHF	15,00	32,6	E	S	31.12.

Sociétés holdings et de management

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Alpiq Central Europe SA	Niedergösgen	CHF	0,40	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Hydro France S.A.S	Toulouse/FR	EUR	7,79	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Italia S.r.l.	Milan/IT	EUR	0,25	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Management SA	Olten	CHF	10,00	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Management Services Ltd.	St. Helier/JE	EUR	0,10	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Nordic AS	Oslo/NO	NOK	1,00	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Western Europe S.à r.l.	Luxembourg/LU	EUR	1,00	100,0	G	H	31.12.

Segment Services énergétiques

Services énergétiques AIT

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Holding et management							
Alpiq InTec SA	Olten	CHF	30,00	100,0	G	H	31.12.
Alpiq InTec Management SA	Zurich	CHF	0,10	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Management S.r.l.	Milan/IT	EUR	1,00	100,0	G	S	31.12.
Technique des transports							
Elektroline a.s.	Prague/CZ	EUR	0,17	100,0	G	S	31.12.
K+M Fahrleitungstechnik GmbH ¹	Issenbüttel/DE	EUR	0,03	100,0	G	S	31.12.
Kummler + Matter SA	Zurich	CHF	2,50	100,0	G	S	31.12.
Mauerhofer et Zuber SA	Renens	CHF	1,70	100,0	G	S	31.12.
Technique et gestion des bâtiments							
Advens AG	Winterthour	CHF	0,10	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Burkhalter Bahntechnik AG	Zurich	CHF	0,25	50,0	E	S	31.12.
Alpiq EcoServices SA	Zurich	CHF	0,10	100,0	G	S	31.12.

Comptes consolidés

Alpiq Infra SA	Zurich	CHF	0,10	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec (FL) AG	Schaan/LI	CHF	0,10	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Milano S.p.A.	Milan/IT	EUR	3,10	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Est SA	Zurich	CHF	7,85	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Romandie SA	Vernier	CHF	1,00	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Tessin SA	Lugano	CHF	2,70	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Verona S.p.A.	Vérone/IT	EUR	2,00	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Ouest SA	Olten	CHF	5,90	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Prozessautomation AG	Strengelbach	CHF	0,20	100,0	G	S	31.12.

1 GA Fahrleitungstechnik GmbH renommée K+M Fahrleitungstechnik GmbH

Services énergétiques AAT

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Holding et management							
Alpiq Anlagentechnik GmbH	Heidelberg/DE	EUR	25,00	100,0	G	H	31.12.
Technique de l'alimentation en énergie et de la communication (TEC)							
Elektro Stiller GmbH	Ronnenberg/DE	EUR	0,43	100,0	G	S	31.12.
Frankenluk AG	Bamberg/DE	EUR	2,81	100,0	G	S	31.12.
Frankenluk Energieanlagenbau GmbH	Bamberg/DE	EUR	1,28	100,0	G	S	31.12.
GA Austria GmbH	Alkoven/AT	EUR	0,04	100,0	G	S	31.12.
GA Energieanlagenbau Nord GmbH	Hohenwarsleben/DE	EUR	2,00	100,0	G	S	31.12.
GA Energieanlagenbau Süd GmbH	Fellbach/DE	EUR	2,56	100,0	G	S	31.12.
GA Energo technik s.r.o.	Plzeň/CZ	CZK	32,00	78,3	G	S	31.12.
GA Slovensko s.r.o.	Bratislava/SK	EUR	0,01	100,0	G	S	31.12.
JM-montáže s.r.o. ¹	Brno/CZ	CZK	20,00	100,0	G	S	31.12.
GA Hochspannung Leitungsbau GmbH ²	Walsrode/DE	EUR	2,50	100,0	G	S	31.12.
GA Netztechnik GmbH	Bietigheim-Bissingen/DE	EUR	1,30	100,0	G	S	31.12.
GA-Magyarország Kft.	Törökbálint/HU	HUF	102,38	100,0	G	S	31.12.
Martin Bohsung GmbH	Landau/DE	EUR	0,03	100,0	G	S	31.12.
Technique de l'énergie et des installations (TEI)							
Caliqua Anlagentechnik GmbH	Vienne Neudorf/AT	EUR	0,19	100,0	G	S	31.12.
ECM Ingenieur-Unternehmen für Energie- und Umwelttechnik GmbH	Munich/DE	EUR	0,05	100,0	G	S	31.12.
FINOW Rohrsysteme GmbH	Eberswalde/DE	EUR	0,50	100,0	G	S	31.12.
Ingenieurbüro Kiefer & Voß GmbH	Erlangen/DE	EUR	0,08	100,0	G	S	31.12.
Kraftanlagen Energie- und Umwelttechnik GmbH	Heidelberg/DE	EUR	0,10	100,0	G	S	31.12.
Kraftanlagen Hamburg GmbH	Hambourg/DE	EUR	0,77	100,0	G	S	31.12.
Kraftanlagen Heidelberg GmbH	Heidelberg/DE	EUR	0,50	100,0	G	S	31.12.
Kraftanlagen München GmbH	Munich/DE	EUR	5,00	100,0	G	S	31.12.
Kraftanlagen Power Plants GmbH	Munich/DE	EUR	1,00	100,0	G	S	31.12.

Kraftanlagen Romania S.R.L.	Ploiesti / RO	RON	2,04	100,0	G	S	31.12.
Kraftszer Vállalkozási Kft.	Budapest/HU	HUF	198,00	90,0	G	S	31.12.
Autres							
GAH Pensions GmbH	Heidelberg/DE	EUR	0,26	100,0	G	S	31.12.

1 Acquis au 1.7.2010

2 Krösus Sechste Vermögensverwaltungs GmbH renommée GA Hochspannung Leitungsbau GmbH

Participations financières

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Capital Recovery Syndication Trust	St. Helier /JE	USD	2,66 ¹	9,8	J	S	31.12.
European Energy Exchange	Leipzig / DE	EUR	40,05	4,2	J	S	31.12.
New Energies Invest AG	Bâle	CHF	43,00	0,6	J	S	31.12.
Nordic Power Trading I Fund	Oslo / NO	NOK	1,04 ¹	10,7	J	S	31.12.
Powernext SA	Paris / FR	EUR	11,74	5,0	J	S	31.12.
VenCap9 LLC	Cayman Islands / KY	USD	357,00 ¹	0,9	J	S	31.12.

1 Fund capital

Objet de la société

- N Négoce
- D Distribution et approvisionnement
- P Production
- S Service
- H Holding

Méthode de consolidation

- G Intégration globale
- E Mise en équivalence
- J Juste valeur

Aperçu annuel 2006 – 2010 Groupe Alpiq

Compte de résultat

En mio de CHF	2006	2007	2008	2009	2010
Chiffre d'affaires net	11 334	13 452	12 897	14 822	14 104
Autres produits d'exploitation	261	247	390	312	278
Total des produits d'exploitation	11 595	13 699	13 287	15 134	14 382
Charges d'exploitation avant amortissements	-10 554	-12 446	-12 006	-13 589	-12 910
Résultat avant financement, impôts sur le revenu et amortissements (EBITDA)	1 041	1 253	1 281	1 545	1 472
Amortissements	-202	-248	-280	-481	-502
Reprise de corrections de valeurs sur actifs	257	-	-	-	-
Résultat avant financement et impôts sur le revenu (EBIT)	1 096	1 005	1 001	1 064	970
Résultat financier	-6	-7	-85	-164	-156
Impôts sur le revenu	-217	-220	-183	-224	-169
Bénéfice net du Groupe	873	778	733	676	645
Variation en % par rapport à l'année précédente	117,7	-10,9	-5,8	-7,8	-4,6
en % du chiffre d'affaires net	7,7	5,8	5,7	4,6	4,6
Participations ne donnant pas le contrôle dans le bénéfice net	-369	-315	-10	-10	-7
Part des actionnaires d'Alpiq Holding dans le bénéfice net	504	463	723	666	638
Collaborateurs ¹	8 467	9 034	9 944	10 629	11 033

1 Effectif moyen en postes à plein temps

2006 – 2008: valeurs de l'ex-Groupe Atel hors EOS et Emosson

Bilan

En mio de CHF	2006	2007	2008	2009	2010
Total du bilan	9 009	9 381	10 566	20 099	18 473
Actifs					
Actif immobilisé	4 840	5 356	5 884	14 302	13 793
Actif circulant	4 169	4 025	4 682	5 797	4 680
Passifs					
Total des fonds propres	2 930	3 621	3 830	7 930	7 779
en % du total du bilan	32,5	38,6	36,2	39,5	42,1
Fonds étrangers	6 079	5 760	6 736	12 169	10 694

Informations par action ¹

CHF	2006	2007	2008	2009	2010
Valeur nominale	20	20	10	10	10
Cours boursier au 31.12	380	605	535	430	360
Plus haut	386	605	765	567	453
Plus bas	235	371	376	328	339
Nombre pondéré d'actions en circulation (en milliers d'unités)	12 006	12 326	21 261	26 749	27 190
Bénéfice net	42	38	34	25	23
Dividende	4,80		10,00	8,70	8,70
Réduction de la valeur nominale		10,00			

¹ Toutes les valeurs intègrent le split d'actions effectué en novembre 2007

2006 – 2008: valeurs de l'ex-Groupe Atel hors EOS et Emosson



Ernst & Young SA
Bleicherweg 21
Case postale
CH-8022 Zurich

Téléphone +41 58 286 31 11
Téléfax +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Alpiq Holding SA, Neuchâtel

Zurich, le 28 février 2011

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints d'Alpiq Holding SA, comprenant le compte de résultat, les produits et charges comptabilisés dans les fonds propres, le bilan, le variation des fonds propres, le tableau de financement et l'annexe (pages 70 - 151) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et aux dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés

dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les IFRS et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Handwritten signature of Alessandro Miolo in black ink.

Alessandro Miolo
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Handwritten signature of Roger Müller in black ink.

Roger Müller
Expert-réviseur agréé

Comptes statutaires d'Alpiq Holding SA

Compte de résultat

Le produit total de la société a augmenté de 374 millions de CHF par rapport à l'exercice précédent, ce qui est essentiellement dû à la hausse des produits des participations et des revenus de dividendes enregistrée par Alpiq Suisse SA et Alpiq SA. Les postes de revenus comprennent aussi les recettes accrues générées par la réalisation d'immobilisations incorporelles interne au Groupe ainsi que les effets comptabilisés en résultat des mesures de réorganisation au sein du Groupe. Les charges totales s'inscrivent en hausse de 78 millions de CHF. A cet égard, les charges financières ont particulièrement augmenté par rapport à l'exercice précédent en raison du transfert (conforme à la stratégie) de l'activité de financement de l'entreprise locale à la holding. Au cours de la période sous revue, les coûts d'intégration issus du rapprochement entre l'ex-Atel et l'ex-EOS ont en outre été amortis pour la première fois.

Bilan

Le total du bilan s'est inscrit en hausse d'environ 2,15 milliards de CHF ou 40%. Cette évolution tient pour une large part à la réorganisation conduite en 2010 de la structure juridique du Groupe Alpiq. Dans le cadre de cette réorganisation, Alpiq Holding SA a repris différentes sociétés du Groupe à Alpiq SA. En conséquence, l'actif immobilisé a augmenté d'environ 1 milliard de CHF. Au sein de l'actif circulant, les liquidités se sont accrues de plus de 1,1 milliard de CHF en raison de la centralisation mentionnée de l'activité de financement. Au passif, les engagements financiers à long et court terme marquent une progression d'environ 1,68 milliard de CHF qui s'explique principalement par la reprise finalisée en 2010 des emprunts et placements privés d'Alpiq SA et Alpiq Suisse SA.

Compte de résultat

En CHF	Note	2009	2010
Produits			
Produits financiers	2	152 056 358	142 378 347
Produits des participations	3	380 699 280	698 384 399
Autres produits		3 975 070	48 416 373
Produits exceptionnels		0	21 484 034
Total des produits		536 730 708	910 663 153
Charges			
Charges financières	4	144 277 268	200 496 739
Impôts		3 955 615	6 265 599
Autres charges		21 304 559	35 929 526
Amortissements		0	4 940 412
Total des charges		169 537 442	247 632 276
Bénéfice annuel		367 193 266	663 030 877

Bilan

Actifs

En CHF	Note	31.12.2009	31.12.2010
Immobilisations incorporelles		24 702 063	19 761 651
Participations	5	2 475 842 573	5 314 293 163
Prêts octroyés	6	2 789 441 515	971 858 879
Actif immobilisé		5 289 986 151	6 305 913 693
Créances à court terme	7	61 609 122	62 777 423
Comptes de régularisation		4 803 277	665 752
Valeurs		4 225 000	5 367 665
Liquidités		77 727 998	1 214 572 245
Actif circulant		148 365 397	1 283 383 085
Total des actifs		5 438 351 548	7 589 296 778

Passifs

En CHF	Note	31.12.2009	31.12.2010
Capital-actions		271 898 730	271 898 730
Prime		1 277 150 282	1 277 150 282
Réserves générales		53 332 560	53 332 560
Bénéfice au bilan		403 491 178	829 970 160
Fonds propres	8	2 005 872 750	2 432 351 732
Provisions		32 176 646	32 176 646
Emprunts	9	1 575 000 000	2 500 000 000
Prêts passifs	10	1 487 380 000	1 185 000 000
Fonds étrangers à long terme		3 062 380 000	3 685 000 000
Passifs financiers à court terme	11	271 592 711	1 317 992 899
Comptes de régularisation		66 329 441	121 775 501
Fonds étrangers à court terme		337 922 152	1 439 768 400
Total des passifs		5 438 351 548	7 589 296 778

Annexe aux comptes annuels

1 Remarques préliminaires

Les états financiers d'Alpiq Holding SA ont été établis en conformité avec le droit suisse sur les sociétés anonymes. Les explications ci-dessous comprennent également les informations exigées par l'art. 663 b CO et l'art. 663 b bis CO. Au sens de l'art. 663a CO, sont considérées comme faisant partie des sociétés du Groupe les filiales et sociétés en participation mentionnées à partir de la page 145 ainsi que leurs sociétés membres.

2 Produits financiers

En milliers de CHF	2009	2010
Produits d'intérêts des sociétés du Groupe	115 255	92 369
Produits d'intérêts de tiers	309	944
Autres produits financiers des sociétés du Groupe	5 094	5 164
Autres produits financiers de tiers	422	20
Bénéfice sur les cours	30 976	43 881
Total	152 056	142 378

3 Produits des participations

Les produits des participations englobent les revenus de dividendes de filiales.

4 Charges financières

En milliers de CHF	2009	2010
Charges d'intérêts des sociétés du Groupe	23 045	33 685
Charges d'intérêts de tiers	63 253	74 902
Autres charges financières des sociétés du Groupe	824	19
Autres produits financiers de tiers	22 109	7 259
Perte de cours	35 046	84 632
Total	144 277	200 497

5 Participations

Un aperçu des principales participations est disponible à partir de la page 145.

A la date de clôture du bilan, le montant des passifs pour versements en capital s'élève à 200 millions de CHF.

6 Prêts octroyés

Ce poste comprend essentiellement les créances de prêt à long terme vis-à-vis des sociétés du Groupe.

7 Créances à court terme

En milliers de CHF	31.12.2009	31.12.2010
Sociétés du Groupe	60 670	36 135
Tiers	939	26 642
Total	61 609	62 777

Les créances à court terme englobent les créances financières à court terme ainsi que la TVA et les impôts anticipés à recouvrer.

8 Fonds propres

En milliers de CHF	Capital actions	Réserve des dotations en capital	Réserves générales	Réserve pour actions propres	Bénéfice au bilan	Total des fonds propres
Etat au 31.12.2008	218 379	340 090	53 333	47 932	248 359	908 093
Distribution de dividendes					- 218 379	- 218 379
Augmentation de capital (intégration des activités d'EOS et d'Emosson) ^{1,2}	56 663	937 060				993 723
Annulation des actions propres ²	- 3 143			- 47 932	6 318	- 44 757
Bénéfice annuel					367 193	367 193
Etat au 31.12.2009	271 899	1 277 150	53 333	0	403 491	2 005 873
Distribution de dividendes					- 236 552	- 236 552
Bénéfice annuel					663 031	663 031
Etat au 31.12.2010	271 899	1 277 150	53 333	0	829 970	2 432 352

1 Explications sous la note 28 dans les comptes consolidés

2 Explications dans le tableau «variation des fonds propres» des comptes consolidés

Capital autorisé

Comme l'année précédente, Alpiq Holding SA ne disposait pas de capital autorisé à la date de clôture du 31 décembre 2010.

Principaux actionnaires

Les principaux actionnaires d'Alpiq Holding SA sont indiqués sous la note 17 des comptes consolidés.

Actions propres

Les informations sur les actions propres sont publiées sous la note 17 des comptes consolidés.

9 Emprunts

En milliers de CHF	Echéance	Remboursable au plus tôt le	Taux d'intérêt en %	Valeur nominale au 31.12.2009	Valeur nominale au 31.12.2010
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA ¹	2003 / 2013	16.09.2013	3 1/8	–	300 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2009 / 2014	10.02.2014	3	200 000	200 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA ¹	2006 / 2014	22.09.2014	2 7/8	–	125 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2008 / 2014	30.10.2014	3 3/8	25 000	25 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2008 / 2014	30.10.2014	3 3/8	150 000	150 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA ¹	2008 / 2015	25.03.2015	3 1/4	–	250 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2009 / 2015	03.07.2015	3 1/4	250 000	250 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2009 / 2017	10.02.2017	4	250 000	250 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA ¹	2006 / 2018	01.03.2018	2 5/8	–	250 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2008 / 2018	30.10.2018	3 7/8	160 000	160 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2008 / 2018	30.10.2018	3 7/8	40 000	40 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2009 / 2019	25.11.2019	3	500 000	500 000

¹ Emprunts d'Alpiq SA et d'Alpiq Suisse SA repris par Alpiq Holding SA dans le cadre du changement de débiteur en décembre 2010.

A la date de clôture, l'intérêt pondéré des obligations émises, rapporté à leur valeur nominale, est de 3,22% (Année précédente: 3,35%).

10 Prêts passifs

En milliers de CHF	31.12.2009	31.12.2010
Actionnaires	820 000	520 000
Sociétés du Groupe	12 380	10 000
Tiers	655 000	655 000
Total	1 487 380	1 185 000

La durée résiduelle des prêts passifs s'étend de 1 à 7 ans. Le taux d'intérêt moyen pondéré est de 3,00 % à la date de clôture (contre 2,91 % l'année précédente).

11 Passifs à court terme

En milliers de CHF	31.12.2009	31.12.2010
Actionnaires	250 000	300 000
Sociétés du Groupe	18 383	765 785
Tiers	3 210	252 208
Total	271 593	1 317 993

Les dettes à court terme envers des tiers comprennent les prêts qui doivent être remboursés dans les 12 mois ainsi que les engagements dans le domaine de la taxe sur la valeur ajoutée, la caisse de compensation et les dividendes non versés.

12 Passifs éventuels

Au 31.12.2010, le montant global des engagements de garantie en faveur de sociétés du Groupe et de tiers s'élève à 1 428 millions de CHF (31.12.2009: 1 495 millions de CHF).

13 Informations sur les rémunérations et participations du Conseil d'administration, de la Direction générale et des parties liées

Les principes applicables aux rémunérations versées au Conseil d'administration et à la Direction générale sont détaillés dans le rapport de rémunération à partir de la page 46.

Indemnités versées aux membres actuels et partis au cours de la période sous revue du Conseil d'administration et des comités au débit des comptes annuels 2010

En milliers de CHF		Rémunération fixe	Frais	Prestations de prévoyance (prévoyance professionnelle, AVS / AI)
Hans E. Schweickardt	Président du CA	452,0	21,0	54,0
Marc Boudier	Vice-président du CA / Président de l'ARC / Membre du CNR	267,0	20,0	
Christian Wanner	Vice-président du CA / Membre du CNR	217,0	16,5	7,6
Pierre Aumont	Membre du CA	166,0	12,0	
Hans Büttiker	Membre du CA / Membre du CNR	197,0	13,5	14,6
Guillaume de Forceville	Membre du CA	158,0	12,0	
Philippe V. Huet	Membre du CA	158,0	12,0	
Claude Lässer	Membre du CA	166,0	12,0	5,3
Daniel Mouchet	Membre du CA	164,8	12,0	
Guy Mustaki	Membre du CA / Président du CNR	212,0	15,5	28,8
Jean-Yves Pidoux	Membre du CA / Membre de l'ARC	197,0	13,5	
Alex Stebler	Membre du CA / Membre de l'ARC	201,0	13,5	22,7
Urs Steiner	Membre du CA / Membre de l'ARC	201,0	13,5	
Total pour les membres du Conseil d'administration actifs au 31.12.2010		2 756,8	187,0	133,0
Giuliano Zuccoli	Membre du CA jusqu'au 30.3.2010	32,5	3,0	3,5
Total Conseil d'administration		2 789,3	190,0	136,5

CA = Conseil d'administration

ARC = Audit and Risk Committee

CNR = Comité de nomination et de rémunération

Les rémunérations englobent les indemnités pour le mandat CA, les jetons de présence ainsi que la rémunération de membre du CNR ou de l'ARC.

Dans le cadre d'un mandat de conseil, Hans E.Schweickardt a également reçu des honoraires conformes au marché de 468,6 milliers de CHF (frais compris) pour janvier à décembre 2010. 54,6 milliers de CHF ont été affectés aux prestations de prévoyance et d'assurance.

Toutes les valeurs publiées ci-dessous englobent les indemnités perçues par Alpiq Holding SA, l'ex-Atel et l'ex-EOS à compter du 1.2.2009 au cours de l'exercice 2009.

Indemnités versées aux membres actuels et partis au cours de la période sous revue du Conseil d'administration et des comités au débit des comptes annuels 2009

En milliers de CHF		Rémunération fixe	Rémunération variable	Frais	Prestations de prévoyance (prévoyance professionnelle, AVS/AI)
Hans E. Schweickardt	Président du CA depuis le 27.1.2009 / Président du CNR jusqu'au 27.1.2009	438,3	70,0	24,8	55,7
Marc Boudier	Vice-président du CA/Président de l'ARC/Membre du CNR	265,8	70,0	25,0	
Christian Wanner	Vice-président du CA/Membre du CNR	214,3	70,0	21,0	7,6
Pierre Aumont	Membre du CA	155,5	70,0	15,7	
Hans Büttiker	Membre du CA/Membre du CNR	202,1	70,0	17,9	21,7
Guillaume de Forceville	Membre du CA depuis le 27.1.2009	147,2		11,0	
Philippe V. Huet	Membre du CA	147,5	70,0	15,7	
Claude Lässer	Membre du CA depuis le 27.1.2009	147,2		11,0	4,1
Daniel Mouchet	Membre du CA depuis le 27.1.2009	151,2		11,0	
Guy Mustaki	Membre du CA depuis le 27.1.2009 / Président du CNR depuis le 27.1.2009	206,7		14,2	28,2
Jean-Yves Pidoux	Membre du CA depuis le 27.1.2009 / Membre de l'ARC depuis le 27.1.2009	184,9		12,4	
Alex Stebler	Membre du CA/Membre de l'ARC depuis le 27.1.2009	189,2	70,0	17,0	31,7
Urs Steiner	Membre du CA/Membre de l'ARC	194,1	70,0	17,9	
Giuliano Zuccoli	Membre du CA	131,5	70,0	15,7	22,1
Total pour les membres du Conseil d'administration actifs au 31.12.2009		2 775,5	630,0	230,3	171,1
Rainer Schaub	Président du CA jusqu'au 27.1.2009 / Président du CNR jusqu'au 27.1.2009	45,8	70,0	9,4	5,4
Dominique Dreyer	Membre du CA jusqu'au 27.1.2009 / Membre de l'ARC jusqu'au 27.1.2009	31,7	70,0	6,7	14,9
Marcel Guignard	Membre du CA jusqu'au 27.1.2009 / Membre de l'ARC jusqu'au 27.1.2009	31,7	70,0	6,7	0,2
Total Conseil d'administration		2 884,7	840,0	253,1	191,6

CA = Conseil d'administration

ARC = Audit and Risk Committee

CNR = Comité de nomination et de rémunération

Dans le cadre d'un mandat de conseil, Monsieur Rainer Schaub a en outre reçu des honoraires conformes au marché de 70,5 milliers de CHF (frais compris) pour janvier à avril 2009. 4,2 milliers de CHF ont été affectés aux prestations de prévoyance et d'assurance.

Dans le cadre d'un mandat de conseil, Hans E.Schweickardt a en outre reçu des honoraires conformes au marché de 426,1 milliers de CHF (frais compris) pour février à décembre 2009. 59,4 milliers de CHF ont été affectés aux prestations de prévoyance et d'assurance.

Rémunérations versées aux membres de la Direction générale au débit des comptes annuels 2010

En milliers de CHF	Traitements bruts (fixes)	Traitements bruts (bonus)	Prestations en nature (véhicule et autres)	Prestations de prévoyance (prévoyance professionnelle, accidents)
Total Direction générale	3 025,0	6 794,5	59,4	1 885,2
Dont rémunération la plus élevée pour le membre Giovanni Leonardi (CEO)	525,0	1 228,7	6,3	242,3

En 2010, la Direction générale comptait neuf membres.

Une indemnité forfaitaire de 24 milliers de CHF a également été versée à chaque membre de la Direction générale. Pour le membre ayant reçu la rémunération la plus élevée (CEO), cette indemnité s'est montée à 30 milliers de CHF. La somme totale des indemnités forfaitaires versées à la Direction générale s'est élevée à 222 milliers de CHF.

Les montants susmentionnés comprennent les bonus versés a posteriori pour l'exercice précédent: 1 034,5 milliers de CHF à l'ensemble de la direction générale, 253,7 milliers de CHF au CEO.

Rémunérations versées aux membres de la Direction générale au débit des comptes annuels 2009

En milliers de CHF	Traitements bruts (fixes)	Traitements bruts (bonus)	Prestations en nature (véhicule et autres)	Prestations de prévoyance (prévoyance professionnelle, accidents)
Total Direction générale	2 874,3	4 412,4	148,9	1 606,9
Dont rémunération la plus élevée pour le membre Giovanni Leonardi (CEO)	500,0	779,9	24,3	367,2

En 2009, la Direction générale comptait six membres. Trois membres ont reçu leur indemnité pour onze mois au titre de l'exercice 2009 (i.e. à compter de février 2009 jusqu'au regroupement de l'ex-Atel et de l'ex-EOS).

Une indemnité forfaitaire de 21 à 24 milliers de CHF a également été versée à chaque membre de la Direction générale. Pour le membre ayant reçu la rémunération la plus élevée (CEO), cette indemnité s'est montée à 30 milliers de CHF. La somme totale des indemnités forfaitaires versées à la Direction générale s'est élevée à 208,5 milliers de CHF.

Les montants susmentionnés comprennent les ajustements de bonus qui se rapportent au décompte et à la distribution des exercices précédents, ce qui représente une déduction de 888,6 milliers de CHF pour l'ensemble de la Direction générale et 208,1 milliers de CHF pour le CEO.

Actions détenues par les membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

		Nombre 2009	Nombre 2010
Hans E. Schweickardt	Président du CA	100	200
Hans Büttiker	Membre du CA	500	501
Alex Stebler	Membre du CA	143	268
Urs Steiner	Membre du CA	3	19
Giovanni Leonardi	CEO	120	300
Benoît Revaz	Membre de la DG	72	72
Heinz Saner	Membre de la DG	8	8
Antonio M. Taormina	Membre de la DG	-	40
Michael Wider	Membre de la DG	-	52
Total		946	1460

14 Evaluation des risques

L'évaluation des risques d'Alpiq Holding SA s'effectue dans le cadre général de la gestion des risques du Groupe Alpiq. Le Groupe Alpiq dispose d'une gestion des risques implémentée à l'échelle globale qui évalue périodiquement les risques de chaque société du Groupe. Sur la base de l'identification des risques réalisée chaque année par la direction du Groupe, les principaux risques sont évalués en fonction de leur probabilité de réalisation et de leurs conséquences. Le Conseil d'administration d'Alpiq Holding SA prend des mesures pour éviter, réduire ou couvrir ces risques. Pour pouvoir réagir de façon flexible aux évolutions dans l'environnement de risque, la direction du Groupe peut mandater des enquêtes ad hoc approfondies sur les risques. La dernière évaluation des risques a été approuvée le 16 décembre 2010 par le Conseil d'administration.

Utilisation du bénéfice au bilan

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale que le bénéfice au bilan se compose

	CHF
Bénéfice annuel 2010 selon le compte de résultat de	663 030 877
Bénéfice reporté de l'exercice précédent de	166 939 283
Total	829 970 160
doit être utilisé comme suit:	
Dividende de 8,70 CHF par action nominative	236 551 895
Attribution à la réserve générale	0
Report à nouveau	593 418 265

A l'acceptation de cette demande, le dividende brut, i.e. avant retenue de l'impôt anticipé, s'élève à CHF 8,70 par action nominative pour l'exercice 2010 (année précédente: 8,70 CHF).

Après déduction de l'impôt anticipé de 35 %, le dividende sera versé à partir du 5 mai 2011 contre un coupon de dividende.



Ernst & Young SA
Bleicherweg 21
Case postale
CH-8022 Zurich

Téléphone +41 58 286 31 11
Téléfax +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Alpiq Holding SA, Neuchâtel

Zurich, le 28 février 2011

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints d'Alpiq Holding SA, comprenant le compte de résultat, le bilan et l'annexe (pages 158 - 168) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

A handwritten signature in black ink, appearing to read "A. Miolo".

Alessandro Miolo
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

A handwritten signature in black ink, appearing to read "R. Müller".

Roger Müller
Expert-réviseur agréé

Unités

Monnaies

ALL	lek albanais
BAM	mark bosniaque mark convertible
BGN	lev bulgare
CHF	franc suisse
CZK	couronne tchèque
DKK	couronne danoise
EUR	euro
HRK	kuna croate
HUF	forint hongrois
LTL	litas lituanien
MKD	denar macédonien
NOK	couronne norvégienne
PLN	zloty polonais
RON	leu roumain
RSD	dinar serbe
SEK	couronne suédoise
TRY	lire turque
UAH	hryvnia ukrainienne
USD	dollar américain

mio	million
mrd	milliard

Energie

kWh	kilowattheure
MWh	mégawattheure (1 MWh = 1000 kWh)
GWh	gigawattheure (1 GWh = 1000 MWh)
TWh	térawattheure (1 TWh = 1000 GWh)
TJ	térajoule (1 TJ = 0,2778 GWh)

Puissance

kW	kilowatt (1 kW = 1000 watt)
MW	mégawatt (1 MW = 1000 kilowatt)
GW	gigawatt (1 GW = 1000 mégawatt)
MWe	mégawatt électrique
MWth	mégawatt thermique

Calendrier

28 avril 2011:
Assemblée générale

Début mai 2011:
Rapport trimestriel 1/2011

19 août 2011:
Rapport semestriel

Début novembre 2011:
Rapport trimestriel 3/2011

Février 2012:
Communiqué de presse
sur l'exercice 2011

Mars 2012:
Conférence de presse sur le bilan

26 avril 2012:
Assemblée générale

Contacts

Investor Relations
Kurt Baumgartner, CFO
T +41 62 286 71 11
F +41 62 286 76 67
investors@alpiq.com

Corporate Communications
Martin Bahnmüller
T +41 62 286 71 11
F +41 62 286 76 69
info@alpiq.com

Editeur

Alpiq Holding SA, www.alpiq.com

Impression: Dietschi AG, Olten

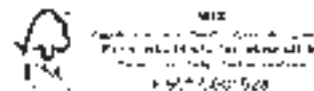
Le rapport de gestion 2010 est
publié en allemand, en français
et en anglais.

Couverture

Vue sur le lac du Vieux Emosson et
la ville de Martigny au loin

Rapport de gestion interactif

reports.alpiq.com





Alpiq Holding SA
Rue Pury 2
CH-2001 Neuchâtel

www.alpiq.com